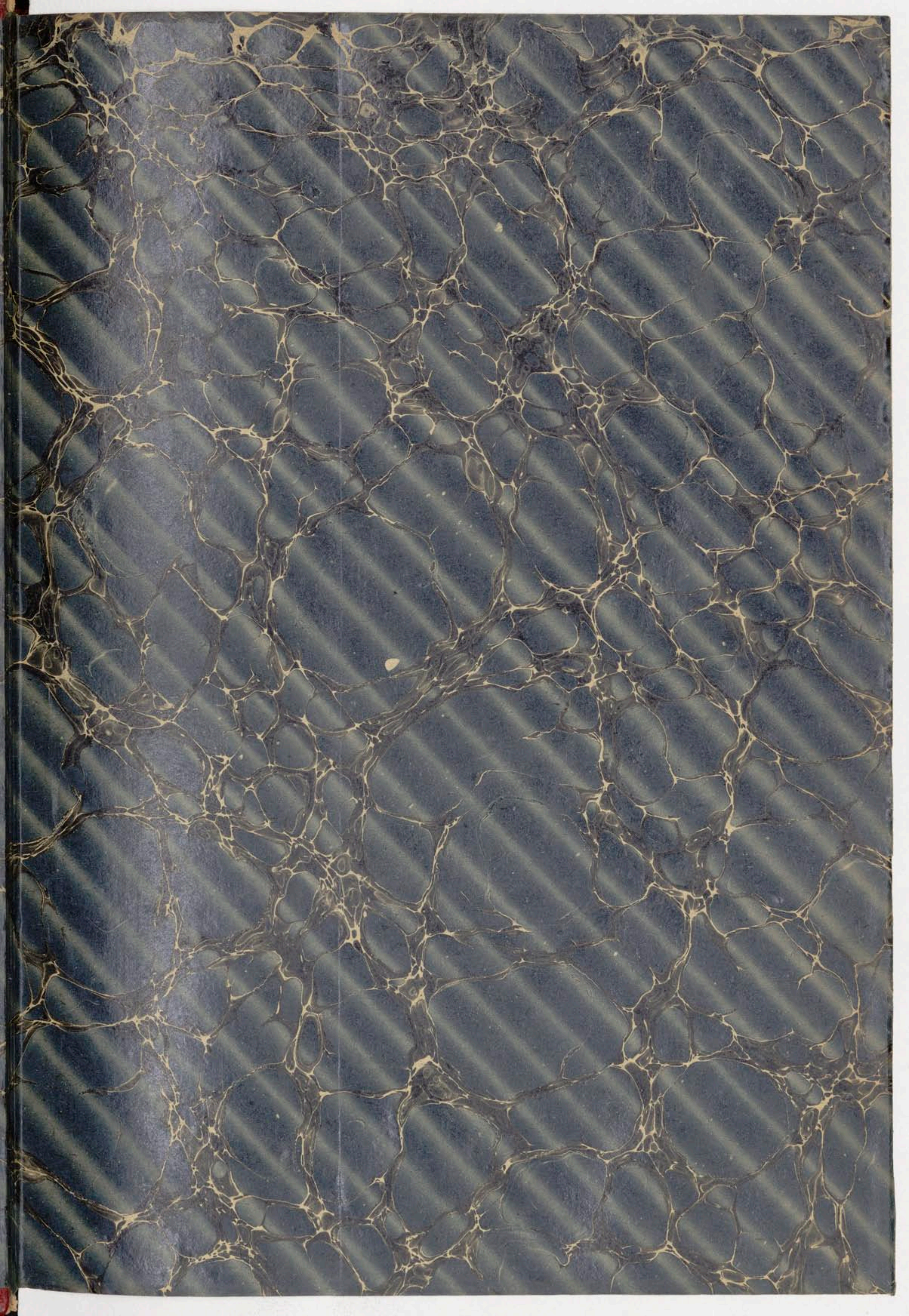


EXPOSITION DES BEAUX-ARTS

LE LIVRE D'OR
DU SALON
DE PEINTURE ET DE SCULPTURE

RÉDIGÉ PAR G. LAFENESTRE

Cinquième Année



PARIS

LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

M DCCC LXXXIII

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CINQUIÈME ANNÉE. — M DCCC LXXXIII

TIRÉ A PETIT NOMBRE

Il a été tiré en plus :

100 exemplaires sur papier de Hollande, avec *épreuves des gravures avant la lettre.*

25 exemplaires sur papier Whatman, avec *doubles épreuves des gravures.*

125 exemplaires, numérotés.



G. Rochegrosse, pinx. H. Toussaint, sc.

ANDROMAQUE.

LE LIVRE D'OR

DU

SALON DE PEINTURE

ET DE SCULPTURE

CATALOGUE DESCRIPTIF DES ŒUVRES RÉCOMPENSÉES
ET DES PRINCIPALES ŒUVRES HORS CONCOURS

RÉDIGÉ PAR

GEORGES LAFENESTRE

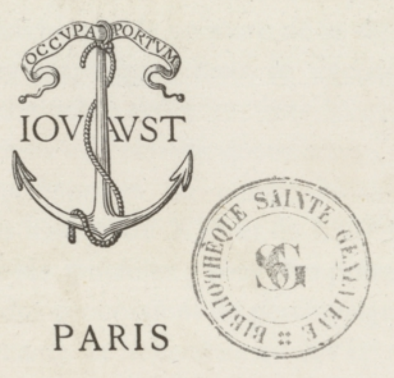
ET ORNÉ DE

SEIZE PLANCHES A L'EAU-FORTE

GRAVÉES PAR

ABOT, DE BILLY, DUVIVIER, GÉRY-BICHARD,
DE LOS RIOS, MANESSE, MASSARD, MILIUS, MONGIN, RUET, SALMON,
TOUSSAINT, VION, WALTNER, YON

Sous la direction de M. Edmond Hédouin



PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES
RUE SAINT-HONORÉ, 338

M DCCC LXXXIII



PRÉFACE



Le mouvement qui emporte de plus en plus les jeunes peintres, en dehors des sujets traditionnels, vers la représentation des figures réelles et des scènes contemporaines, ne s'était jamais manifesté avec autant de conviction qu'au Salon de 1883. L'ambition, inconsciente ou volontaire, de plusieurs d'entre eux paraît même être celle de substituer franchement la peinture de la vie moderne à la peinture des figures historiques dans la décoration des édifices publics. Un grand nombre de toiles, dans lesquelles sont traités des épisodes courants de l'activité quotidienne, affectent, en effet, les proportions énormes de compositions épiques. L'exemple des fresquistes italiens du XVe et du XVIe siècle qui n'ont souvent déroulé sur les murailles, sous des prétextes religieux ou historiques, que des processions de personnages vivants, et celui des peintres flamands et hollandais du XVIIe siècle qui ont quelquefois donné à de simples réunions de portraits le caractère de poëmes familiers ou héroïques, sont faits pour encourager des efforts qui répondent d'ailleurs aux préoccupations sociales de notre temps. Il n'y aurait, en vérité, qu'à se féliciter de cette évolution prévue, si elle était toujours accompagnée, chez ceux

qui la dirigent ou chez ceux qui la suivent, de la fidélité nécessaire à la science du dessin acquise par les écoles antérieures, d'une émotion sincère devant les grandeurs, les tristesses ou les joies de la vie, et d'un respect suffisant pour d'autres conceptions de l'art plus personnelles ou plus complexes.

La preuve, d'ailleurs, que ce mouvement correspond bien à une tendance générale du goût, c'est que personne n'y échappe. Un grand besoin de vérité, même dans les compositions idéales, s'est emparé de notre génération. Nul ne pourra plus lui présenter ses rêves sous des formes inexactes qui ne leur donneraient pas une apparence réelle. Des aspirations semblables se sont manifestées, à différentes époques, dans l'histoire des peuples; elles ont presque toujours déterminé un renouvellement de l'art, aboutissant soit à une prompte décadence, si le naturalisme s'y confondait avec la trivialité, soit, au contraire, à l'épanouissement magnifique de l'imagination humaine, si le naturalisme s'y mettait au service des idées élevées et des conceptions généreuses. L'intérêt du Salon de 1883 aura été, ce nous semble, de montrer que l'école française, dans son ensemble, très décidée à s'appuyer constamment sur l'observation scrupuleuse de la nature, n'a pas l'intention pourtant de se confiner non plus dans une observation sans but et sans choix, comme l'avaient pu faire craindre, dans ces dernières années, des tentatives plus bruyantes que raisonnées.

Parmi les naturalistes purs, M. Jules Breton, qui sert de lien entre l'ancienne et la nouvelle génération, est encore celui qui possède le mieux l'art d'agencer une scène rustique dans un cadre bien proportionné, en joignant une émotion poétique, très simplement exprimée, à un sens très vif des phénomènes naturels. Son *Matin,* où deux amoureux de village, séparés par un ruisseau, se contemplent avec embarras, est une idylle racontée avec charme et délicatesse. M. Bastien-Lepage a traité le même sujet dans l'*Amour au village,* avec cet accent de réalisme pénétrant qui donne une saveur très vive à ses figures les plus vulgaires. Ainsi que d'habitude, les proportions de sa toile, où les personnages se placent au hasard, comme en un coin détaché de la réa-

lité, lui donnent bien plus l'aspect d'un fragment de peinture murale que d'un tableau régulièrement ordonné. C'est dans les mêmes dimensions que MM. Lhermitte, Renouf, Pelez, Gervex, ont représenté d'autres épisodes de la vie laborieuse et douloureuse des humbles gens. Une grave simplicité d'impression, une franchise saine et large d'exécution, signalent le talent vigoureux et sincère de M. Lhermitte dans sa *Moisson* et sa *Fileuse*. M. Renouf, dans la scène dramatique du *Pilote,* où quatre marins luttent avec un si tranquille courage contre une mer furieuse, a montré quelles ressources pouvait trouver l'art moderne dans la représentation sympathique et émue des dévouements obscurs et des héroïsmes inconnus. Le *Sans asile* et le *Bureau de bienfaisance,* scènes tristement poignantes de la misère populaire dans les grandes villes, ont été également traités, l'un, par M. Pelez, avec plus de prétention morale, l'autre, par M. Gervex, avec plus d'observation pittoresque, mais tous deux avec talent et presque un égal succès auprès du public.

Le danger que court le groupe où se distinguent MM. Bastien-Lepage, Renouf, Gervex, c'est de confondre la banalité avec la simplicité, c'est de n'aboutir, en fin de compte, qu'à des ouvrages médiocres et d'une actualité éphémère, faute d'une technique sérieuse ou d'une réflexion suffisante. La tendance est d'y mépriser la composition et d'y improviser l'exécution. Il n'est donc pas sans intérêt de voir des praticiens expérimentés se servir aussi du naturalisme, mais d'une tout autre façon, en s'efforçant, au contraire, de l'introduire, pour les renouveler, dans les sujets légendaires ou poétiques, et en se conformant ainsi à la méthode universellement suivie par les artistes de tous les temps. Ce système a fort bien réussi à M. Chartran, dans sa *Vision de François d'Assise,* et à M. Lerolle, dans son *Arrivée des bergers*. Les pâtres et les moines, très réels, qu'ils ont introduits dans une étable et une soupente modernes, donnent à ces scènes idéales une vraisemblance immédiate qui les fait sans peine accepter à nos imaginations, si désaccoutumées qu'elles puissent être du mysticisme religieux. M. Morot, dans son *Martyre de Jésus de Nazareth,* a poussé, avec un talent supérieur, l'ardeur impitoyable

de son naturalisme jusqu'à dénaturer, dans une intention d'ailleurs pathétique, la légende de l'Évangile. M. Carolus-Duran, dans sa *Tentation,* s'est contenté de juxtaposer, avec son éclat accoutumé, deux études de nu, celle d'un vieillard et celle d'une jeune femme, qui n'affectent, ni l'une ni l'autre, aucune intention archéologique.

On doit toujours s'attendre, de la part de MM. Hébert, Henner, Jules Lefebvre, artistes expérimentés et prudents, d'un esprit volontaire et réfléchi, d'une originalité bien décidée, à une transformation ou tout au moins à une exaltation plus vive de la réalité, dans le sens de leur poétique personnelle; mais ils n'ont pas moins souci de la vérité que les peintres rustiques ou plébéiens, et ils prennent aussi, avec un sentiment plus élevé, sans doute, mais avec un respect non moins scrupuleux, leurs impressions directes dans la nature. Le *Petit Violoneux,* de M. Hébert, n'est pas moins naïf et moins touchant, parce qu'on y admire de savantes délicatesses de dessin et une mélancolique harmonie de tons discrets qui ne sont point à la portée des praticiens vulgaires. La *Femme qui lit,* par M. Henner, serait encore la meilleure étude de carnation qu'on puisse admirer au Salon, lors même que l'auréole corrégienne dont l'enveloppe l'imagination de l'artiste, infatigablement ému par le rythme exquis des lumières tendres, ne la métamorphoserait pas, pour la plupart des yeux, en une Madeleine contemporaine. La *Psyché,* de M. Jules Lefebvre, n'a peut-être pas relu avec grand soin Apulée avant de s'asseoir sur la cime de son roc; mais c'est une naïve et belle enfant, qui laisse voir dans ses formes chastes toute la fraîcheur pure d'une adolescence récemment épanouie, et dans son attitude toutes les gaucheries inquiètes de la virginité ignorante. La mythologie de M. Lefebvre n'est qu'un prétexte à des visions choisies de créatures vivantes; c'est la seule mythologie qui convienne à des artistes. Dans les compositions habiles de M. Bouguereau, dont l'exécution, égale et soignée, caresse toujours agréablement les yeux, le contact de l'artiste avec la nature vivante est moins nettement marqué, et l'étude de la réalité s'y enveloppe de réticences ou de réminiscences plus nombreuses.

C'est là, sans doute, la raison des discussions auxquelles donnent lieu ses œuvres, si recherchées par les amateurs, si contestées par les partisans de la jeune école.

C'est une conséquence naturelle de cette évolution naturaliste que les sujets d'histoire ou de décoration, dans lesquels se complaisait l'imagination cultivée des générations antérieures, ne soient plus abordés qu'en de rares occasions et avec une certaine crainte. Le jury de peinture, malgré sa sympathie marquée pour les tendances contemporaines, n'a pas laissé de s'inquiéter de ce fait dont le résultat, au bout d'un certain temps, serait la négligence complète de l'étude des formes et l'affaiblissement excessif de la science des compositions. Il a essayé de réagir, dans la mesure où il le pouvait, contre ces exagérations passagères qui, sous prétexte de progrès, ne tendraient à rien moins qu'à priver la civilisation présente de tous les bénéfices acquis par les civilisations passées, comme si le mot de progrès n'impliquait pas forcément l'idée d'une augmentation du patrimoine intellectuel de l'humanité, et non pas de sa diminution. Il a donc cherché, avec une grande bonne volonté, s'il ne trouverait pas, sur les murs du Salon, quelques compositions historiques et poétiques, supposant à la fois science et réflexion, constatant des recherches et des efforts d'une plus haute portée que les agréables impressions dont la plupart se contentent. Il a fini par s'arrêter devant deux ouvrages où l'exécution n'est pas toujours à la hauteur de l'intention, mais qui dénotent tous deux, chez leurs jeunes auteurs, le mépris des vulgarités courantes, une exaltation virile de la pensée, une recherche décidée du style héroïque, une agitation, confuse encore, mais noble et féconde, de l'imagination. Il est difficile de présager l'avenir de MM. Henri Martin et Georges Rochegrosse qui ont obtenu, l'un, l'unique première médaille, l'autre, une seconde médaille; mais dans la *Francesca di Rimini,* du premier, malgré un étalage brutal et déplacé de nus dans une vision que Dante avait racontée avec une si exquise et si sublime pudeur, on doit reconnaître une force de mise en scène et une vigueur d'exécution auxquelles il ne manque qu'une direction plus prudente, et dans l'*Andromaque,* du second, malgré les iné-

galités du rendu et l'incohérence juvénile des intentions archéologiques, on a constaté, comme dans son *Vitellius* du Salon dernier, un sens communicatif du drame, du mouvement, de la vie, un enthousiasme naturel pour les grandes scènes de la poésie et de l'histoire, une facilité brillante d'exécution qui n'exclut ni la vigueur de l'effet ni la précision du morceau, et qui donne grand espoir dans les destinées du jeune peintre, s'il fortifie cette virtuosité précoce par des études patientes et une constante réflexion.

L'embarras du jury a cessé dès qu'il s'est agi seulement de signaler de bonnes études naturalistes. Les secondes médailles, les troisièmes médailles, les mentions honorables, ont plu à profusion sur des épisodes, grands ou petits, de la vie contemporaine, traduits, avec émotion ou esprit, dans un ferme ou brillant langage de couleurs. Est-il bien utile que ces épisodes s'étalent, en figures de grandeur naturelle, dans des cadres énormes? Était-il nécessaire qu'une aventure de boulevard, comme les *Deux Sœurs*, de M. Giron, ou une vue d'intérieur, comme le *Grand Salon*, de M. Béroud, affectassent les proportions épiques des grandes décorations de Rubens ou de Lebrun? Nous ne le pensons pas. On peut dire mieux en criant moins fort. MM. Béroud et Giron ont un assez remarquable talent d'observateurs et de coloristes pour ne pas s'époumonner de la sorte. Il vaut toujours mieux, pour un tableau, avoir à paraître trop petit que trop grand, trop rempli que trop vide, trop riche que trop pauvre. Quoi qu'il en soit, cette série a présenté un grand nombre d'ouvrages intéressants, où une sincère émotion, ne dégénérant que par exception en sentimentalité littéraire, se joint à la franche représentation des figures et des milieux pour leur donner une valeur plus haute et plus générale. Tels sont, notamment, les *Deuillants*, de M. Tattegrain, les *Infortunés*, de M. Geoffroy, les *Prisonniers de guerre*, de M. de Lalaing, le *Ce fut là !* de M. Berteaux, le *Au cimetière*, de M. Demarest, le *Saint Julien l'Hospitalier*, de M. Aman Jean, le *Novembre*, de M. Jenoudet, qui réalisent l'alliance assez difficile de la bonne peinture avec le sentiment attendri des misères et des douleurs humaines. Autour de ces tableaux qui marquent bien la tendance actuelle, un grand nombre d'autres études con-

temporaines, scènes de genre ou paysages, d'un aspect moins triste, ont mérité les autres récompenses dont le jury, nommé par les artistes, pouvait disposer. Ces récompenses, un peu trop nombreuses toujours, ont été, d'ailleurs, réparties, dans des genres variés, sur beaucoup de noms nouveaux, avec une conscience et une impartialité qui ont laissé peu de prétextes aux plaintes rétrospectives et donné beaucoup d'espérances aux ambitions futures.

Dans la section de sculpture, dont l'ensemble garde l'excellente tenue à laquelle nos yeux sont accoutumés, la médaille d'honneur a été décernée avec enthousiasme à une œuvre importante, d'un intérêt national et actuel, où l'on admire précisément ces qualités d'expression, de vie, de vérité que poursuit la peinture, les *États généraux le 23 juin* 1789, par M. Jules Dalou. Ce haut relief, d'un caractère très décidé et d'une exécution hardie, était accompagné d'un autre ouvrage, non moins réussi, mais qui rentrait plus dans les données traditionnelles de la sculpture pittoresque et décorative du XVII[e] siècle. Cinq médailles de première classe, cinq médailles de deuxième classe, dix médailles de troisième classe, dans la même section, distribuées avec une très judicieuse attention, ont récompensé, en premier lieu, les groupes importants de MM. Turcan, Carlier, Cordonnier, Boisseau, où la science du nu est mise en œuvre par des imaginations réfléchies, dans des compositions expressives et savamment équilibrées; en second lieu, les figures caractéristiques de MM. Etcheto, de Vauréal, Desca, Fagel; en troisième lieu, les études intéressantes, mais d'une conception moins élevée ou d'une exécution moins sûre, de MM. Baffier, Germain, Peynot, Lormier, Béguine, Marioton, Hainglaise, Hasselberg, Briden, Tasset. Cinquante et une mentions honorables ont, en outre, paru à peine suffisantes pour signaler, dans des tendances diverses, les mérites sérieux des autres exposants, dont beaucoup sont presque des débutants.

Il n'y a donc aucune inquiétude à concevoir au sujet de la bonne santé et de l'activité de notre école de sculpture. L'absence de certains noms populaires, au Salon de 1883, s'explique

par la longue durée d'efforts et de travail qu'exige l'achèvement des œuvres plastiques ; mais le petit nombre d'ouvrages dus à des artistes renommés y était d'une réelle supériorité.

Deux groupes déjà connus, les *Premières Funérailles,* de M. Barrias, et la *Castalie,* de M. Eugène Guillaume, se remontrant en marbre quelques années après leur première apparition en plâtre, ont supporté avec un entier succès l'épreuve redoutable de cette transformation, qui a été en même temps, pour eux, l'occasion d'un perfectionnement très sensible. Les acteurs des *Premières Funérailles* ont pris un accent plus dramatique et plus poignant, en revêtant des formes plus réelles et plus frémissantes. La nymphe *Castalie,* sur son rocher escarpé, a laissé plus librement s'épanouir, dans les traits ennoblis de son chaste visage, toute la pénétrante sérénité de son âme, à mesure que se prolongeait sa tranquille méditation. D'autre part, M. Marqueste a, dans son *Cupidon*, donné une preuve nouvelle de la souplesse de son talent, et, si le *Livre d'or* inscrivait les ouvrages de statuaire avant qu'ils aient pris leur forme définitive et durable, nous pourrions y signaler un assez grand nombre de modèles en plâtre d'une haute valeur ; mais l'exemple donné par MM. Guillaume et Barrias nous prouve, une fois de plus, qu'il vaut mieux les attendre à leur retour et sous leur forme définitive. L'art de sculpter, plus encore que l'art de peindre, est une recherche, rarement satisfaite, de la perfection. C'est trahir les artistes que de les juger sans appel avant qu'ils aient dit leur dernier mot.

Georges Lafenestre.





RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

MÉDAILLE D'HONNEUR

SCULPTURE

DALOU (JULES), né à Paris, élève de MM. Carpeaux et Duret. Méd. 1870. — Rue de Vaugirard, 95.

N° 3517. *États généraux; séance du 23 juin 1789.*

Réponse de Mirabeau au marquis de Dreux-Brézé : « Nous sommes ici par la volonté du peuple, et nous n'en sortirons que par la puissance des baïonnettes »

Haut Relief. Plâtre.

H. $3^{m}10$. — L. $7^{m}05$.

Commandé par le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts pour la Chambre des députés.

A gauche, au premier plan, devant une table couverte d'un tapis fleurdelisé, le marquis de Dreux-Brézé se tient debout, de profil, son tricorne sur la tête, la main droite appuyée sur sa canne. En face de

lui, de trois quarts, un peu sur la droite, Mirabeau, son tricorne dans la main gauche, s'avance, la tête dressée, la main droite tendue. Entre eux, au deuxième plan, de l'autre côté de la table, le président s'est levé, entre ses assesseurs qui sont restés sur leurs sièges. A droite, au premier plan, plusieurs députés, assis sur deux bancs parallèles, gesticulent et parlent avec animation; au second plan, debout, un grand nombre d'autres députés se pressent les uns contre les autres pour mieux voir la scène. A gauche, un valet en culottes courtes et bras de chemise, transporte une banquette.

RÉCOMPENSE DONNÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS

PRIX DU SALON

ROCHEGROSSE (Georges), né à Versailles, élève de MM. Jules Lefebvre et Boulanger. Méd. 3e cl. 1882. — Rue d'Assas, 84. — (Voir le *Livre d'or* de 1882, page 14.)

N° 2085. *Andromaque.*

« Après la prise de la ville, le prince royal Astyanax est, sur l'ordre d'Ulysse, arraché aux bras de sa mère Andromaque, pour être jeté par-dessus les remparts. »

H. 4m80. — L. 3m50. — Fig. grandeur naturelle.

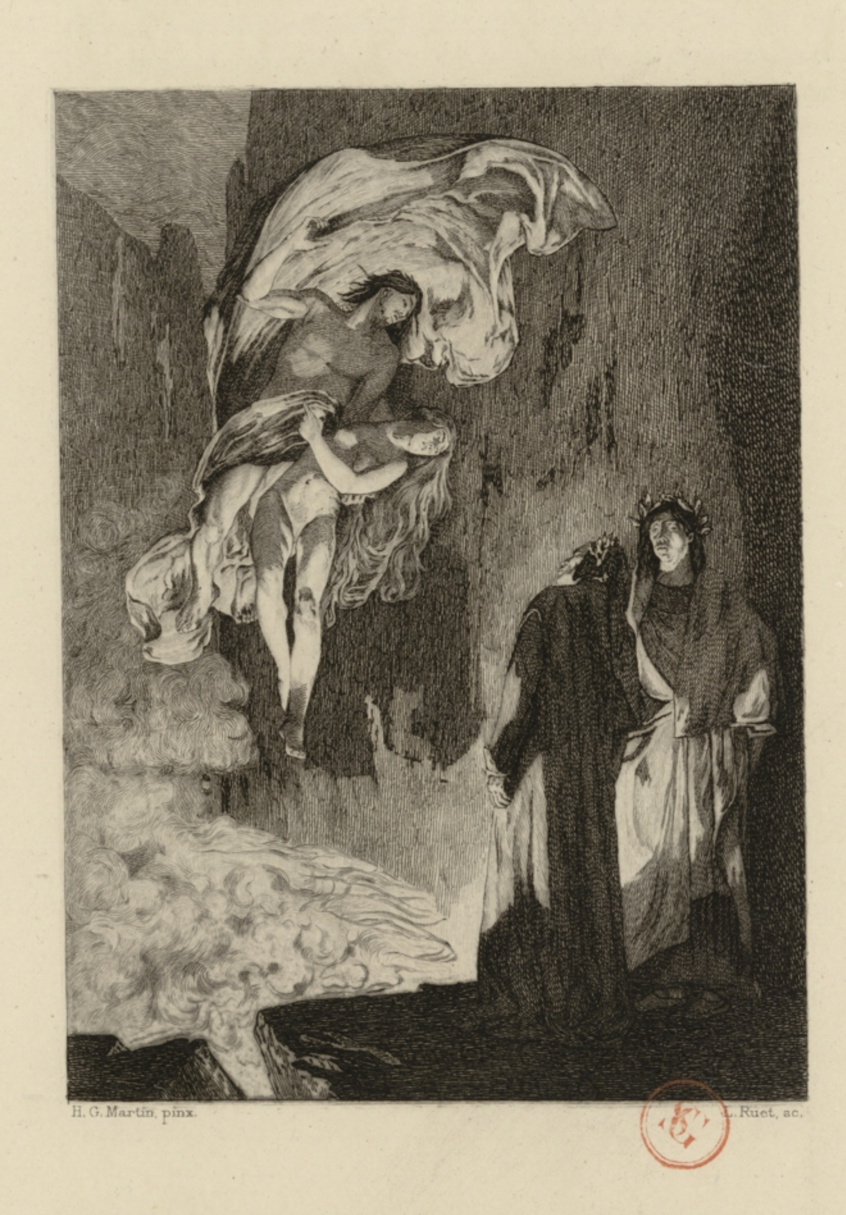
En bas, à gauche, sur les premiers degrés d'un escalier de pierre montant le long d'un mur d'appareil irrégulier, Andromaque, échevelée, les seins nus, se débat entre les bras de quatre soldats grecs. L'un d'eux, qu'on voit de dos, au premier plan, vêtu d'une cuirasse de cuivre, un grand carquois sur les reins, l'empoigne par la taille du bras droit, tandis qu'à côté de lui, contre le mur, un de ses compagnons vient à son aide. Les deux autres, un peu plus haut, s'efforcent de repousser la Troyenne, qui, du bras gauche, s'accroche au manteau d'un chef, au casque empanaché, qui se retourne pour gravir l'escalier

en emportant dans ses bras l'enfant tout nu et tendant ses petits bras vers sa mère. Sur le faîte de l'escalier, la maigre silhouette d'Ulysse, debout, attendant, les bras croisés, se détache sur le ciel. En haut de la muraille, à gauche, pendent des jambes nues de cadavres. A droite, en bas, sur le premier plan, au pied du parapet, un monceau de têtes coupées répand un ruisseau de sang, et une femme morte gît, étendue, au milieu des débris fumants de chariots et de meubles.

Signé à gauche : *G. Rochegrosse.*

Acquis par l'État.





H. G. Martin, pinx. L. Ruet, sc.

PAOLO DI MALATESTA ET FRANCESCA DI RIMINI.



RÉCOMPENSES DONNÉES PAR LA SOCIÉTÉ
DES ARTISTES FRANÇAIS

PEINTURE

MÉDAILLE DE PREMIÈRE CLASSE

MARTIN (HENRI-GUILLAUME), né à Toulouse, élève de M. J.-P. Laurens. — Rue Denfert-Rochereau, 89.

N° 1625. *Paolo di Malatesta et Francesca di Rimini aux enfers.*

(DANTE, *l'Enfer*, ch. V.)

H. $4^{m}00$. — L. $2^{m}85$. — Fig. grandeur naturelle.

Au premier plan, à droite, sur le bord d'un rocher qui surplombe, au-dessus d'un gouffre enflammé, Dante, en robe rouge, vu de profil, dresse la tête en l'air, vers la gauche. A côté de lui, un peu en arrière, Virgile, en robe blanche, couronné d'un laurier d'or, se tient, regardant de face. En haut, à gauche, de face, Paolo, nu, enveloppé d'une draperie rose volante, descend dans le tourbillon fumeux en soutenant du bras gauche sous l'épaule Francesca, également nue, qui se penche vers Dante. Ces deux groupes sont éclairés par la lueur qui sort du gouffre.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

GIRON (Charles), né à Genève, élève de M. Cabanel. Méd. 3e cl. 1879. — Boulevard du Montparnasse, 49.

N° 1060. *Les Deux Sœurs.*

H. 4m50. — L. 6m50. — Fig. un peu plus grandes que nature.

La place de la Madeleine, à Paris. A droite, une marchande de fleurs poussant sa voiture à bras, devant laquelle est arrêtée une dame en noir qu'on voit de dos. Au milieu, un ouvrier, en costume de travail, un pic sur l'épaule, portant un enfant dans ses bras, s'avance vers la gauche. Près de lui, une jeune femme, en cheveux, simplement vêtue, en robe bleue, entre une fillette qu'elle conduit de la main gauche et un garçonnet en noir qui se tient à sa droite, d'un geste violent, le bras tendu, fait les cornes à une jeune femme très élégante, nonchalamment assise dans un landau découvert, conduit par deux domestiques en livrée, qui la frôle en traversant la place de gauche à droite. Derrière, d'autres voitures avec d'autres promeneuses. Au deuxième plan, à gauche, un officier de hussards à cheval. A droite, un omnibus. Au fond, le péristyle de la Madeleine.

Signé en bas, à droite : *Ch. Giron,* Paris, 1883.

GÉLIBERT (Jules-Bertrand), né à Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées), élève de son père. Méd. 1869. — A La Barthe-de-Neste (Hautes-Pyrénées), et à Paris, rue Denfert-Rochereau, 47.

N° 1016. *Prise d'un renard.*

H. 2m70. — L. 2m10. — Animaux de grandeur naturelle.



Ch. Giron, pinx. Ch. de Billy, sc.

LES DEUX SŒURS.

Au milieu, un renard terrassé par deux chiens courants. Derrière, accourent, en se bousculant, sept autres chiens. A droite, un talus boisé; à gauche, de hautes fougères. Au fond, un sentier, dans la brume, perdu sous les broussailles. Sol jonché de feuilles mortes. Effet d'automne.

Signé à gauche, en bas : *Jules Gélibert.* 1883.

MARAIS (ADOLPHE), né à Honfleur, élève de MM. Busson et Berchère. Méd. 3e cl. 1880. — Rue Clausel, 22.

N° 1598. *Le Gué.*

H. 2m45. — L. 3m00. — Animaux de grandeur naturelle.

Au premier plan, deux vaches, l'une rousse, l'autre blanche, s'avancent, vues de trois quarts, dans les eaux basses d'une rivière où sont arrêtées, un peu en arrière, sur la gauche, une vache brune qui tourne la tête et une vache noire qui boit. D'autres vaches, au fond, sur la rive basse. Ciel d'été, chargé et menaçant, rayé de pluie à l'horizon.

Signé à droite : *Ad. Marais.*

SAUZAY (ADRIEN-JACQUES), né à Paris, élève de M. A. Pasini. Méd. 3e cl. 1881. — Rue d'Orsel, 19.

N° 2177. *La Ferme Coursimont; Sologne.*

H. 1m10. — L. 2m00.

Au premier plan, sur la droite, une flaque d'eau pleine d'herbes. Un peu plus loin, au milieu de la plaine, un grand arbre, au feuillage rare et brûlé, près duquel paissent des vaches. Au fond, les bâtiments, longs et bas, d'une grande ferme, dans un terrain plat et semé d'arbustes maigres. Au deuxième plan, à gauche, une femme marchant dans les herbes, une hotte au dos.

Signé à gauche : *A. Sauzay.*

DEMONT-BRETON (Mme Virginie-Élodie), née à Courrières (Pas-de-Calais), élève de M. Jules Breton. Méd. de 3e cl. 1881. — A Montgeron (Seine-et-Oise).

N° 740. *La Plage.*

H. 1m90. — L. 3m50. — Fig. grandeur naturelle.

Sur une plage de sable, près d'une haute touffe de chardons, une paysanne bretonne, en robe noire à manches bleues, coiffée d'un bonnet blanc, est assise, à gauche, de face, portant sur son épaule droite un enfant nu qui pleure. Au milieu, une petite fille, toute nue, de face, relève ses deux bras au-dessus de sa tête. A droite, deux jeunes garçons, en caleçons rouge et brun, s'ébattent sur le sable ; l'un d'eux, couché de face, sur le dos, enlace du bras, en riant, la tête de son compagnon étendu derrière lui. Au fond, la mer, tranquille et bleue, dans une anse qui fuit sur la droite.

Signé à gauche, en bas : *Virginie Demont-Breton,* 1883.

Acquis par l'État.

BÉROUD (Louis), né à Lyon, élève de MM. Bonnat, Lavastre et Gourdet. Mention honorable, 1882. — Rue Houdon, 1.

N° 200. *Au Louvre.* Étude.

H. 5m50. — L. 4m50. — Fig. grandeur naturelle.

Un angle du Salon carré au Musée du Louvre. Au fond, à gauche, on voit, coupé par le cadre, le *Saint Michel* de Raphaël, et en retour, à droite, le *Concert champêtre* de Giorgione, le *Mariage mystique* du Corrège, et un coin des *Noces de Cana,* par Paul Véronèse. Au milieu, sur le premier plan, debout, regardant de face, deux jeunes dames, de mise élégante, accompagnées d'une fillette en robe rouge. Derrière, deux promeneurs, le chapeau à la main, la tête levée, l'un d'eux donnant une indication du bout de sa canne. Au deuxième plan, à droite, deux dames assises; à gauche, une autre, de profil, debout, lisant un catalogue. Au fond, sur un chevalet, une copie commencée du *Ma-*

riage mystique, près de laquelle se tient, de face, un gardien en uniforme, adossé à la balustrade.

Signé à gauche, dans le parquet : *Louis Béroud,* 1883.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

TATTEGRAIN (FRANCIS), né à Péronne (Somme), élève de MM. C. Crauck, Lepic, Jules Lefebvre et Boulanger. Mention honorable, 1881. — Rue de Douai, 61.

N° 2272. *Les Deuillants, à Étaples.*

La vague a pris le père, et dans l'eau, lentement,
Deux amis vont portant sa dépouille figée.
Ah! trois cœurs près du bord ont un gros serrement!
On veut prier sur lui. Pour faire plus grand'hâte,
La femme a pris la croix, et couru. Son pied tâte
Le fond... les sables mous l'empêchent d'avancer...

(F. FERTIAULT.)

H. $2^{m}30$. — L. $4^{m}20$. — Fig. grandeur naturelle.

Sur une plage basse, enfoncés à mi-corps dans la mer houleuse, se tiennent debout, vus de dos, au premier plan, une femme encapuchonnée, qui porte sur l'épaule une croix d'argent entourée d'un crêpe noir fouetté par le vent, et, derrière, une autre, plus vieille, qui sanglote, appuyée sur sa compagne. A côté, un jeune garçon, chargé d'un paquet de buis, de son béret s'abrite la figure contre l'embrun. Du fond, vers ce groupe éploré, arrivent, dans l'eau jusqu'à la poitrine, deux hommes apportant un cadavre sur leurs épaules. Ils sont suivis de quatre autres ayant de l'eau jusqu'au cou. Derrière eux une carcasse d'embarcation échouée. Dans le vaste ciel gris tourne un vol de mouettes. Au premier plan, à gauche, une bouée.

Signé à droite, en bas : *Francis Tattegrain,* 1883.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

NOZAL (Alexandre), né à Paris, élève de M. Luminais. Méd. 3e cl. 1882. — Quai de Passy, 7.

N° 3074. *L'Étang de Saint-Cucufa, l'hiver.*

H. 1m30. — L. 0m90. — Pastel.

Au premier plan, dans l'eau couverte de glaçons, des touffes jaunes de joncs et de roseaux. Sur la gauche, au deuxième plan, des squelettes d'arbres chargés de neige. Au fond, sur la rive, quelques arbres et deux chalets sous la neige. Effet gris et rose de soleil couchant.

Signé à droite : 1883, *A. Nozal.*

Acquis par l'État.

PENNE (Charles-Olivier de), né à Paris, élève de L. Cogniet et de M. Charles Jacques. Méd. 3e cl. 1875. — A Marlotte (Seine-et-Marne), et à Paris, rue Laffitte, 10.

N° 1867. *Relais.*

H. 2m70. — L. 2m00. — Animaux de grandeur naturelle.

Six chiens blancs tachés feu et noir, attachés par couples à un arbre. Deux, sur le devant, et deux, à l'arrière-plan, sont couchés, les deux autres debout. A gauche, un tronc d'arbre entouré de broussailles. Ciel gris-bleu.

Signé en bas, à droite : *Ol. de Penne,* 1883.

ROCHEGROSSE (Georges), né à Versailles, élève de MM. Jules Lefebvre et Boulanger. Méd. 3e cl. 1882. — Rue d'Assas, 84.

N° 2085. *Andromaque.*

Ce tableau, ayant aussi obtenu le prix du Salon, a été décrit ci-dessus page 3.

BOUDIN (Eugène), né à Honfleur (Calvados). — Place Vintimille, 11.

N° 321. *La Sortie.*

H. $1^{m}15$. — L. $1^{m}60$.

L'entrée du port du Havre. A droite, des navires rangés le long du quai. Sur le deuxième plan, à gauche, un trois-mâts américain, qui sort, remorquant une barque montée par cinq hommes. A gauche, quelques autres bâtiments le long de la côte plate. Au fond, le soleil, très bas, au-dessus de la jetée.

Signé à gauche : *E. Boudin.* Le Havre, 1883.

BÉRAUD (Jean), né à Saint-Pétersbourg de parents français, élève de M. Bonnat. Méd. 3e cl. 1882. — Rue Washington, 13.

N° 186. *La Prière.*

H. $0^{m}70$. — L. $0^{m}50$.

Une jeune femme en prière, dans une église, appuyée sur une chaise. Elle est vue de profil, tournée à gauche, le front penché sur la main droite; dans la gauche pendante, elle tient un livre. Toilette élégante : chapeau brun à plumes blanches, robe de soie noire, pèlerine de loutre. Un parapluie posé le long de sa chaise. Fond obscur, qu'éclaire, en haut, à droite, un reflet au-dessus d'une porte grillée.

Signé à gauche, en bas : *Jean Béraud*, 1883.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

GEOFFROY (JEAN), né à Marennes (Charente-Inférieure), élève de MM. Adan et Levasseur. Mention honorable, 1881. — Rue du Faubourg-du-Temple, 54.

N° 1024. *Les Infortunés.*

H. 1m15. — L. 0m85.

Intérieur d'un bureau de bienfaisance. A gauche, au premier plan, assis sur un banc, le long du mur, deux petits garçons déguenillés, l'un d'eux ayant près de lui une béquille. Sur la droite, en arrière, une jeune femme, maladive et mal vêtue, serre contre sa poitrine un petit enfant. Une fillette se tient près d'elle. Au fond, quelques femmes, assises sur un banc, vers lesquelles s'avance un vieillard coiffé d'un feutre rond.

Signé à gauche : *Geof.* 1883.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

LALAING (Comte JACQUES DE), né en Belgique. — A Bruxelles, rue Ducale, 43; et à Paris, chez M. Antin, rue Mazet, 7.

N° 1351. *Prisonniers de guerre.*

H. 1m55. — L. 2m25.

Intérieur de cachot, faiblement éclairé, d'en haut, par un soupirail à droite, où sont enfermés cinq jeunes hussards, en culottes rouges à basanes et vestes bleues soutachées de blanc. L'un d'eux, endormi sur



J. Geoffroy, pinx. A. Duvivier, sc.

LES INFORTUNÉS

un banc de pierre, à droite, s'affaisse, dans l'angle de la porte. Assis à son côté, un autre, au milieu, l'air accablé, les mains pendantes, froisse une paille entre ses doigts. Un troisième, de profil, à gauche, penche la tête en arrière et bâille. Les deux derniers, au fond, dans l'ombre, à gauche, sommeillent sur le banc.

Signé à gauche : *J. de Lalaing.*

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

OUTIN (PIERRE), né à Moulins, élève de MM. Lecointe et Cabanel. Mention honorable, 1879. — Boulevard de Clichy, 27.

N° 1825. *L'Émigré.*

H. $0^{m}95$. — L. $1^{m}35$.

Une salle à manger d'auberge, fermée, au fond, par un vitrage qui laisse voir, au-dessus d'un rideau blanc, des mâtures de navires rangés dans un port. Costumes du XVIIIe siècle. Devant une table sur laquelle est servie une tasse à café, une jeune femme, de face, en vêtement de voyage, est assise, la tête penchée, les yeux rouges. Une autre jeune femme, à droite, se penche amicalement vers elle en lui mettant la main sur l'épaule. A gauche, au premier plan, de profil, un gentilhomme, son tricorne à la main, semble l'inviter à partir; près de lui, une petite fille, vue de dos, se tient debout contre la table : dans l'angle, un petit laquais porte des châles sur son bras. A droite, un débardeur en bras de chemise, coiffé d'un bonnet rouge, sort en emportant une malle sur son épaule.

Signé en bas, à droite : *Outin.*

PRINCETEAU (RENÉ-PIERRE), né à Libourne (Gironde), élève de l'École des Beaux-Arts. Mention honorable, 1881. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 233.

N° 1982. *Intérieur d'étable.*

H. $1^{m}40$. — L. $1^{m}60$.

A gauche, dans l'ombre, la mangeoire en bois, devant laquelle sont rangées sept vaches, dont une seule debout. A droite, au fond, un paysan en train de délier le joug de deux bœufs qui viennent d'entrer par une porte, à battant rouge, éclairant violemment toute l'étable d'un rayon de soleil oblique.

Signé à droite : *Princeteau.*

LAYNAUD (Ernest), né à Paris, élève de son père. — Rue Rochechouart, 67.

N° 1430. *Le Tréport à marée basse.*

H. 1m15. — L. 1m65.

Au premier plan, un bateau de pêche, amarré sur le sable, ayant à sa droite une petite barque, dans laquelle travaillent des calfats. Sur la gauche, un quai, devant lequel sont rangées des embarcations, qui se prolonge par une jetée. A droite, une autre jetée ; au fond, la mer, sous un ciel gris doucement teinté par le soleil couchant.

Signé à droite : *E. Laynaud,* 1883.

MERCIÉ (Antonin), né à Toulouse, élève de MM. Jouffroy et Falguière. Prix de Rome, 1868 (sculpture) ; hors concours (sculpture), O. ✵. — Boulevard Saint-Michel, 115.

N° 1667. *Vénus.*

H. 1m05. — L. 0m75.

Elle est toute nue, de face, assise, devant un bassin, dans un siège de marbre noir, la tête penchée à droite. Sa main gauche est appuyée sur l'encoignure du marbre, sa main droite à demi cachée sous une draperie bleue. Elle tient ses pieds frissonnants un peu levés au-dessus de l'eau. A droite, une touffe de lauriers-roses.

Signé en bas, à droite : *A. Mercié.*

ROBERT (PAUL), né à Paris, élève de MM. Guillaumet, Bonnat et Henner. — Rue de Douai, 67 et 69.

2069. *Andromède.*

« Sans ses cheveux légers soulevés par les vents,
Sans les pleurs qui tremblaient dans ses beaux yeux vivants,
Il l'aurait prise pour un marbre. »

(Trad. des *Métamorphoses* D'OVIDE, liv. IV.)

H. 1m70. — L. 0m90. — Fig. un peu moins grande que nature.

Nue, de face, la tête penchée à gauche, sa grande chevelure rousse éparse, les yeux au ciel, elle est suspendue au rocher par ses deux bras liés. A droite, dans une échancrure, la mer.

Signé à gauche, en bas : *Paul Robert.*

BERTEAUX (HIPPOLYTE-DOMINIQUE), né à Saint-Quentin, élève de H. Flandrin et de M. P. Baudry. Mention honorable, 1881. — A Nantes.

N° 203. *Ce fut là !!! — Souvenir de la grande guerre.*

H. 1m20. — L. 1m70.

Dans une lande, clairsemée d'arbustes, qui s'élève vers la gauche, sous un ciel du soir vaguement rosé, se tient à droite, au premier plan, assis sur un bloc de rocher, un vieux paysan breton. La tête nue, appuyé sur un bâton, il montre de la main droite, à un paysan plus jeune et à un petit garçon qui se tiennent, vus de dos, debout à son côté, dans l'éloignement, sur la pente, une croix de pierre plantée sur un piédestal de granit. Au premier plan, à gauche, un sapin.

Signé à gauche : *H. Berteaux*, 1883.

BERGH (RICHARD), né à Stockholm, élève de l'École des

Beaux-Arts de Stockholm et de M. J.-P. Laurens. — Rue Jacob, 12.

N° 2543. *Portrait de M. K...*

H. 1m20. — L. 1m00. — Pastel. Fig. demi-nature jusqu'aux genoux.

Jeune homme blond, à petites moustaches, la tête nue et tournée à droite, assis, de face. Vêtement noir, cravate bleue, pantalon gris. Il tient la main droite dans sa poche et le pouce de la main gauche passé dans la fente de son gilet.

Signé en bas, à droite : *R. Bergh*, 1882.

BURNAND (Eugène), né à Moudon (Suisse), élève de MM. Menu et Gérôme. — A Versailles, avenue de Saint-Cloud, 93.

N° 417. *Ferme suisse.*

H. 2m00. — L. 2m35.

Devant un abreuvoir creusé dans un tronc d'arbre, à gauche, au premier plan, deux vaches, l'une rousse, en train de boire, l'autre noire, qui dresse la tête. A droite, s'avance une autre vache, blanche et noire. Derrière, au deuxième plan, un paysan et une paysanne assis devant un chalet. Dans le fond, à gauche, un verger plein de verdure.

Signé à droite : *Eug. Burnand*, 1883.

BAILLET (Ernest), né à Brest, élève de MM. Saunier et Pelouse. — Rue d'Orsel, 19.

N° 89. *Pont-Scorff; Bretagne.*

H. 1m30. — L. 2m00.

A gauche, une rangée de maisons basses à colombages apparents formant le côté d'une rue qui monte vers le fond. A droite, une mare dans un terrain en pente. Au premier plan, une paysanne tenant un petit garçon par la main et, près d'eux, un troupeau d'oies.

Signé à droite : *Em. Baillet.*

ROY (MARIUS), né à Lyon, élève de MM. Boulanger et Jules Lefebvre. — Rue de Laval, 23.

N° 2127. *Au quartier; huit heures et demie.*

H. 1m50. — L. 2m00.

Intérieur de cuisine dans une caserne. Au fond, un fourneau couvert de marmites et de gamelles. A gauche, un troupier, vêtu de coutil, coiffé d'un bonnet de police, les manches retroussées, porte une cuillère à sa bouche. Deux autres, sur la droite, dans le même costume. A droite, au premier plan, un quatrième, assis, lave la vaisselle dans une terrine, tandis qu'un cinquième, derrière, vu de dos, verse la soupe dans les gamelles rangées sur une planche. A terre, des tas de légumes. Au fond, par une porte ouverte, sur la gauche, on voit un autre soldat faisant la même besogne dans une autre salle.

Signé à gauche, sur une table : *Marius Roy*. 1883.

MONTENARD (FRÉDÉRIC), né à Paris, élève de Lambinet et de MM. Dubufe, Mazerolle, E. Delaunay et Puvis de Chavannes. Mention honorable, 1881. — Rue Ampère, 7.

N° 1742. *Un Cimetière sur les côtes de la Méditerranée.*

H. 1m60. — L. 1m75.

Au milieu, montant vers le fond, en plein soleil, une large route de sable blanc entre des talus bas, semés d'herbes sèches, où se dressent des croix, de grandeurs diverses, en fer, en bois, en pierre. Au second plan, à gauche, un paysan, la tête nue, à genoux devant une croix ornée d'une couronne d'immortelles. Au fond, la ligne bleu sombre de la mer, bordée par une ligne de coteaux violacés. Ciel très bleu, semé de flocons grisâtres. Au premier plan, à gauche, des touffes de chardons.

Signé à gauche : *Montenard*. 1883.

LE SENÉCHAL DE KERDRÉORET (Gaston-Édouard), né à Hennebont (Morbihan), élève de MM. Cot et Vollon. Mention honorable, 1881. — Rue du Cherche-Midi, 15.

N° 1506. *Départ des pêcheurs après le gros temps.*

H. 1m75. — L. 1m65.

Sur une jetée en bois, au premier plan, devant des baraques que surmonte un fanal, une pêcheuse, assise sur un panier, braque une longue-vue en mer. Derrière elle un groupe de trois figures debout : homme, femme, enfant. La jetée est couverte de monde. A gauche, une barque, marquée T. 564, va prendre le large, sa voile dehors. Ciel clair, sous un énorme nuage.

Signé à droite, en bas : *Le Sénéchal.*

MAINCENT (Gustave), né à Paris, élève de Pils et de M. Cabasson. Mention honorable, 1881. — Boulevard de Clichy, 11.

N° 1581. *Une Noce au village.*

H. 1m00. — L. 1m70.

Une rue de village bordée à gauche par une ravine en contre-bas qui descend vers une rivière. A droite, des maisons et des murs. Au premier plan, trois paysans regardent venir une noce que précède un ménétrier, son violon sur le bras, causant avec le marié et la mariée. Une vieille est assise devant sa porte. Temps gris et clair.

Signé à gauche, en bas : *Gustave Maincent.*

DANNAT (William), né à New-York, élève de M. Munkacsy. — Avenue de Villiers, 71.

N° 651. *Contrebandier aragonais.*

H. 2m75. — L. 1m70. — Fig. grandeur naturelle.

Debout, de trois quarts, les jambes écartées, il boit, en soulevant au-dessus de sa tête, de ses deux bras tendus, une grande jarre. Il porte un gilet et une culotte noirâtres, des guêtres bleues, des sandales. A droite, une malle et une valise dans un coin. Fond de muraille gris.

Signé à gauche, en bas : *W. E. Dannat.* 1883.

ZACHARIE (Philippe-Ernest), né à Radepont (Eure), élève de MM. Guillemet et Morin. — Rue de Vaugirard, 99.

N° 2472. *La Femme aux pigeons.*

H. 1m50. — L. 2m00. — Fig. de grandeur naturelle.

Elle est nue, couchée sur la hanche gauche, la poitrine et le ventre de face. De sa main tendue elle appelle un pigeon blanc qui vient s'abattre sur elle. A droite, s'envole un pigeon gris. Fond brouillé de feuillage et de ciel.

Signé : 1883, *Philippe Zacharie.*

DEMAREST (Albert-Guillaume), né à Rouen, élève de MM. J.-P. Laurens et J. Lavée. Mention honorable, 1880. — Boulevard Saint-Michel, 141.

N° 737. *Au cimetière.*

H. 1m45. — L. 1m95.

Un cimetière de village en hiver. Au milieu, un vieux Breton s'efforce d'entraîner un jeune paysan qui se tient debout, son chapeau à la main, les yeux fixés sur une fosse que trois fossoyeurs sont en train de combler, tandis que deux autres, derrière, ploient un drap blanc sur un brancard. Au fond, sur la gauche, on aperçoit, de dos, sortant du cimetière, les pieds dans la neige, deux femmes, deux enfants, un prêtre et un enfant de chœur portant une croix. Soleil couchant.

Signé à gauche, en bas, sur une pierre tombale : *A. Demarest.* 1883.

JACOMIN (Marie-Ferdinand), né à Paris. — A Saint-Germain en Laye (Seine-et-Oise), rue de Fourqueux, 3.

N° 1251. *Une Châtaigneraie; forêt de Marly.*

H. $0^{m}72$. — L. $0^{m}90$.

Une clairière très herbue, l'été, à midi. Au deuxième plan, à droite, un grand arbre. Plus loin, une paysanne tricotant auprès d'une vache. Au-dessus du taillis, à gauche, un ciel très bleu, semé de nuées blanches.

Signé à gauche, en bas : *M.-F. Jacomin.*

JEAN (Aman-Edmond), né à Chevry-Cossigny (Seine-et-Marne), élève de Lehmann et de MM. Hébert et Merson. — Rue de l'Arbalète, 32.

N° 1264. *Saint Julien l'Hospitalier.*

« Il s'en alla mendiant sa vie par le monde. Il connut la faim, la soif et la vermine... »

(G. Flaubert.)

H. $3^{m}50$. — L. $2^{m}75$. — Fig. grandeur naturelle.

Sur un chemin pierreux, au milieu d'une lande sèche, en plein soleil, le saint, maigre et hâlé, nimbé d'or, n'ayant pour vêtement qu'une ceinture de joncs, porte avidement à ses lèvres un vase de fer qu'un jeune garçon tout nu, les bras derrière le dos, debout à son côté, semble attendre. Un grand chien noir flaire les jambes du saint. A droite et à gauche, de hautes touffes de chardons. Lumière vive et forte.

Signé à droite, en bas : *Aman Jean.* 1882.

JENOUDET (Paul-Louis-Séraphin), né à Lyon, élève de MM. Jules Lefebvre, G. Boulanger et F. Clément. — Rue de Chabrol, 14.

N° 1270. *Novembre.*

H. 1^m95. — 1^m50. — Fig. grandeur naturelle.

« Qu'ils sont tristes, les longs soupirs du pâle automne!
L'aïeule, en écoutant leur plainte monotone,
Jette sur sa petite un long regard ami.
Et, dans le vieux fauteuil, renversée à demi
Sur les blancs oreillers qui soutiennent sa tête,
Revoyant les beaux jours de soleil et de fête
Où ses pas s'enfuyaient librement sous les cieux,
Pâle, et sentant venir d'un pas silencieux
Celle dont la main grêle ouvre toutes les portes,
La douce enfant tressaille avec les feuilles mortes. »

(Théodore de Banville.)

Au premier plan, à gauche, une vieille paysanne hâlée et ridée, assise sur un escabeau, le menton dans ses mains. Elle regarde tristement une petite fille assise, sur la droite, dans un fauteuil de velours jaune, les jambes enveloppées d'une couverture blanche, la tête et les épaules couvertes d'un châle noir sur un oreiller blanc, qui laisse échapper de ses mains amaigries quelques brins de fleurs. Dans l'encoignure de la cour, à gauche, sur le bord d'une lucarne, un bouquet de chrysanthèmes. Le mur est tapissé de vigne vierge aux feuilles roussies. Le sol est jonché de feuilles mortes.

Signé en bas, à droite : *Paul Jenoudet.* 1883.

Acquis par l'État.

PEARCE (Charles-Sprague), né à Boston (États-Unis), élève de M. Bonnat. Mention honorable, 1881. — Rue Tourlaque, 9 (Montmartre).

N° 1848. *Porteuse d'eau.*

H. 1^m45. — L. 1^m15. — Fig. demi-nature.

Une jeune paysanne en robe et en jupe rapiécées, chaussée de sabots, s'avance, de face, dans un sentier, la tête tournée à gauche. Elle tient de

chaque main une aiguière de grès. Derrière elle, une plaine herbue ; à l'horizon, un groupe de chaumières et un moulin à vent se profilant sur le ciel blanc.

Signé en bas, à droite : *Charles-Sprague Pearce*. Paris, 1882.

WHISTLER (James-Mac-Neil), né aux États-Unis d'Amérique. — A Londres, S. W., Tite-Street, Chelsea.

N° 2441. *Portrait de ma mère.*

H. 1^m45. — L. 1^m65. — Fig. grandeur naturelle.

Dame âgée, en robe noire et bonnet blanc, assise, de profil, sur une chaise, tournée à gauche. Ses pieds sont posés sur un tabouret de paille ; elle tient un mouchoir sur ses genoux. Fond de muraille grise, sur laquelle est accroché un dessin encadré. A gauche, une portière japonaise, en soie noire, semée de fleurs blanches et jaunes.

LARSON (Carl), né à Stockholm, élève des Beaux-Arts de Stockholm. — A Grez, par Nemours.

N° 2957. *Les Potirons.*

H. 0^m75. — L. 1^m00. — Aquarelle.

Une vieille paysanne, un panier au bras, traversant un potager. A gauche, des potirons mûrs sur leur couche. A droite, une brouette au milieu d'autres potirons. Au fond, un mur de clôture surmonté de toitures de briques.

Signé à gauche : *Carl Larson*. Oct. 1882.

LŒWE-MARCHAND (Frédéric), né à Paris, élève de Pils et de M. Luminais. — Rue Martin, 5 (les Ternes).

N° 1541. — *Bélisaire.*

H. 2^m55. — L. 1^m65. — Fig. grandeur naturelle.

Nu, n'ayant pour vêtement qu'un lambeau d'étoffe roulé à la ceinture qui remonte jusqu'à l'épaule droite, le vieillard arrive, de face, marchant sur les dalles irrégulières d'une voie bordée de tombeaux, la tête penchée en arrière. Fond de campagne embrumé.

Signé à droite, en bas : *E. Loewe-Marchand.*

FRÈRE (Charles), né à Paris, élève de Couture et de M. E. Frère. Mention honorable, 1882.— Boulevard de Clichy, 6.

N° 971. *Plâtrière de M. Bancel, à Saint-Brice (Seine-et-Oise).*

H. 1^m30. — L. 1^m95.

Sur la droite, deux charrettes attelées, l'une de deux chevaux blancs, l'autre de deux chevaux bruns, stationnant devant un hangar. Des ouvriers sont en train de les charger de sacs de plâtre. A gauche, une route tournante au pied d'un talus où sont rangées des piles de bois Au fond, une ligne de coteaux sous un ciel gris.

Signé à gauche : *Charles Frère.* 1883.

Acquis par l'État.

TAVERNIER (Paul), né à Paris, élève de MM. Cabanel et Guillaumet. Mention honorable, 1881. — A Fontainebleau, rue Saint-Merry, 68.

N° 2274. *Hallali de cerf.*

H. 4^m25. — L. 3^m00. — Animaux de grandeur naturelle.

Dans une futaie de grands hêtres dépouillés, un piqueur, en veste

rouge et en toque noire, fouaille une meute de chiens haletants autour d'un cerf qui débouche, épuisé, prêt à choir, par la gauche. Dans l'éloignement, à gauche, un autre piqueur, à cheval, sonne du cor. Effet d'automne.

Signé à gauche : *Paul Tavernier*. 1883.

MENTIONS HONORABLES

SALZEDO (Paul), né à Bordeaux, élève de M. Bonnat. — A Bordeaux, rue d'Anjou, 27, et, à Paris, rue Clausel, 23.

N° 2161. *Le Témoin.*

« Vous jurez de parler sans haine et sans crainte, de dire toute la vérité, rien que la vérité. — Je le jure. »

H. 1^{m}05 — L. 1^{m}45.

Intérieur d'une cour d'assises. A gauche, au fond, le président, assis entre les deux juges, lève la main. Au milieu, sur une estrade, une paysanne en deuil prête serment. A droite, les jurés sur deux bancs. A gauche, un vieillard, assis, de profil, tient les mains appuyées sur son parapluie. Fond de tentures vertes et de boiseries de chêne.

Signé à droite, au bas : *P. Salzedo.* 1883.

SAIN (Paul), né à Avignon, élève de MM. Guilbert d'Anelle et Gérôme. — Rue du Dragon, 33.

N° 2140. *Fin d'automne; environs d'Avignon.*

H. 2^{m}00. — L. 1^{m}25.

Un étang, aux eaux pâles et claires, dans lesquelles se reflètent les troncs blancs de quelques minces bouleaux dénudés à gauche et en face. Un martin-pêcheur effleure la surface de l'eau.

Signé à droite, en bas : *Paul Sain.*

LACROIX (Tristan-Louis-Justin), né à Cahors. — Rue du Cherche-Midi, 55.

N° 1338. *La Gorge-aux-Loups; forêt de Fontainebleau.*

H. 3^m40. — L. 5^m40. — Paysage de grandeur naturelle.

A droite et à gauche, d'énormes blocs de grès, surmontés de gros arbres et de broussailles jaunis par l'automne. Au milieu, un petit sentier, sur lequel arrive de face, au premier plan, une biche.

Signé : *Tristan Lacroix.*

UHDE (Frédéric-Charles), né à Wolkenbourg (Saxe), élève de M. Munkacsy. — A Munich, Arcisstrasse, 14.

N° 2326 *bis. Voilà le joueur d'orgue! Souvenir de Zandvort (Pays-Bas).*

H. 1^m50. — L. 1^m90.

Une cour de village entourée de palissades et de constructions en bois. Au fond, par une porte entr'ouverte, on aperçoit, sur la route, un joueur d'orgue. Des fillettes grimpent sur la palissade, d'autres s'élancent vers la porte. A gauche, le long des planches, trois autres, en train de tricoter, suspendent leur travail; près d'elles, une femme en chapeau de paille regarde, les bras derrière le dos. A droite, sur le premier plan, dans l'angle que forment une baraque en bois et une maison en briques, une jeune fille, debout, de face, inclinant une terrine pleine de pommes de terre épluchées, se retourne pour voir. A sa droite, une petite fille en robe rouge, assise sur un banc, tricote des bas sans lever les yeux.

Signé à droite : *Fr. Uhde.* 83.

FOURIÉ (Albert), né à Paris, élève de MM. J.-P. Laurens et Gautherin. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 70 *bis.*

N° 963. *Madame Bovary.*

(G. Flaubert, *Madame Bovary,* IIIe partie, ch. ix.)

H. 1m40. — L. 2m00.

Intérieur de chambre. A droite, dans son lit, sous une alcôve, Mme Bovary, morte, couverte d'un voile blanc; une robe blanche est étendue sur ses pieds. Au premier plan, une table de nuit, sur laquelle sont posés un crucifix et un vase de cuivre où brûlent des herbes. Plus loin, à terre, un grand chandelier d'argent, avec un cierge allumé. M. Bovary, en paletot gris, pleure sur le pied du lit, la tête dans ses mains. Au deuxième plan, à gauche, M. Homais et le curé dorment, enfoncés dans leurs fauteuils, près d'une fenêtre ouverte.

Signé à gauche : *Albert Fourié.* 1883.

BRÉTEGNIER (Georges), né à Héricourt (Haute-Saône), élève de MM. Gérôme et Meissonier. — Rue d'Assas, 68.

N° 361. *La Lutte poétique; idylle de Théocrite.*

H. 1m85. — L. 2m45.

A droite, un jeune pâtre, nu, assis au pied d'un arbre, joue de la flûte. Devant lui, vu de dos, un enfant étendu sur l'herbe, et, sur la gauche, un adolescent, assis, son genou dans la main, l'écoutent attentivement. Derrière eux, un talus herbeux, planté d'arbres, entre deux prairies ensoleillées. A gauche, au deuxième plan, des moutons gardés par un chien noir.

Signé en bas, à droite : *G. Brétegnier.* 1883.

LIGNIER (James-Camille), né à Aignay-le-Duc (Côte-d'Or), élève de M. Cabanel. — Rue Bonaparte, 22.

N° 1528. *Portrait de Madame L...*

H. 1m55. — L. 1m10. — Fig. de grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Dame d'âge mûr, de face, au teint basané, yeux noirs et cheveux noirs, laissant pendre ses mains croisées. Elle porte une robe noire, un voile noir, un chapeau noir orné d'une giroflée jaune.

Signé en haut, à droite : *James Lignier*. 1883.

GAGLIARDINI (JULIEN-GUSTAVE), né à Mulhouse, élève de L. Cogniet. — Rue Capron, 2.

N° 982. *Chercheuses d'épaves.*

H. $2^{m}50$. — L. $3^{m}00$. — Fig. grandeur naturelle.

Deux pêcheuses, debout, de profil, sur une plage. L'une, au premier plan, soutient contre le vent la hotte qu'elle porte sur le dos, tandis que l'autre, plus jeune, derrière elle, se baisse pour ramasser quelques débris. Au fond, la mer grise déferle avec fureur sous un ciel sombre.

Signé à droite, en bas : *Gagliardini.*

RIVOIRE (FRANÇOIS), né à Lyon, élève de M. Reignier. — Rue Bréda, 15.

N° 3146. *Chrysanthèmes.*

H. $0^{m}68$. — L. $3^{m}90$. — Aquarelle.

Une touffe de chrysanthèmes de couleurs variées dans une jardinière oblongue, de faïence bleue, posée sur un tapis d'Orient à fond vert.

Signé à droite : *Rivoire.*

GUIGNARD (GASTON), né à Bordeaux, élève de M. Ferry. — Avenue Gourgaud, 9.

N° 1126. *Convoi dans les marais de Quiberon* (1795).

H. $1^{m}50$. — L. $2^{m}30$.

A gauche, un hussard, à cheval, se tourne vers la droite, où des bestiaux menés par un paysan breton et deux charrettes couvertes de bâches traversent un gué rempli d'herbes rousses. Sur les flancs du convoi chevauchent d'autres hussards. Ciel nuageux. Effet d'automne.

Signé à droite : *Gaston Guignard.*

BARAU (EMILE), né à Reims (Marne). — Rue de La Bruyère, 3 *bis.*

N° 106. *Fin septembre.*

H. $2^{m}15$. — L. $2^{m}40$.

Un enclos herbu entouré de haies. Au fond, un groupe d'arbres, et derrière, un clocher sur la gauche; quelques maisons basses à droite, devant une ligne de coteaux embrumés. Ciel grisâtre.

Signé à droite, en bas : *Émile Barau.*

ECHTLER (ADOLPHE), né à Paris, élève des Académies de Vienne et de Munich. — A Paris, rue de La Tour d'Auvergne, 22.

N° 878. *La Ruine d'une famille.*

H. $1^{m}30$. — L. $1^{m}75$.

Intérieur de cabaret breton. A gauche, trois paysans attablés jouent aux cartes; une femme en pleurs se traîne aux genoux de l'un d'eux, tandis qu'au fond, par un escalier de bois, arrivent, tout en larmes, trois enfants, une jeune femme portant un nouveau-né sur l'épaule, une vieille et un curé. Deux jeunes paysans, debout à droite, regardent la scène.

Signé à gauche, en bas : *Ad. Echtler.*

GALERNE (PROSPER), né à Patay (Loiret), élève de Durand-Brager et de M. Rapin. — Rue de Bourgogne, 52.

N° 988. *Falaise à Arnouville (Manche).*

H. 1m10. — L. 1m50.

A droite, un amoncellement de rochers formant promontoire dans la mer, qui s'ouvre sur la gauche. Au loin, à gauche, un récif noir et quelques voiles. Ciel nuageux.

Signé à droite, en bas : *Galerne*. 1883.

ALLONGÉ (AUGUSTE), né à Paris, élève de L. Cogniet. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 83.

N° 25. *Le Ruisseau du Frout (Finistère).*

H. 1m20. — L. 2m00.

A droite, une fontaine en pierre, devant une nappe d'eau, près d'un grand hêtre. A gauche, des rochers, une avenue d'arbres, quelques chaumines. Au fond, une plaine broussailleuse où coule une rivière au pied de coteaux boisés. Sur la gauche, une paysanne, en fichu rouge, tenant un vase de grès vert. Effet d'automne.

Signé à droite : *Allongé*. 1883.

LUMINAIS (Mme HÉLÈNE), née à Paris, élève de M. Luminais. — Rue de Laval, 26 (avenue Frochot).

N° 1570. *Psyché.*

H. 1m75. — L. 1m40. — Fig. grandeur naturelle.

Assise de face devant une table de marbre blanc, Psyché, vêtue de blanc, tend une coupe à un petit génie volant qui y verse de l'eau. Devant elle, des raisins et des pommes. A droite, un autre génie, debout,

lui offre des oranges dans un plat. Deux petits Amours, en voltigeant, essayent de soulever son voile. A gauche, un trépied.

Signé à gauche, en bas : *Hélène Luminais.* 83.

CLERMONT (AUGUSTE-HENRY-LOUIS), né à Paris. — Cité Malesherbes, 9.

N° 2261. *Cheval au bord de la mer.*

H. 0^m50. — L. 0^m61. — Aquarelle.

ALLÈGRE (RAYMOND), né à Marseille, élève de M. Vollon. — Boulevard de Clichy, 25.

N° 21. *Les Martigues* (*Provence*).

H. 1^m70. — L. 2^m00.

Un large canal entre deux quais bordés de maisons basses à toitures de tuiles rouges. Au fond, un pont de pierre d'une seule arche, derrière lequel, à droite, s'étend une rangée de maisons hautes. Le long du quai, plusieurs barques. Ciel bleu très lumineux.

Signé à droite : *R. Allègre.* Martigues, 1883.

ABRAHAM (TANCRÈDE), né à Vitré (Ille-et-Vilaine). — Au Musée, à Château-Gontier.

N° 6. *Barrage de l'Étang-du-Merle.*

H. 1^m15. — L. 1^m30.

Une nappe d'eau entre un barrage en pierres grises, au fond, et un barrage en planches, sur le devant. Au deuxième plan, à gauche, un bouquet de gros chênes. A droite, devant un arbre trapu, une paysanne assise. Effet de soleil couchant.

Signé à gauche : *Tancrède Abraham.*

CLARY (EUGÈNE), né à Paris, élève de M. César de Cock. — Place Pigalle, 11.

N° 535. *Champigny (Seine).*

H. 0m75. — L. 1m10.

Une prairie en fleurs au bord de la Seine. A droite, une jeune femme, en robe grise, gantée, avec un chapeau de paille orné d'une rose, se tourne, de profil, vers la gauche où coule le fleuve; elle tient dans les mains une grande branche de pommier en fleurs.

Signé à gauche, en bas : *E. Clary*. 83.

MORLON (ANTOINE-PAUL-ÉMILE), né à Sully-sur-Loire (Loiret). — Rue de l'Orient, 9 (Montmartre).

N° 1759. *Le Vœu.*

« Après l'horrible nuit d'angoisse et d'épouvante,
Sur le disque agrandi de la lune montante,
A nos yeux éblouis elle nous apparut
Comme une ancre d'argent annonçant le salut. »

(*Récit d'un naufragé.*)

H. 1m55. — L. 2m35.

Une barque en détresse, échouée sur les récifs, montée par cinq hommes. L'un est étendu dans la barque; un autre, glissant par-dessus bord, est soutenu par un troisième, déjà tombé sur le rocher. Le quatrième se tient debout sur la quille non encore submergée. Le cinquième se cramponne au bord de l'embarcation. Tous, les yeux et les bras dressés, se tournent vers l'image de la Vierge vaguement dessinée dans le disque de la lune, qui monte dans le ciel noir, à gauche.

Signé à gauche : *A. Morlon.*

LE POITTEVIN (Louis), né à la Neuville-Champ-d'Oisel

(Seine-Inférieure), élève de M. Bouguereau. — Rue Montchanin, 8.

N° 1495. *Le Val d'Antifer.*

H. 1m45. — L. 2m50.

Un vallon nu, formé par des mamelons de terrains arides. A gauche, au deuxième plan, un berger, en limousine grise, coiffé d'un feutre noir, sa houlette dans les mains, est assis sur un talus. Devant lui quelques porcs paissant dans une ravine. Au milieu, des touffes d'ajoncs en fleurs. Ciel gris à l'horizon.

Signé à droite, en bas : *Louis Le Poittevin.*

LEMAIRE (Louis), né à Paris. — Rue Saint-Claude, 1.

N° 1483. *Un Buisson de roses.*

H. 1m75. — L. 2m10.

Un gros buisson de roses sauvages. En bas, à gauche, des touffes de marguerites; à droite, un oiseau perché sur une branche. Au milieu, un nid plein d'oisillons pépiant, les cous tendus, vers leur mère qui arrive en volant, un ver dans le bec.

Signé en bas, à droite : *Louis Lemaire.*

LE CAMUS (Louis), né à Paris, élève de MM. Bonnat et Carolus Duran. — Boulevard de Clichy, 8.

N° 1442. *La Coupée; — île de Sercq.*

H. 2m00. — L. 3m00.

Un promontoire étroit, aux pentes escarpées couvertes de gazon, s'enfonçant entre deux bras de mer et tournant vers la droite. Un petit sentier suit sa crête. Ciel très sombre.

SEVESTRE (Jules-Marie), né à Breteuil (Eure), élève de L. Cogniet. — Rue de Chabrol, 18.

N° 2213. *Baigneuses.*

H. 1m15. — L. 1m60.

A droite, une baigneuse, nue, de face, dans l'eau jusqu'aux genoux, tord ses cheveux au-dessus de sa tête. A gauche, une autre, nue, vue de dos, est assise sur un rocher; deux autres, l'une drapée de rose, l'autre drapée de gris jusqu'à la ceinture, se tiennent auprès d'elle. Fond de feuillages sous un ciel gris tendre.

Signé en bas, à droite : *J. Sevestre.*

VILLEBESSEYX (Gustave), né à Paris, élève de Lefuel et de M. Philippe Rousseau. — Rue Fontaine-Saint-Georges, 40.

N° 2390. *Veille de la fête de saint Cornély; — Église de Carnac* (*Morbihan*).

Intérieur de la nef. Arcades en plein cintre sur les bas côtés. Le plafond est divisé en caissons peints et dorés. A gauche, au premier plan, une chaire en ferronnerie adossée à une colonne. Au bas, des piles de chaises. Au fond, devant la grille du chœur, des bannières, de couleurs vives, toutes dressées. Dans un coin, à gauche, un prêtre, en surplis blanc, s'entretient avec un paysan, en blouse bleue, qui déballe des fleurs.

Signé à droite, en bas : *Gustave Villebesseyx.*

Acquis par l'État.

PEZANT (Aymar), né à Bayeux (Calvados), élève de M. de Vuillefroy. — Place Dancourt, 10.

N° 1904. *Le Trou aux lapins; — fin d'automne.*

H. 1m30. — L. 2m00.

Un sentier herbu, entre de hauts talus couverts de broussailles, s'enfonçant sur la gauche. A droite, sous les ronces pendantes, dans la terre blanchâtre, plusieurs trous de terriers. Au premier plan, deux lapins.

Signé en bas, à droite : *Aym. Pezant.*

MERLOT (ÉMILE-JUSTIN), né à Saints-en-Puysaie (Yonne), élève de MM. Lavieille et Harpignies. — Rue de la Santé, 11.

N° 1675. *Vallon de Jean II* (*Bretagne*).

H. 1m60. — L. 1m10.

Au premier plan, une flaque d'eau dans un terrain rocailleux et semé de bruyères. A gauche, sur un talus, quelques gros chênes touffus et verts. Au fond, dans une échancrure de la lande, faisant tache rouge, le soleil couchant.

Signé à gauche, en bas : *E. Merlot.* 83.

FLANDRIN (PAUL-HIPPOLYTE), né à Paris, élève de Lehmann. — Rue du Cherche-Midi, 17.

N° 939. *La Résurrection de la fille de Jaïre.*

H. 2m30. — L. 3m00. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, sur un lit jonché de roses, la jeune fille, enveloppée de blanc, se dresse sur son séant et tend la main gauche au Christ, vêtu de blanc, qui s'avance par la droite. Sur le premier plan, à gauche, une jeune femme, vue de dos, agenouillée devant le lit. A droite, au fond de la chambre tendue de tapis, sous une porte cintrée ouvrant sur la rue ensoleillée, un groupe de spectateurs venant du dehors.

Signé à droite, en bas : *Paul-Hippolyte Flandrin.* 83.

BASHKIRSEFF (Mlle Marie), née à Pultava (Russie), élève de M. Tony Robert-Fleury.

2517. *Portrait de Mlle D. de B...*

H. 0m60. — L. 0m50. — Pastel. Tête grandeur naturelle.

Jeune femme, de type russe, vue de face. Yeux gris clignotants, nez écrasé, lèvres épaisses, cheveux blonds en désordre. Ses épaules sont enveloppées d'un peignoir blanc. Fond gris.

COOSEMANS (Joseph-Théodore), né à Bruxelles. — A Bruxelles, rue Dupont, 77.

N° 589. *Chemin en Campine; — Limbourg belge.*

H. 1m10. — L. 1m85.

Une route sablonneuse, toute défoncée, entre une rangée de chênes et de sapins dépouillés, sur la gauche, et des taillis de bouleaux à droite. Ciel gris. Le soleil se couche sur la gauche.

Signé à droite : *J. Coosemans.* 1883.

DINET (Alphonse-Étienne), né à Paris, élève de MM. Tony Robert-Fleury, Bouguereau et Galland. — Rue de Rome, 143.

N° 798. *Vue prise du rocher de Samois.*

H. 1m85. — L. 1m90. — Fig. presque aussi grandes que nature.

Au premier plan, une petite fille, tenant dans une main son chapeau de paille et dans l'autre une touffe de fleurs, se tourne, de profil, vers la droite, où arrivent, du fond d'un chemin creux, deux autres enfants suivis d'un paysan et d'une paysanne. A gauche, un gamin, de face,

qu'on voit à mi-corps, juché sur un rocher. Au fond, une vallée pleine de bruyères en fleurs avec une ligne de bois verts, au delà desquels on aperçoit un village dans une plaine.

Signé à gauche : *E. Dinet.* Samois. 1882.

DIETERLE (Pierre-Georges), né à Paris, élève de Corot. — Rue de Bruxelles, 3.

N° 792. *Après l'orage; — Yport (Seine-Inférieure).*

H. 1m85. — L. 2m90.

Mer déferlant sous un ciel orageux. A gauche, une pointe de rocher. Des mouettes volent, à droite, dans le ciel sombre.

Signé à droite, en bas : *Georges Diéterle.*

Acquis par l'État.

DESBOUTIN (Marcellin-Gilbert), né à Cérilly (Allier). — A Nice, rue de France, 179.

N° 751. *Portrait de femme; étude.*

H. 0m90. — L. 0m75. — Buste grandeur naturelle.

Dame d'âge mûr, de face, portant un grand chapeau noir à la Rubens avec plume noire et un manteau noir à revers de fourrures blanches. Yeux gris, cheveux châtains tombant en longues boucles.

Signé à droite, en bas : *M. Desboutin.* Nice, 1882.

Acquis par l'État.

RENOUARD (Paul), né à Cour-Cheverny (Loir-et-Cher), élève de Pils. — Rue de l'Arbre-Sec, 46.

N° 3134. *Enfants assistés.*

Trois dessins dans un cadre.

1. *La première division passe au réfectoire.* Ils marchent, en file, sur un rang, de droite à gauche, chacun tenant les mains sur les épaules de celui qui le précède. — 2. *La crèche.* A gauche, un enfant, assis à terre; cinq autres, de face, assis dans de petites chaises. Une femme, à genoux, fait manger le dernier. Derrière, une cheminée devant laquelle se tient une femme séchant du linge. Une double rangée de berceaux le long du mur. A droite, au deuxième plan, une religieuse devant une table couverte de tasses. — 3. *On prépare la bouillie.* Sept bébés, rangés de face, assis dans de petites chaises, pleurant et criant.

HELLQUIST (Carl-Gustave), né à Stockholm, élève de l'Académie des Beaux-Arts de Stockholm. — Rue Martin, 5 (aux Ternes).

N° 1190. *Mise à rançon de la ville de Visby par Waldemar Atterdag, roi de Danemark, en 1361.*

« Waldemar aborda l'île de Gothland avec une grande armée. Il vainquit deux fois les Gothlandais, s'approcha de Visby, capitale de l'île, et, après avoir battu encore une armée composée des bourgeois de Visby, les portes de la ville s'ouvrirent à lui. Il fit alors placer trois grands tonneaux à bière sur la grande place et ordonna aux bourgeois de les remplir, en moins de six heures, avec de l'or et de l'argenterie, pour préserver la ville du pillage. A l'heure dite les tonneaux étaient remplis, mais la ville ne se releva jamais de ce désastre. »

(*Chroniques de l'Histoire de Suède.*)

H. 2m00. — L. 3m35.

Au premier plan, au milieu, de face, une dame éplorée, tenant un enfant dans ses bras, ayant à son côté une petite fille qui s'attache à elle. Un gentilhomme, en chaperon rouge, près d'elle, serre le poing. A

droite, un juif et un jeune garçon arrivent, portant des orfèvreries et des coffrets. Sur le deuxième plan, les trois tonneaux, dont l'un est déjà rempli. A gauche, un soldat pousse un jeune homme qui porte des bijoux. Au troisième plan, à droite, Waldemar, assis, l'épée entre les jambes, sous un dais, sur une estrade devant laquelle se tient un porte-étendard, la visière baissée. La place est pleine de gens apportant leur tribut. Au fond, des rues gardées par des soldats.

Signé à gauche : *C.-G. Hellquist.* 1882.

BIESSY (Gabriel), né à Mont-de-Marsan, élève de M. Carolus Duran. — Rue du Moulin-de-Beurre, 14.

N° 235. *Enfant prodigue.*

H. 1m40. — L. 3m00.

Sur la pente d'une falaise descendant vers la mer qu'on aperçoit à droite, le jeune homme, presque nu, sale et hâlé, est étendu, la tête dans ses mains. En bas, à gauche, un porc; quelques autres porcs groupés sur la droite. Ciel gris teinté de soleil couchant.

Signé à droite : *G. Biessy.* 83.

LIPHART (Ernest de), né à Dorpat (Russie), élève de MM. Lenbach et Jacquet. — Boulevard Berthier, 61.

N° 1532. *La Première Étoile. Plafond.*

H. 3m75. — L. 5m60. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche, en plein ciel, une femme, à demi nue, assise dans un char traîné par deux hiboux et qu'un petit génie pousse à la roue, s'élève au-dessus d'un grand nuage qui occupe tout le bas du tableau. Elle tient une torche dans la main droite, au-dessus de laquelle s'allume une étoile. En bas, au premier plan, sur le bord d'un nuage, un enfant à mi-corps. Deux génies, volant dans le haut, déroulent une

guirlande de pavots. A droite, dans une échancrure des vapeurs, la rougeur du soleil couchant.

LOPISGISCH (Georges-Antonio), né à Vichy (Allier), élève de MM. Bonnat et E. Leroux. — Rue Darcet, 7.

N° 1551. *La Plaine de l'Enfer, à Cayeux-sur-Mer.*

H. $0^{m}75$. — L. $1^{m}10$.

Une prairie verte, que traverse, venant du fond vers la droite, un petit ruisseau. A gauche, au second plan, un groupe de chaumières. Ciel lumineux semé de nuages blancs. Effet de printemps.

Signé à gauche : 1882. *G. Lopisgisch.*

PORCHER (Charles-Albert), né à Orléans, élève de M. Lambinet. — Rue Bréda, 26.

N° 1960. *Une Matinée d'été.*

H. $1^{m}50$. — L. $2^{m}30$.

Une rivière paisible, entre une rive basse, à gauche, bordée par une ligne de coteaux, et des rochers couverts de végétation à droite. Au second plan, à droite, deux grands arbres, dont l'ombre s'étend sur la rivière.

Signé à droite, en bas : *A. Porcher.*

PINCHART (Emile), né à Cambrai, élève de M. Gérôme. — Avenue de Villiers, 147.

N° 1927. *Portraits.*

H. $1^{m}50$. — L. $1^{m}20$. — Fig. grandeur naturelle.

Une jeune dame blonde, en noir, à droite, assise sur un canapé rose. Une petite fille, en blanc, se tient debout, près d'elle, une main sur ses genoux, et tend l'autre à un jeune garçon, en culottes courtes, un cerceau à la main, qui s'appuie à un meuble, sur la gauche. Fond de tenture grise.

Signé à droite, en bas : *A. Pinchart.* 1883.

ROUSSELIN (Joseph-Auguste), né à Paris, élève de Gleyre et de MM. Bouguereau et Tony Robert-Fleury. — Rue de Villiers, 27.

N° 2120. *Portrait de Mlle ***.*

H. 1m20. — L. 0m80. — Fig. grandeur naturelle jusqu'aux genoux.

Jeune fille de face, la tête nue, laissant tomber ses deux mains croisées. Cheveux noirs bouclés, teint pâle, yeux brun-gris. Elle porte une robe rouge à manches courtes et une collerette de dentelle blanche. Fond vert.

Signé en haut, à gauche : *A. Rousselin.* 1883.

SCHMITT (Léon-Félix-Paul), né à Paris, élève de M. Guillemet. — Rue Delambre, 14, et chez Mme Vve Lemerre, rue du Regard, 2.

N° 2185. *Le Mauvais Temps de septembre; — vallée de Gouvernes (Seine-et-Marne).*

H. 1m40. — L. 2m20.

Au premier plan, un grand verger, planté de pommiers, descendant vers la gauche. Au deuxième, une ligne d'arbres verts. Au fond, une colline sablonneuse surmontée de quelques maisons et d'un clocher. Le ciel est chargé de nuages menaçants. Sur le devant, à droite, une

paysanne, portant du bois, marche à grands pas; au milieu, un gamin, son panier au bras, se penche et ramasse des pommes.

Signé à gauche : *P. Schmitt*. 83.

THÉVENOT (François), né à Paris, élève de MM. Bin et Lequien fils. — Rue d'Orsel, 48.

N° 2284. *Misère.*

H. 1^m10. — L. 1^m40.

Dans une pauvre chambre, au fond, un homme en cheveux gris, déguenillé, assis, de face, la tête dans ses mains, sur une couchette en fer. Sur le premier plan, à gauche, une petite fille, assise sur un tabouret, un panier au bras, joue avec une poupée qu'elle étend dans un petit berceau posé sur une chaise cassée. A gauche, une table et un chandelier, un mauvais buffet portant un mauvais pot à eau. A droite, un poêle de fonte.

Signé à gauche : *François Thévenot*. 1883.

LAVIEILLE (Mme Marie-Ernestine, née Ferville-Suan), née à Barbizon, élève de son père. — Avenue Parmentier, 47.

N° 1427. *Le Moulin d'Arondeau, à Bretoncelles* (*Orne*).

Au premier plan, un cours d'eau que traverse un pont de bois entre de grands arbres des deux côtés. Au fond, les bâtiments du moulin. Ciel clair. Effet de printemps.

Signé en bas, à droite : *Marie Lavieille*. 1883.

LAURENT (Ernest-Joseph), né à Paris, élève de Lehmann

et de MM. Hébert et Merson. — Boulevard de Port-Royal, 72, et rue de Sévigné, 27.

N° 1416. *Clarisse Harlowe.*

« C'étaient là de belles heures; doux crépuscule d'un beau jour qui s'évanouit dans l'occident; que de bons moments elle passait ainsi avec elle-même! elle oubliait alors le vif sentiment de sa faute, la perte de sa bonne renommée, la ruine de ses justes espérances. »

(RICHARDSON, *Clarisse Harlowe.*)

H. $2^{m}20$. — L. $1^{m}80$. — Fig. grandeur naturelle.

Vêtue de blanc, elle est assise sur un banc de jardin, la tête penchée à droite sur un oreiller. Près d'elle un livre et des fleurs. Derrière, plusieurs troncs d'arbres, entre lesquels on aperçoit un pavillon. Le sol est jonché de feuilles mortes.

Signé à gauche, en bas : *Ernest Laurent.* 1883.

LAROCHE (AMAND), né à Saint-Cyr-l'Ecole (Seine-et-Oise), élève de Drolling et de M. Wachsmuth. — Boulevard de Clichy, 11.

N° 1385. *Portrait de M. G...*

H. $0^{m}90$. — L. $0^{m}75$. — Fig. à mi-corps, grandeur naturelle.

Homme d'âge mûr, vêtu de noir. Il est assis, de trois quarts, la tête nue. Il tient un cigare dans sa main droite appuyée au dos de la chaise, sa main gauche dans la fente de son gilet. Moustaches châtain clair. Cheveux courts.

Signé à gauche, en bas : *A. Laroche.* 1883.

SOUZA-PINTO (JOSÉ-JULIO DE), né à l'île Terceira (Por-

tugal), élève de l'Académie de Porto et de M. Cabanel. — Rue de Seine, 63.

N° 2236. *La Culotte déchirée.*

H. $0^{m}90$. — L. $0^{m}75$.

A gauche, devant une grande cheminée, une vieille paysanne est en train d'enfiler une aiguille pour raccommoder une culotte rapiécée qu'elle tient sur ses genoux. A droite, un gamin, les jambes nues, sa chemise pendante, son sac d'école au dos, est appuyé, la tête dans ses mains, contre le montant de la cheminée.

Signé en bas, à droite : *Souza Pinto.*

BLAU (Mlle Tina), née à Vienne (Autriche), élève de MM. Aug. Schœffer et Lindenschmitt. — A Vienne, Wipplingerstrasse.

N° 265. *Le Printemps au Prater.*

H. $2^{m}20$. — L. $2^{m}90$.

A gauche, un ruisseau dans lequel jouent quelques gamins, et sur le bord duquel est assise, au premier plan, une femme tenant un enfant sur son dos. Au milieu, un groupe de grands arbres qui commencent à verdir. A droite et à gauche, des gazons semés d'arbustes. Deux dames et une petite fille sont arrêtées sur un chemin à droite.

Signé à droite : *Tina Blau.*

DEGRAVE (Jules-Alexandre Patrouillard-), né à Saint-Quentin (Aisne), élève de M. Gérôme. — A Saint-Quentin, rue Saint-Remy, 6.

N° 700. *Une Classe communale.*

H. $0^{m}90$. — L. $1^{m}25$.

Deux rangées de tables parallèles, de face, avec deux enfants devant chaque table, en train d'écrire. A droite et à gauche, le long des murs, sur trois rangées, des enfants en bas âge, les filles à droite, les garçons à gauche. Au fond, un poêle de fonte. Une sœur de charité passe à droite entre les rangs. Sur le premier plan, un petit garçon, à genoux, en pénitence.

Signé à gauche : *Degrave.*

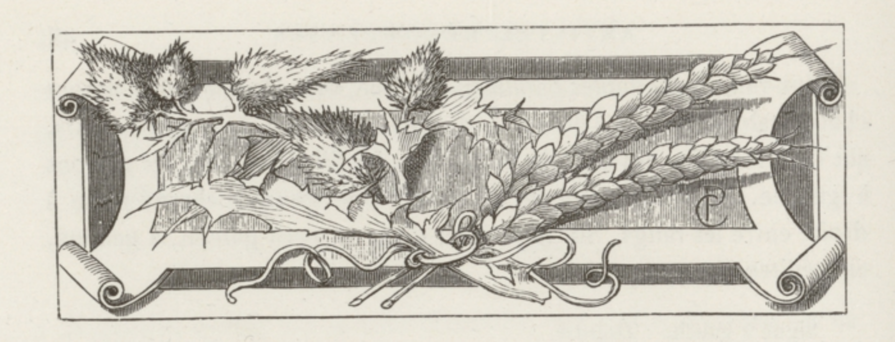
DIÉTERLE (Mme MARIE, née VAN MARCKE), née à Sèvres, élève de son père. — Rue de Bruxelles, 3.

No 794. *La Marmonette.*

H. 0m80. — L. 0m95.

Au milieu d'une mare entourée de bois verts, une vache blanche et une vache brune. A droite, de dos, une génisse jaune. Un peu plus loin, une vache dressant la tête vers les branches basses d'un saule. Au fond, une petite écluse.

Signé à gauche, en bas : *Marie Diéterle.*



ARTISTES HORS CONCOURS

BASTIEN-LEPAGE (Jules), né à Damvillers. (Voir le *Livre d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 131. *L'amour au village.*

H. $1^{m}90$. — L. $1^{m}80$. — Fig. grandeur naturelle.

A gauche une jeune paysanne, vue de dos, la tête nue, en corsage gris et jupe brune, se tient adossée à la clôture d'un potager. Elle tient une fleur dans la main droite. Un jeune paysan, en costume de travail, chemise de laine grise et jambières de cuir, se tient, de face, près d'elle, sur la droite, le coude appuyé au montant de la porte ouverte. Il garde les yeux baissés et se tortille les doigts d'un air embarrassé. Un mouchoir à carreaux sèche, à gauche, sur la haie. A droite, des plantes grimpantes. Fond de potagers et de jardins en fleurs montant vers une ligne de chaumières. Ciel gris.

Signé en bas, à droite : *Bastien-Lepage*. Damvillers, 1882.



W. Bouguereau, pinx. Gery-Bichard, sc.

LA NUIT.

BERNIER (Camille). (Voir le *Livre d'or* de 1879 et 1882.)

N° 199. *Le Vieux Chemin; — Bretagne.*

H. 1^m40. — L. 2^m00.

Un chemin creux, entre des talus plantés d'arbres jaunis, où paissent trois chevaux. Sur le talus de gauche une paysanne assise au pied d'un arbre et tricotant. Ciel gris d'automne.

Signé à gauche, en bas : *C. Bernier.*

BOUGUEREAU (William-Adolphe), membre de l'Institut. (Voir le *Livre d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 327. *Alma Parens.*

H. 2^m30. — L. 1^m45. — Fig. grandeur naturelle.

Une jeune femme, couronnée d'épis, de coquelicots et de bluets, assise, de face, le sein nu, sur un siège de marbre, dans la campagne. Elle est entourée de neuf enfants nus, dont deux, vus de dos, lui grimpent sur les genoux, deux se suspendent à ses épaules, deux autres se tiennent debout, la regardant, à droite. Un septième, ceint d'une peau, joint les mains, de face, à sa gauche. En bas, les deux derniers s'embrassent en jouant sur le gradin de marbre. A terre des raisins et des pommes. Fond de montagnes bleuâtres.

Signé à gauche, sur la plinthe : *W. Bouguereau.* 1883.

N° 328. *La Nuit.*

H. 2^m10. — L. 1^m10. — Fig. grandeur naturelle.

Elle est représentée sous la figure d'une femme nue qui s'envole, de face, et ramène des mains sur son front un pan du voile bleu-gris qui, lui enveloppant les jambes, se déroule en flottant, le long du

corps jusqu'à sa tête. Au-dessous d'elle, des nuages sombres et la terre qui s'obscurcit. Au-dessus, à droite, un hibou volant dans le ciel clair où pointent quelques étoiles blanches.

Signé en bas, à gauche : *W. Bouguereau.* 1883.

BONNAT (Léon), membre de l'Institut. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 289. *Portrait de Mme E. K...*

H. 2m25. — L. 1m35. — Fig. en pied de grandeur naturelle.

Jeune femme brune et pâle, debout, de face, les bras tombants, en robe de velours bleu, à longue traîne, échancrée sur la poitrine. Elle porte dans les cheveux un croissant en brillants, aux oreilles de grosses perles, au cou un long chapelet de perles blanches descendant sur le corsage, aux mains des gants gris montant jusqu'à mi-coude.

Signé en bas, à gauche : *L. Bonnat.* 1882.

N° 290. *Portrait de M. Morton, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la légation des États-Unis d'Amérique.*

H. 1m48. — L. 1m05. — Fig. grandeur naturelle, jusqu'aux genoux.

De face, la tête nue, la main droite sur la hanche, il s'appuie de la gauche pendante sur la poignée d'un parapluie noir. Cheveux gris et courts. Redingote noire, pantalon gris, cravate bleue.

Signé en bas, à gauche : *L. Bonnat.* 1883.

BOULANGER (Gustave-Rodolphe), né à Paris, élève de Jollivet et de P. Delaroche. Prix de Rome 1849. Méd. 2e cl.

1857. Rapp. 1859 et 1863, ✻ 1865, méd. 2e cl. 1878 (E. U.), membre de l'Institut 1882. — Rue de Boulogne, 6.

N° 331. *La Source du Tibre.*

H. 1m65. — L. 0m83. — Fig. grandeur naturelle.

Une jeune femme nue, très brune, couronnée d'un laurier d'or, se tient debout, de face, adossée à un rocher d'où tombe l'eau d'une source. Dans la main droite elle porte une statuette de louve en or, dans la gauche, quelques herbes. En bas, à droite et à gauche, des touffes d'iris en fleur.

Signé à gauche : *G. Boulanger.* MDCCCLXXXIII.

BRETON (JULES-ADOLPHE). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1882.)

N° 365. *L'Arc-en-ciel.*

H. 1m10. — L. 1m55.

Sur la droite, de face, une paysanne, assise sur un âne, se retourne vers un jeune homme qui la suit, en lui montrant un arc-en-ciel qui déploie à l'horizon sa bande lumineuse au-dessus de coteaux mouvementés. Terrain rocailleux. Ciel chargé d'orage.

Signé à droite : *Jules Breton.* 1835.

N° 366. *Le Matin.*

H. 0m90. — L. 1m60.

Sur le premier plan, à gauche, dans une prairie doucement éclairée, un jeune paysan, une baguette à la main, tenant son chapeau derrière son dos, s'avance près d'un petit ruisseau au delà duquel, à droite, se tient debout, tournée vers lui, une jeune fille qui s'appuie sur un long

bâton. A droite, deux vaches paissant. Fond de collines encore embrumées sous le soleil qui monte à l'horizon et projette sur le premier plan les ombres allongées des deux figures.

Signé à droite : *Jules Breton.* 83.

BUSSON (Charles). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1880.)

N° 419. *Avant la pluie : — plaine de Montoire* (*Loir-et-Cher*).

H. 1m55. — L. 2m15.

Au premier plan, au pied d'une berge sablonneuse, s'étend une eau grise vers laquelle descendent, débouchant d'un chemin creux, trois vaches, sur la gauche. Dans la plaine, à droite, quelques minces troncs d'arbres dépouillés ; çà et là, des vaches paissant. A gauche, au fond, un coteau bas et boisé et des maisons éparses. Un énorme nuage noir, troué de lumière au centre, répand son ombre menaçante sur la campagne.

Signé à droite, en bas : *Ch. Busson.* 1883.

CABANEL (Alexandre), membre de l'Institut. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 424. *Portrait de Mme H...*

H. 1m30. — L. 0m80. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Dame âgée, de face, la tête nue, les cheveux blancs et relevés. Elle porte une robe de soie noire, bordée de fourrures, échancrée sur la poitrine, et tient ses mains croisées sur sa ceinture. Dans sa main gauche, gantée de suède jaune, elle tient son autre gant. Fond brun.

Signé à gauche, en bas : *Alex. Cabanel.* 1881.

N° 425. *Portrait de Mme H. C.*

H. 0m73. — L. 0m60. — Fig. grandeur naturelle, à mi-corps.

Jeune femme, de face, la tête nue, un peu tournée à droite. Elle a les mains croisées, et appuie son bras droit sur le bord d'une table garnie d'un tapis bleu. Cheveux châtains et ondulés. Elle porte une robe noire décolletée, à manches courtes, avec deux roses au corsage, et tient sur son bras droit une écharpe de dentelle noire.

Signé en haut, à droite : *Alex. Cabanel.* 1882.

CAROLUS-DURAN (ÉMILE-AUGUSTE), né à Lille (Nord). — Passage Stanislas, 11. — (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 451. *Portrait de Mme H...*

H. 2m25. — L. 1m50. — Fig. en pied, grandeur naturelle.

Elle se tient debout, de face, tenant dans la main gauche un bouquet de fleurs d'églantier. Cheveux noirs tombant sur le front, teint basané. Elle porte une robe rouge incarnat, décolletée en carrée, avec longue traîne, et des manches courtes bordées de dentelles. Fond de tenture rouge.

N° 452. *Vision.*

H. 2m00. — L. 2m75. — Fig. plus petites que nature.

A droite, de trois quarts, un vieillard chauve et barbu, le dos et les jambes nus, un genou en terre, le bras gauche tendu, tient les yeux fixés sur une femme nue, aux cheveux épars et semés de roses, qui apparaît en l'air, sur la gauche, ouvrant des deux bras en croix une draperie rouge qui flotte derrière elle, au milieu d'une pluie de roses. A gauche, un rocher surplombant.

CHARTRAN (Théobald), né à Besançon, élève de M. Cabanel. Méd. 3e cl. 1877. Prix de Rome 1877. Méd. 2e cl. 1881. — Rue Prony, 63.

N° 504. *Vision de saint François d'Assise.*

H. 2m65. — L. 4m45. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur d'une étable en soupente. Au premier plan, à droite, assis dans la paille, près d'un moine couché qui dort les poings fermés, le saint se soulève, et regarde avec surprise à gauche vers la porte, rayonnante de lumière, par laquelle s'avance un jeune homme à demi nu, la tête nimbée, jouant de la cornemuse. A gauche, au premier plan, des moutons et une chèvre près d'un abreuvoir.

Signé à droite : *Chartran*. Roma, 1882.

Acquis par le musée de Carcassonne.

COMERRE (Léon-François), né à Trélon (Nord), élève de M. Cabanel. Méd. 3e cl. 1875. Prix de Rome 1875. Méd. 2e cl. 1881. — Rue Ampère, 51.

N° 574. *Silène et les Bacchantes.*

Ivre, il roule par terre et redemande à boire;
Il n'est jamais tenté par la nymphe de l'eau.
Son corps entier rempli de vin comme un tonneau,
Silène veut encor ton jus, ô vigne noire;
La Bacchante, entr'ouvrant ses lèvres de ses mains,
Se fait aider d'un faune à face grimaçante,
Et, malgré ses efforts, en riant, elle plante
Dans sa bouche une grappe entière de raisins.

(Emmanuel Ducros.)

H. 4m25. — L. 3m25. — Fig. un peu plus grandes que nature.

Dans une clairière en pente, au premier plan, Silène, nu, roule à terre, en riant, sur le dos, jusqu'au bord d'une fontaine. Une Bacchante nue, étendue à son côté, lui retient le bras gauche et lui bar-



Chartran, pinx. F. Milius, sc.

VISION DE SAINT FRANÇOIS D'ASSISE.





L. Comerre, pinx. L. Massard, sc.

SILÈNE ET LES BACCHANTES.

bouille les lèvres de raisin, tandis qu'un satyre, agenouillé à gauche, de profil, lui saisit l'autre bras. Entre eux se montre, de face, une seconde bacchante couronnée de lierre. Derrière ce groupe, une troisième, ceinte d'une peau de panthère, se tient debout, portant au bras un panier plein de raisins.

Signé à gauche : *Léon Comerre.*

DUBOIS (PAUL), membre de l'Institut. (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1881.)

N° 825. *Portrait de Mlle de C... Vicomtesse de L. T. P...*

H. 1m10. — L. 0m85. — Fig jusqu'aux genoux de grandeur naturelle.

Jeune fille, brune, de trois quarts, assise dans une chaise de cuir verdâtre, la tête nue, les mains nues et croisées sur les genoux. Elle porte une robe bleue à manches courtes, décolletée en carré, et sur les épaules un fichu de mousseline. Au corsage un bouquet de roses blanches.

Signé à gauche, en bas : *P. Dubois.*

FALGUIÈRE (ALEXANDRE), membre de l'Institut. (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 906. *Le Sphinx.*

H. 1m50. — L. 2m60. — Fig. un peu moins grandes que nature.

Devant une caverne formée par des blocs de pierre, au premier plan, trois cadavres étendus; celui de gauche, un homme obèse, les jambes enveloppées d'une draperie noire, porte une couronne d'or. Celui du milieu, à moitié tombé dans une crevasse, supporte sur son épaule gauche un cadavre de femme, qu'on voit de dos. En bas, deux pieds

sortant d'un trou et une tête de mort. A droite, au fond, dans l'ombre de la caverne, le Sphinx.

Signé à gauche : *A. Falguière.* 1883.

Acquis par l'État.

FRANÇAIS (François-Louis). (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881.)

N° 366. *Rivage de Capri.*

H. $2^{m}00$. — L. $1^{m}60$. — Panneau décoratif.

Sur un tertre herbeux et fleuri, un cercle de grands arbres, au travers desquels on aperçoit la mer, d'un bleu tendre. A l'horizon une côte montagneuse. Ciel gris teinté de rose, en bas, sur la droite.

Signé à gauche : *Français.* 1883.

GERVEX (Henri), né à Paris, élève de MM. Cabanel et Brisset. — Rue de Rome, 62.

N° 1032. *Bureau de bienfaisance.*

H. $3^{m}70$. — L. $2^{m}20$. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur de salle éclairée au fond par une fenêtre cintrée. A gauche, la cloison vitrée d'un bureau dans laquelle s'ouvre un guichet. Une vieille femme, en châle, est devant le guichet, aux côtés duquel se tient, au premier plan, de dos, un garçon de bureau, accoudé sur la planchette ; et, au second plan, de face, une femme portant un petit enfant. Au centre de la salle, une jeune fille, en cheveux, un panier au bras, de profil, lit un papier. A droite, de face, une femme en bonnet, ayant devant elle une petite fille qui lui tient la main. Au fond, deux hommes assis dans l'ombre sur un banc.

Signé à gauche : *H. Gervex.*



H. Gervex, pinx. Vion, sc.

BUREAU DE BIENFAISANCE.



H. Harpignies, pinx. Yon, sc.

UNE APRÈS-MIDI À SAINT-PRIVÉ.


J. Henner, pinx. Ch. Waltner, sc.

LA FEMME QUI LIT.

HARPIGNIES (Henri). (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 1172. *Une Après-midi à Saint-Privé* (*Yonne*).

H. 0m55. — L. 0m75.

Dans une prairie verte, au premier plan, un petit cours d'eau bordé de joncs, arrivant du fond. Au deuxième plan, à droite, cinq troncs d'arbres effilés projetant de longues ombres, et dans l'éloignement quelques chaumières. A gauche un petit bouquet d'arbres. Ciel d'été bleu, très clair, semé de légers flocons blancs.

Signé en bas, à gauche : *H. Harpignies*. 1882.

Appartient à M. F. Duparc.

HÉBERT (Ernest-Antoine-Auguste), membre de l'Institut. (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 1186. *Le Petit Violoneux*.

H. 0m65. — L. 0m80.

Un jeune garçon, en veste brune, coiffé d'un chapeau de feutre noir, endormi sur une chaise. Il est posé de trois quarts et tient sa tête appuyée, de face, à gauche, sur le dossier de la chaise. Ses deux bras sont croisés sur l'un des barreaux. Il porte un violon en bandoulière.

Signé à gauche : *H.*

Appartient à Mme de Cassin.

HENNER (Jean-Jacques). (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 1191. *La Femme qui lit*.

H. 0m90. — L. 1m20. — Fig. un peu moins grande que nature.

Elle est nue, étendue, de profil, la tête à gauche, sur une fourrure noire, et, s'accoudant sur le bras droit, lit dans un livre ouvert devant elle. Fond neutre.

Signé en bas, à gauche : *J.-J. Henner.*

LANSYER (Emmanuel). (Voir les *Livres d'or* de 1879 à 1881.)

N° 1373. *La Rosée.*

H. 1m30. — L. 1m80.

Une vallée herbeuse et fleurie devant la mer. Au milieu, une source entourée d'arbres, près de laquelle se tiennent trois paysannes bretonnes, l'une agenouillée, l'autre adossée à un arbre, la troisième assise. A droite et à gauche, des pentes rocheuses semées d'arbustes. Sur toutes les verdures un voile de rosée blanche. Ciel pâle rougissant à l'horizon.

Signé à droite, en bas : *Lansyer.* 83.

LEROLLE (Henry). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1880.)

N° 1496. *L'Arrivée des bergers.*

H. 2m90. — L. 3m80. — Fig. grandeur naturelle.

Intérieur d'étable construite avec des troncs d'arbres. A gauche, sur le premier plan, un groupe de trois paysans, dont un vieillard vêtu d'une limousine, se tient, debout, de profil, en extase, près d'un pilier; un quatrième, les reins nus, les jambes nues, qu'on voit de dos, met un genou en terre. Devant eux, deux chiens. Au fond, sur la droite, la Vierge est assise, sous un rayon de lumière, dans la paille, devant une vache couchée, ayant à son côté saint Joseph qui se retourne. Au premier plan, à droite, dans l'ombre, un âne gris, qu'on voit de dos près d'un baquet.

Signé à gauche : *H. Lerolle.*



H. Lerolle, pinx. R. de Los Rios, sc.

L'ARRIVÉE DES BERGERS.

LAURENS (JEAN-PAUL). (Voir le *Livre d'or* de 1882.)

N° 1409. *Le Pape et l'Inquisiteur.*

H. 1m10. — L. 1m35.

A gauche, le pape, de profil, en robe violette et camail rouge, assis dans un fauteuil rouge à clous d'or, la main droite sur le bras du fauteuil. Il se retourne vers un dominicain, en froc blanc et capuchon noir, assis, de trois quarts, à son côté, qui déploie une charte de la main droite et tient la gauche posée sur une table couverte d'un drap rouge aux armes pontificales. Sur la table quelques livres et un chapeau de cardinal. Fond de muraille de pierre.

Signé en bas, à droite : *Jean-Paul Laurens*. 1882.

LE BLANT (JULIEN). (Voir le *Livre d'or* de 1880.)

N° 1440. *Exécution du général de Charette de La Contrie, à Nantes; mars 1796.*

H. 1m65. — L. 2m80.

Au premier plan, à droite, devant un long mur, près d'une poterne fermée, Charette, en habit blanc à revers rouges, botté, la tête nue et bandée d'un linge ensanglanté, se tourne à gauche vers un officier qui s'avance, son tricorne à la main. Entre eux un homme en grand manteau bleu, la tête dans ses mains, près de Charette. Dans l'éloignement, à gauche, arrive le peloton d'exécution, commandé par un officier à cheval. Au fond une rangée de soldats à peine visible sous la pluie qui tombe. Terrain sale et détrempé.

Signé à gauche, en bas : *J. Le Blant.*

LEFEBVRE (JULES). (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880, 1881, 1882.)

N° 1458. *Psyché.*

L'étoile au front, les mains tenant le sort du monde,
Psyché s'assoit, rêveuse, en attendant Caron.
« Quel est donc ce beau lis éclos sur l'Achéron? »
Pensent les morts errant dans une nuit profonde.

(EMMANUEL DUCROS.)

H. 2m50. — L. 1m70. — Fig. grandeur naturelle.

Nue, ses cheveux blonds pendants, une étoile au front, elle est assise, à droite, de profil, sur la cime d'un roc escarpé. Elle tient sur ses genoux un coffret d'ivoire, et regarde au loin, vers la gauche, des fantômes drapés de blanc qui s'envolent dans le ciel sombre. En bas, à gauche, la mer pâle et grise. A droite, un serpent monte le long du roc.

Signé en bas, à droite : *Jules Lefebvre.*

LEROUX (HECTOR). (Voir le *Livre d'or* de 1881.)

N° 1501. *Le Tibre.*

H. 0m65. — L. 1m10.

Le fleuve, aux eaux grises, descend du fond entre des constructions à droite et un quai planté d'arbres à gauche. Sur une avancée du quai formant terrasse, se tient, près d'un autel de pierre d'où s'élève un filet de fumée, une jeune prêtresse en tunique blanche et péplum gris violacé, debout, la main sous le menton.

Signé en bas, au milieu : *Hector Leroux.*

LHERMITTE (LÉON-AUGUSTIN). (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1882.)

N° 1518. *La Moisson.*

H. 2m40. — L. 2m70. — Fig. grandeur naturelle.



Pelez, pinx. H. Manesse, sc.

SANS ASILE.

Au milieu d'un champ de blé, un vieux faucheur, en culottes de velours, la chemise ouverte, de face, s'essuie le front du revers du bras droit. Au premier plan, à gauche, une femme à genoux, de profil, est en train de lier une gerbe. Une autre, à l'arrière-plan, à droite, de face, presse un faisceau d'épis dans sa faucille. Au fond, quelques toitures de briques et une ligne de coteaux bleuâtres sous un ciel plombé.

Signé : *L. Lhermitte.* 1883.

MOROT (Aimé). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1880.)

N° 1760. *Martyre de Jésus de Nazareth.*

« Ah! le voilà, celui qui s'est appelé Fils de Dieu! Que son Père, s'il veut, vienne maintenant le délivrer! »

(E. Renan, *Vie de Jésus.*)

H. 3m20. — L. 2m20. — Fig. grandeur naturelle.

Sur une potence formée de deux troncs d'arbres, Jésus est cloué, les bras en croix, la tête renversée en arrière sous un jet de lumière. Ses bras, son ventre, ses pieds sont liés par des cordes au bois sanglant, qui porte, en bas, un cartel avec une inscription hébraïque, grecque et latine : *Rex Judæorum.* Ciel très sombre.

Signé : *A. Morot.*

PELEZ (Fernand). (Voir les *Livres d'or* de 1879 et 1880.)

N° 1857. *Sans asile.*

H. 1m35. — L. 2m40. — Fig. grandeur naturelle.

Dans une rue, au pied d'un mur couvert d'affiches déchirées, une femme, en haillons, de face, assise sur des paquets, allaite un enfant enveloppé d'un châle. Une petite fille, accroupie, de face, à droite, dort contre son genou. Deux petits garçons, à gauche, dorment aussi, couchés en travers, sur des hardes. Un troisième se tient près d'eux,

assis sur un banc, les mains croisées, les yeux fixes. A droite, un poêle de fonte et des ustensiles de ménage.

Signé à gauche : *F. Pelez.*

RENOUF (Emile), né à Paris, élève de MM. Boulanger, Jules Lefebvre et Carolus-Duran. — Méd. 2e cl. 1880.

N° 2032. *Le Pilote.*

H. 5m45. — L. 6m70. — Fig. grandeur naturelle.

Sur une mer sombre et furieuse, une barque, vue d'arrière, montée par quatre hommes, s'efforce de gagner l'horizon, où l'on aperçoit la mâture penchée d'un navire en détresse. Trois des marins, coiffés de bérets, se penchent sur de longs avirons. Le quatrième, coiffé d'un chapeau de toile cirée, se tient debout, à l'arrière, gouvernant des deux mains avec une rame. Ciel noir déchiré d'éclairs.

Signé : *E. Renouf.*

Acquis par l'État.

ROLL (Alfred-Philippe). (Voir les *Livres d'or* de 1880 et 1882.)

N° 2093. *En Normandie.*

H. 2m10. — L. 2m25. — Fig. grandeur naturelle.

Une vache blanche, tachée de roux, marchant, de droite à gauche, la tête penchée vers une touffe d'herbes. Au milieu, sur le devant, une poule noire. Au second plan, dans le fond, une paysanne assise, de face, sur le seuil d'une chaumière, donne à boire à une petite fille. A droite arrive un jeune garçon. Fond de verdure.

Signé en bas, à droite : *Roll.*

Acquis par l'État.



F. de Vuillefroy, pinx. Yon, sc.

DANS LES PRÉS.



J. Worms, pinx. A. Mongin, sc.

LES POLITICIENS.

ROUSSEAU (PHILIPPE). (Voir les *Livres d'or* de 1879, 1880.)

N° 2117. *Victuaille.*

H. $1^{m}40$. — L. $2^{m}00$.

Sur un banc de pierre une grosse bassine de cuivre fumante d'où sortent les pattes d'un homard. A gauche, des tas de langoustes et de homards. A droite, des canards. Le long du banc une grande écumoire en cuivre et en bas un tonnelet, des crabes et des écrevisses. Dans l'ombre, à gauche, contre le mur, une bourriche d'où tombent des œufs. Sur un tabouret de paille, un chat noir assis.

Signé à droite, en bas : *Ph. Rousseau.* 83.

VUILLEFROY (FÉLIX DE), né à Paris, élève de MM. Hébert et Bonnat. — Rue Andrieux, 3.

N° 2411. *Dans les prés.*

H. $1^{m}25$. — L. $1^{m}60$.

Quatre vaches, de couleurs diverses, s'avancent, presque de face, dans une prairie touffue en pleine floraison. Une cinquième suit derrière, un peu sur la droite. Au fond, à droite, des taillis ; à gauche, à l'horizon, la pente d'un coteau.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

WORMS (JULES), né à Paris, élève de M. Lafosse. — Rue de Navarin, 19. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 2657. *Les Politiciens.*

H. $0^{m}73$. — L. $1^{m}00$.

Intérieur d'un *patio* espagnol. A droite, un gros aubergiste lit en riant un journal, tandis qu'un autre paysan, vu de profil, au centre,

s'avance vers lui en tendant le bras droit. Près de l'aubergiste, se tient, d'un côté, les bras croisés, un ecclésiastique en soutane et calotte noire; de l'autre côté, deux autres personnages lisent par-dessus son épaule. A droite, au premier plan, un paysan, assis sur une pierre au pied d'une colonne où s'enroule un cep de vigne, en train de manger, s'interrompt pour écouter. A l'arrière-plan, à gauche, dans l'angle de la cour, de face, un muletier poursuit, en l'agaçant, une fille qui porte une soupière.

Signé à gauche : J. *Worms.*





SCULPTURE

GRAVURE EN MÉDAILLES ET SUR PIERRES FINES

MÉDAILLES DE PREMIÈRE CLASSE

TURCAN (Jean), né à Arles (Bouches-du-Rhône), élève de M. Cavelier. — Méd. 2e cl. 1878. — Boulevard du Port-Royal, 92.

N° 4263. *L'Aveugle et le Paralytique.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m35. — L. 1m25. — Pr. 1m35.

Debout, nu, la tête dressée, le bras gauche tendu, l'Aveugle marche, portant sur son dos le Paralytique, dont il tient les deux jambes serrées

l'une contre l'autre sur sa hanche droite. Le Paralytique, se retenant de la main droite à l'épaule de son porteur, lui guide le bras gauche de l'autre main. Il porte une ceinture d'étoffe.

Acquis par l'État.

CARLIER (Émile-Joseph), né à Cambrai, élève de Jouffroy et de M. Hiolle. — Méd. 2e cl. 1879. — Rue Denfert-Rochereau, 37.

N° 3428. *Fraternité!*

Je marcherai pour vous, vous y verrez pour moi.

(Florian, *l'Aveugle et le Paralytique.*)

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}10$. — L. $1^{m}10$. — Pr. $1^{m}00$.

Debout, nu, l'Aveugle porte le Paralytique à califourchon sur son dos, et lui tient, de chaque côté, les jambes. Le Paralytique entoure du bras droit la poitrine de son porteur et penche la tête par-dessus son épaule gauche, en laissant, du même côté, pendre son autre bras, la main ouverte et tendue.

Acquis par l'État.

CORDONNIER (Alphonse-Amédée), né à la Madeleine-lez-Lille (Nord), élève de M. Dumont. — Méd. 3e cl. 1875, 2e cl. 1876, prix de Rome 1877. — Rue Denfert-Rochereau, 77.

N° 3494. *Printemps.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}10$. — L. $0^{m}70$. — Pr. $0^{m}85$.

Une jeune fille, nue, se tient debout, la tête droite, froissant des fleurs dans ses deux mains relevées à la hauteur de sa poitrine, près d'un Terme à figure humaine. Le Terme, beau jeune homme, aux che-

veux couronnés de fleurs, avec des ailes aux épaules, tenant dans la main gauche une lyre, s'anime, et, penchant sa tête sur celle de la jeune fille, approche sa main droite de sa joue.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

BOISSEAU (ÉMILE-ANDRÉ), né à Varzy (Nièvre), élève de MM. A. Dumont et Bonnassieux. — Méd. 1869, 2e cl. 1880. — Avenue de Ségur, 53. (Voir le *Livre d'or* de 1880, page 73.)

N° 3366. *Le Crépuscule.*

Le silence se fait. Dans l'ombre,
Quand l'étoile du berger luit,
La nature sous le ciel sombre
Doucement s'endort, c'est la Nuit.

(E. B.)

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

Une femme nue, des ailes aux épaules, une étoile au front, assise, les jambes repliées, sur un nuage. De ses mains, relevées au-dessus de sa tête, elle tient une lampe allumée. A ses pieds, à gauche, deux enfants nus, endormis.

ACQUIS PAR L'ÉTAT.

FRANÇOIS (HENRI-LOUIS), né à Vert-le-Petit (Seine-et-Oise), élève de MM. Bonnat et Chapu. — Méd. 1869, 2e cl. 1882. (Voir le *Livre d'or* de 1882, page 71.)

N° 4327. *Amour filial.*

Camée. Agate.

Une jeune femme, drapée à l'antique, vue de face, tend le sein à un vieillard qui se tient à genoux, à droite, de profil, les mains liées au dos. Un enfant, étendu à terre, tend vers elle ses petits bras.

Gravé au-dessous : *Amour filial.* — Signé à droite : FRANÇOIS.

MÉDAILLES DE DEUXIÈME CLASSE

ETCHETO (François), né à Madrid, de parents français, élève de l'École des Beaux-Arts. — Méd. 3e cl. 1881. — Rue Martin, 7 (Ternes).

N° 3616. *Démocrite.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m80. — L. 0m85. — Pr. 0m65.

Chauve et barbu, le torse et les jambes nus, chaussé de sandales, le philosophe s'avance en ricanant, la tête penchée. De la main droite, posée sur la hanche, il retient un lambeau d'étoffe flottant autour de sa ceinture; dans la main gauche il tient un bâton et trois oignons. Il écrase du pied droit une branche de laurier.

VAUREAL (Henri de), né à Paris, élève de Toussaint. — Méd. 3e cl. 1878.

N° 4277. *Persée.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m50. — L. 1m10. — Pr. 0m70.

Nu, posé sur le pied droit, le héros se penche, en soulevant de la main droite la tête de la Gorgone, qui pend le long de sa jambe gauche, jetée en avant. Sa main gauche s'appuie sur la poignée d'une longue épée dont la pointe pose sur le sol. Il porte une bandelette autour de la tête. Une draperie glisse sur sa jambe gauche.

DESCA (Edmond), né à Vic-en-Bigorre (Hautes-Pyrénées), élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Méd. 3e cl. 1881. — Impasse du Maine, 11. (Voir le *Livre d'or* de 1881, page 80.)

N° 3553. *L'Ouragan.*

Statue. Plâtre. Fig. plus grande que nature.

H. 2m80. — L. 1m50. — Pr. 1m40.

Nu, le pied droit posé sur un arbre brisé, la jambe gauche en arrière, le bras droit dressé, il s'élance, la tête échevelée, soufflant à pleines joues dans une corne qu'il tient de la main gauche. Derrière lui, assis à terre, hurle un grand chien. Devant, des branches tombées.

FAGEL (Léon), né à Valenciennes, élève de M. Cavelier. — Méd. 3e cl. 1882. — A Rome, villa Médicis. (Voir le *Livre d'or* de 1882, page 75.)

N° 3620. *Martyre de saint Denis.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m20. — L. 1m15. — Pr. 1m55.

L'évêque, chapé et mitré, se tient agenouillé, les mains tombantes et jointes, la tête inclinée et tournée à gauche, tandis que le bourreau, nu, sauf la ceinture, debout derrière lui, lui met la main gauche sur l'épaule et lève de l'autre, pour le frapper, un sabre à large lame.

FRÈRE (Jean-Jules), né à Cambrai, élève de M. Cavelier. — Méd. 3e cl. 1878. — Rue Denfert-Rochereau, 22.

N° 3654. *Chanteur oriental.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m30. — L. 0m60. — Pr. 0m65.

Nu, la tête penchée à gauche, les cheveux nattés et pendants, il est assis, les jambes croisées, sur un escabeau couvert d'un tapis et, de la main gauche, lève, au-dessus de sa tête, un tambourin qu'il frappe de la main droite.

Acquis par l'État.

MÉDAILLES DE TROISIÈME CLASSE

BAFFIER (JEAN-EUGÈNE), né à Neuvy-le-Barrois (Cher), élève de l'École des Beaux-Arts de Nevers et de M. J. Garnier. — Rue de l'Ouest, 132.

Nº 3307. *Marat.*

« Il fallait le voir, traqué de réduit en réduit, souvent dans les lieux humides où il n'avait pas de quoi se coucher. Rongé par la misère la plus affreuse, il couvrait son corps d'une simple couverture, et sa tête d'un mouchoir, hélas! presque toujours trempé de vinaigre; une écritoire dans sa main; quelques chiffons de papiers sur ses genoux, c'était sa table! »

(GUIREAU, *Oraison funèbre de Marat.* — Août 1793.)

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}20$. — L. $1^{m}00$. — Pr. $1^{m}70$.

Nu, coiffé d'un mouchoir, la tête dressée, les yeux fixes, les lèvres serrées, les jambes enveloppées dans une couverture, il est assis sur son lit, le dos appuyé à un oreiller. Il tient de la main gauche une planchette posée sur ses genoux et s'apprête à écrire sur un feuillet où on lit déjà : « Tu te laisseras donc toujours duper, ô peuple babillard et stupide! Tu ne comprendras donc jamais qu'il faut se défier de ceux qui te flattent! »

GERMAIN (JEAN-BAPTISTE), né à Fismes (Marne), élève de Gumery et de M. Dumont. — Boulevard Arago, 65.

Nº 3691. *La Fée.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}90$. — L. $0^{m}72$. — Pr. $0^{m}75$.

Debout, nue, des ailerons aux épaules, une baguette dans la main droite, elle se tourne à gauche, en jetant des fleurs sur un enfant endormi dans un berceau. Une draperie légère, retenue par un ruban à sa ceinture, flotte derrière elle.

PEYNOT (Émile-Edmond), né à Villeneuve-sur-Yonne, élève de Jouffroy et de M. Hiolle. — Villa Médicis, à Rome.

N° 4069. *Abandonnée.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.

H. $1^{m}50$. — L. $2^{m}30$. — Pr. $0^{m}70$.

Une femme nue, la tête enveloppée dans une draperie qui lui retombe sur les épaules, les yeux fermés, la bouche entr'ouverte, est assise près d'un arbre sur lequel elle s'appuie, ne soutenant plus qu'à peine, de la main droite, un enfant qui glisse sur sa jambe en cherchant encore son sein. Le bras gauche est pendant.

LORMIER (Édouard), né à Saint-Omer (Pas-de-Calais), élève de Jouffroy. — Rue de Vaugirard, 108.

N° 3907. *Jacqueline Robins.*

Statue. Plâtre. Fig. plus grande que nature.

H. $3^{m}10$. — L. $1^{m}30$. — Pr. $1^{m}10$.

En 1710, pendant la guerre de Succession, le prince Eugène et le comte de Marlborough assiégèrent Saint-Omer. La ville, dépourvue de vivres et d'approvisionnements, était hors d'état d'opposer une résistance sérieuse, quand une femme du peuple, Jacqueline-Isabelle Robins, veuve de Guillaume-François Boyaval, offrit aux magistrats de la commune d'aller en barque à Dunkerque chercher des munitions et des vivres. Naviguant la nuit, dissimulant sa cargaison sous des couches de légumes, grâce à son énergie, à son sang-froid, à sa présence d'esprit, Jacqueline Robins, quoique deux fois surprise

et arrêtée au cours de ses nombreuses expéditions par des partis autrichiens, réussit, au péril de sa vie, à assurer le ravitaillement des Andomarais.

(*Histoire de Saint-Omer.*)

Destinée à la ville de Saint-Omer.

Debout, le pied droit en avant, la main droite sur la hanche, tenant dans la gauche un aviron, elle dresse la tête, regardant fièrement devant elle. Sa coiffe et son tablier sont agités par le vent. A ses pieds, derrière, un monceau de légumes.

BÉGUINE (Michel), né à Uxeau (Saône-et-Loire), élève de MM. Dumont et A. Millet. — Avenue de Saxe, 39.

N° 3340. *David vainqueur.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m75. — L. 0m90. — Pr. 0m70.

Nu, posé sur le pied droit, la jambe gauche en arrière, sa fronde enroulée autour de son poing droit, il s'appuie de la main gauche sur la poignée d'une longue épée, dont la pointe repose sur la tête casquée de Goliath gisante à terre.

MARIOTON (Claudius), né à Paris, élève de MM. Thomas, E. Levasseur et Dumont. — Rue Michel-Bizot, 199 (Bel-Air).

N° 3930. *Diogène.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m80. — L. 0m65. — Pr. 0m65.

Les cheveux et la barbe en désordre, la poitrine nue, un lambeau d'étoffe retenu sur l'épaule par une lanière, il marche, la main gauche appuyée sur un bâton, et tient une lanterne levée dans la main droite.

HAINGLAISE (Jean-Fleury), né à Toulon-sur-Arroux (Saône-et-Loire), élève de M. Cavelier. — Rue Lecourbe, 104.

N° 3743. *Chloé à la fontaine des Nymphes.*

Statue. Marbre.

H. 1m50. — L. 0m60. — Pr. 0m70.

Elle est nue et, le genou gauche posé sur un rocher d'où coule une fontaine, elle se penche en approchant sa main de l'eau pour y puiser. Ses cheveux tombent sur ses épaules.

HASSELBERG (Pierre), né en Suède, élève de Jouffroy. Mention honorable, 1881. — Boulevard Saint-Jacques, 69.

N° 3749. *Le Perce-neige.*

Statue. Marbre.

H. 1m65. — L. 0m70. — Pr. 0m40.

Voir la description dans le *Livre d'or* du Salon de 1881 (page 88), où le modèle de cette statue avait obtenu une mention honorable.

BRIDEN (Désiré), né à la Chapelle-Saint-Luc (Aube), élève de MM. Dumont et Thomas. — Rue de Liancourt, 26.

N° 3384. *Le Baron Taylor.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m40. — L. 1m00. — Pr. 1m35.

Enveloppé d'une longue robe de chambre, la tête nue, les pieds dans des pantoufles, il est assis dans un large fauteuil et se penche en arrière, la tête un peu tournée, pour examiner une statuette de Minerve qu'il tient, à distance, de la main gauche. Entre les pieds du fauteuil, des portefeuilles et des papiers.

TASSET (Ernest-Paulin), né à Paris, élève de M. Oudiné. — Rue Mazarine, 37.

N° 4351. *Sept médailles.*

1. *La Mutualité commerciale.* Une femme, au torse nu, assise, les jambes croisées, près d'une ruche. Elle tient dans la main droite une coupe où boit un serpent, et dans la main gauche un caducée.

2. *Mercure (pour le Cercle commercial du Louvre).* Il est nu, assis sur un ballot, et tient dans la main droite un caducée. En bas, à droite, une ancre; à gauche, un tonneau.

3. *L'Enseignement par l'aspect.* Une femme drapée à l'antique, debout, la main droite appuyée sur un appareil photographique posé sur son trépied. De la gauche elle montre, sur un chevalet, un tableau où sont tracées des figures géométriques.

4. *Salle des thèses de l'Université d'Orléans.* Vue d'intérieur. En bas, les armes de la ville d'Orléans.

5. *La République, d'après le buste de M. J. France.* Tête de femme, de profil, coiffée d'un bonnet phrygien à cocarde. Ses longs cheveux tombent sur ses épaules. A l'entour est écrit : *République des Communes.*

6. *Copie d'une monnaie de Thurium.* (*Jetons de l'atelier Moyaux.*) Tête de femme, de profil, coiffée d'un casque d'où s'élance une sirène.

7. *La Chimie se découvrant à Lavoisier.* Une femme debout, nue jusqu'à la ceinture, se tient près d'un buste de Lavoisier au-dessus duquel elle étend une palme de la main gauche, en écartant de la droite le voile qui couvrait sa tête.

MENTIONS HONORABLES

LAPORTE (Émile), né à Paris, élève de MM. Dumont et Bonnassieux. — A Paris, rue Folie-Méricourt, 22.

N° 3835. *Baiser maternel.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1^m45. — L. 0^m72. — Pr. 0^m75.

Jeune femme, assise, pressant contre sa poitrine un jeune enfant qui se dresse vers ses lèvres, et lui met sa petite main sur l'épaule.

SAINT-VIDAL (Francis de), né en Italie, élève de Carpeaux. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 233.

N° 4178. *La Nuit.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2^m70. — L. 1^m55. — Pr. 1^m40.

Elle est représentée sous la figure d'une femme nue, assise sur une draperie, au-dessus de nuages que soulèvent trois génies volants. Elle tient dans sa main droite levée un croissant.

OGÉ (Pierre-Marie-François), né à Saint-Brieuc, élève de son père, de Carpeaux et de M. Eude. — A Boulogne (Seine), rue Gutenberg, 39.

N° 4027. *Virginie.*

« Un des premiers objets que j'aperçus sur le rivage fut le corps de Virginie : elle était à moitié couverte de sable, dans l'attitude où nous l'avions vue périr ; ses yeux étaient fermés, mais la sérénité était encore sur son front... ; une de ses mains était sur ses habits, et l'autre, qu'elle appuyait sur son cœur, était fortement fermée et raidie... »

(BERNARDIN DE SAINT-PIERRE, *Paul et Virginie.*)

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}60$. — L. $1^{m}85$. — Pr. $0^{m}70$.

Elle est étendue sur le sable, la main gauche sur le cœur, le bras droit étendu, les cheveux épars, les plis de sa robe collant au corps.

TRUFFOT (ÉMILE-LOUIS), né à Valenciennes (Nord), élève de Duret et de Carpeaux. — Boulevard Richard-Lenoir, 103.

N° 4258. *Amazone libyenne.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}80$. — L. $0^{m}50$. — Pr. $0^{m}60$.

Elle est nue, debout, un pied en avant. Elle tient dans la main droite une pique, et dans la main gauche un bouclier long qu'elle appuie sur sa cuisse. Chevelure courte et crépue. Elle porte au cou un collier de coquillages.

CARRIÈS (JOSEPH), né à Lyon. — Rue Boissonade, 15.

N° 3433. *Évêque.*

Buste. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}50$. — L. $0^{m}70$. — Pr. $0^{m}40$.

Tête ridée, lèvres serrées, long nez aquilin. Il est coiffé d'une mitre basse et porte sur les épaules une chape brodée aux plis raides.

PECH (Gabriel-Édouard-Baptiste), né à Albi (Tarn), élève de Jouffroy et de MM. Mercié et Falguière. — Rue Saint-Placide, 46.

N° 4052. *Dernière Vision.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 0m95. — L. 0m75. — Pr. 1m50.

Une jeune malade, dont la chemise tombante découvre la poitrine amaigrie, est assise sur son lit, la tête dressée, les yeux mal ouverts. Elle tient de la main gauche son genou qui se relève sous les draps et laisse pendre sa main droite.

MOMBUR (Jean-Ossaye), né à Ennezat (Puy-de-Dôme), élève de MM. Dumont et Bonnassieux.— Avenue de Ségur, 49.

N° 3981. *Retour des champs. — Paysanne d'Auvergne.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m90. — L. 0m60. — Pr. 0m60.

Paysanne en robe courte, bras nus et jambes nues, portant à califourchon, sur ses épaules, un enfant qui tient une fleur. Des deux mains elle relève son tablier rempli de haricots et porte une binette suspendue à son bras droit.

Signé à droite : *O. Mombur*, 1882.

HOUSSIN (Édouard-Charles), né à Douai (Nord), élève de Jouffroy et de M. Aimé Millet. — Rue Denfert-Rochereau, 37.

N° 3773. *L'Ondine de Spa.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m00. — L. 1m00. — Pr. 1m10.

Une femme nue, assise sur un rocher, la main droite appuyée sur une urne, tend le bras gauche vers une autre femme, coiffée de feuilles aquatiques, qui l'aide d'une main à se soulever, tandis que de l'autre elle lui touche la tête. Près de la femme debout une touffe de joncs.

BÉLARD (Gustave), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de MM. Falguière et Mercié. — Boulevard Saint-Michel, 115.

N° 3341. *Faucheur.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

Il est nu, debout, tourné à gauche, et tient de la main droite une faux dressée, qu'il aiguise de l'autre. Derrière lui une touffe de blés.

HERCULE (Benoit-Lucien), né à Toulon (Var), élève de Jouffroy. — Rue de Humboldt, 25.

N° 3760. *Jeune Fille au bracelet.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m60. — L. 0m65. — Pr. 0m50.

Elle est nue et se tient debout sur un socle circulaire orné d'une guirlande de roses en bas-relief, les jambes serrées l'une contre l'autre et penchant en arrière sa tête aux cheveux courts. Elle ajuste de la main droite un bracelet à son bras gauche.

CHARPENTIER (Alexandre-Louis-Marie), né à Paris, élève de M. Ponscarme. — A Malakoff (Seine), rue des Clozeaux, 25.

N° 3451. *Jeune Femme allaitant son enfant.*

Bas-relief. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m50. — L. 1m00. — Pr. 0m80.

Tête nue, en vêtements de nuit, elle est assise sur une chaise, tournée de profil à gauche, et donne le sein à un enfant couché de face sur ses genoux.

PICAULT (Émile), né à Paris. — A Saint-Mandé, avenue Herbillon, 46.

N° 4076. *Un Empereur chrétien.*

« Valentinien Ier, empereur chrétien, possédait deux ourses dont l'histoire a conservé les noms, appelées par ironie : *Petit Bijou et Innocence;* elles furent nourries de chair humaine par leur auguste maître et devinrent les exécutrices de ses hautes œuvres. »

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m80. — L. 1m25. — Pr. 1m00.

Nu, coiffé par-dessus ses longs cheveux d'un casque à couronne, il est assis sur des coussins, dans un trône à dossier sculpté, les jambes croisées. Il se tourne à droite et agace, du bout de son sceptre terminé par une croix, deux petites ourses accroupies à ses pieds, dont l'une redresse la tête.

MOULY (Jean-Francisque), né à Clermont-Ferrand, élève de Jouffroy et de M. Chapu. — Rue de Sèvres, 103.

N° 4010. *Jeune Faune.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m20. — L. 0m75. — Pr. 1m00.

Nu, posé sur la jambe gauche, la jambe droite en l'air, il danse, la tête dressée, et brandit un thyrse dans sa main droite.

TOURGUENEFF (Pierre-Nicolas), né à Paris, élève de M. Frémiet. — Rue de Lille, 97.

N° 4247. *Le Routier.*

Statue équestre. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m65. — L. 0m90. Pr. 2m50.

Jeune homme, en justaucorps, coiffé d'un morion. Il se tient droit en selle, sur son cheval au repos, la main gauche sur les rênes, la main droite derrière le dos.

CHARPENTIER (FÉLIX-MAURICE), né à Bollène (Vaucluse), élève de MM. Cavelier et Doublemard. — Rue Chateaubriand, 11.

N° 3452. *Le Réveil patriotique.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature.

H. 3m15. — L. 1m15. — Pr. 1m65.

Jeune homme, nu, debout, le corps vivement dressé. Il brandit dans la main droite un sabre-baïonnette et tient, de la gauche, un drapeau serré contre sa poitrine.

GILBERT (ALFRED), né à Londres, élève de M. Cavelier. — A Rome, via San Basilo, 8.

N° 3700. *Persée prenant ses armes.*

Statuette. Bronze.

H. 0m70. — L. 0m50. — Pr. 0m25.

Nu, debout, coiffé d'un casque ailé, il tient dans la main gauche un glaive avec son baudrier et se penche pour regarder le bas de sa jambe droite, à laquelle est déjà attachée une talonnière ailée. Le pied gauche est nu.

PILET (LÉON), né à Paris, élève de M. A. Toussaint. — Quai Jemmapes, 6.

N° 4079. *Bethsabée.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m70. — L. 0m55. — Pr. 0m50.

Nue, la tête tournée à gauche, et, des deux mains, retenant sur son épaule gauche une draperie tombante, elle descend un escalier, le pied droit posé sur le premier degré.

GOELZER (ALBERT), né à La Meauffe (Manche), élève de MM. Cavelier, J. Lequien et Jacquet. — A Paris, rue Lafayette, 182.

N° 3708. *Joueur de palet.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}10$. — L. $0^{m}40$. — Pr. $0^{m}90$.

Adolescent, nu, adossé à un tronc d'arbre. Les deux jambes serrées, il se penche en avant, visant le but avec son palet, qu'il tient de la main droite.

GUIBÉ (PAUL), né à Saint-Brieuc, élève de M. Chapu. — A Saint-Brieuc, boulevard National, 1.

N° 3730. *Portrait du chanoine Prudhomme.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}00$. — L. $2^{m}05$. — Pr. $0^{m}80$.

Vêtu d'une soutane, en surplis et camail, il est couché, le dos soutenu à droite par une pile de coussins. De la main droite tendue, il montre un petit modèle d'église posé à ses pieds sur un rocher, et tient dans l'autre un livre.

LAPAYRE (EUGÈNE), né à Boulages (Aube), élève de Jouffroy. — Impasse du Maine, 11.

N° 3834. *Saint Labre.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}70$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}55$.

Il est vêtu d'un froc et se tient debout, les pieds nus, la tête dressée. Il serre de la main droite un crucifix sur sa poitrine.

SIGNORET (MADAME L.), née à Nevers, élève de M. Gautherin. — Rue du Chemin-Vert, 68.

N° 4199. *Aux Champs.*

Statue. Plâtre.

H. $1^{m}32$. — L. $0^{m}55$. — Pr. $0^{m}60$.

Jeune paysanne, debout, en robe courte, portant sur la tête une charge d'herbes coupées.

GRAVILLON (ARTHUR DE), né à Lyon, élève de Fabisch père et de Lafrance. — Rue Blanche, 21.

N° 3721. *Peau-d'Ane.*

« Elle fait tomber son anneau dans le gâteau qu'elle vient de pétrir pour le jeune prince malade d'amour. »

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}50$. — L. $0^{m}65$. — Pr. $1^{m}00$.

Jeune fille nue, aux longs cheveux pendants; elle porte sur la tête une peau d'âne qui lui couvre le dos, et se penche, le genou droit en terre, le doigt sur un gâteau rond posé dans une pelle à enfourner.

BESNARD (M[me] CHARLOTTE-GABRIELLE), née à Paris, élève de M. Vital Dubray. — Rue Guillaume-Tell, 17.

N° 3354. *Portrait de M[lle] Magdeleine G...*

Buste. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $0^{m}72$. — L. $0^{m}40$. — Pr. $0^{m}20$.

Tête de jeune fille, les cheveux retroussés à la grecque, tournée à

droite. Elle porte sur l'épaule gauche une draperie dorée retenue par un ruban. Sur le socle est jetée en travers une branche de laurier.

CHÉRET (Joseph), né à Paris, élève de MM. Gallois et Carrier-Belleuse. — Rue de La Tour-d'Auvergne, 15.

N° 3460. *Le Jour.*

Groupe. Bronze.

RUFFIER (Noel), né à Avignon, élève de MM. Guilbert-d'Anelle et Dumont. — A Choisy-le-Roi, rue de Seine, 1.

N° 4168. *Phryxus et la Toison d'or.*

Statue. Plâtre.

H. 1^m05. — L. 1^m90. — Pr. 0^m80.

Le jeune héros, nu, est étendu sur la grande toison, dont il tient la tête cornue de ses deux mains. Soulevé sur le côté droit, la tête dressée, il regarde devant lui.

DUBOIS (Henri), né à Rome, élève de Jouffroy et de MM. Chapu, Falguière et Alphée Dubois. — Rue Mazarine, 37.

N° 4323. 1. *Médaille de la Ligue des Patriotes.*

Avers. — Le groupe d'Ant. Mercié, *Quand même,* vu de face. A gauche : 1870-188.. A droite : *Quand même.* Alentour : *Ligue des Patriotes.*

Revers. — Un drapeau tricolore, flottant sur un rempart, entouré d'un rayon lumineux. A gauche, dans l'éloignement, un château ; à droite, une église. Sur le parapet du rempart : *Mai* 1882. Alentour : *Qui vive ? France !*

2. *Portrait de Mlle N. des J...* Médaille.

Profil de jeune fille, la tête nue, tournée à gauche.

3. *Portrait de M. D. Fosse.* Médaille.

Profil de jeune homme, tourné à droite. Cheveux courts et en désordre. Barbiche pointue. Alentour : *D. C. Fosse.*

DARBEFEUILLE (PAUL), né à Toulouse, élève de Jouffroy et A. Falguière. — Rue Cauchois, 15.

N° 3524. *L'Avenir.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. 1^m40. — L. 0^m65. — Pr. 0^m90.

Jeune garçon, nu, assis, la jambe droite en avant, sur un escabeau couvert d'une peau de lion. Il tient de la main gauche un livre ouvert sur ses genoux, et de la droite s'appuie sur la garde d'une longue épée dont la pointe repose sur le sol. Sur la plinthe : *Avenir.*

LAMBERT (ÉMILE-PLACIDE), né à Paris, élève de M. Franceschi. — Rue de la Tour-des-Dames, 4.

N° 3822. *Tentation.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2^m00. — L. 0^m85. — Pr. 0^m70.

Jeune femme nue, de face, la tête dressée, le pied droit en avant, tendant la main vers une pomme suspendue à la branche d'un arbre placé à sa gauche. La main droite est repliée sur sa poitrine.

BOGINO (ÉMILE-LOUIS), né à Paris, élève de Jouffroy et de son père. — Rue du Moulin-Vert, 51.

N° 3364. *Galilée.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m10. L. 0m68. — Pr. 1m08.

Il se tient debout, un pied en avant, montrant le ciel de la main droite et, de la main gauche, ramenant devant lui un pli de son manteau. Il est coiffé d'un bonnet florentin.

KOSSOWSKI (Henri), né à Cracovie (Pologne), élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Cracovie. — Aux Lilas, rue des Bruyères, 13.

3807. *Bernard Palissy.*

« Bref, j'ay ainsi bastelé l'espace de quinze à seize ans; quand j'avois appris à me donner garde d'un danger, il m'en survenoit un autre, lequel je n'eusse jamais pensé. Durant ce temps-là, je fis plusieurs fourneaux, lesquels m'engendroient de grandes pertes auparavant que j'eusse connoissance du moyen pour les chauffer également..... »

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m60. — L. 1m70. — Pr. 0m80.

Il se penche vers un fourneau posé devant lui, s'abritant les yeux de la main gauche et tenant un plat dans la main droite. A ses pieds, des morceaux de bois.

MASSON (Jean-Augustin-Alfred), né à Palaiseau (Seine-et-Oise), élève de MM. Bonnassieux et Delorme. — Boulevard de Vaugirard, 120.

N° 3944. *Sainte Radegonde.*

Buste. Plâtre.

H. 0m70. — L. 0m55. — Pr. 0m40.

ASTRUC (Zacharie), né à Angers. — Rue du Faubourg-Saint-Honoré, 233.

N° 3293. *Le Marchand de masques.*

Statue. Bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. $2^{m}00$. — L. $0^{m}75$. — Pr. $0^{m}75$.

Adolescent nu, chaussé de sandales, ceint d'un caleçon brodé, portant au cou un médaillon d'orfèvrerie. De la main droite, levée, il montre un masque de Victor Hugo. A sa main gauche, qui tient le masque de Balzac, sont suspendus ceux de Gounod et de Banville. Autour du piédestal sont rangés ceux de Barbey d'Aurévilly, Berlioz, Carpeaux, Corot, Delacroix, Dumas, Faure, Gambetta.

Acquis par l'État.

KLEIN (Max), né à Goncz (Hongrie). — A Berlin, Yorkstrasse, 10.

N° 3804. *Un Anachorète.*

Statue. Plâtre. Fig. un peu plus grande que nature

H. $1^{m}20$. — L. $1^{m}00$. — Pr. $1^{m}50$.

Vieillard nu, la tête coiffée d'un petit bonnet, assis sur une peau, les jambes allongées. Il tient, de la main droite, sur ses genoux, un grand livre ouvert, vers lequel il se penche attentivement, et tient sa main gauche appuyée sur son front.

FOUQUES (Henri-Amédée), né à Paris, élève de MM. Cavelier et Truphème. — Rue Fondary, 37.

N° 3644. *Porteur de palanquin japonais au repos.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. $1^{m}30$. — L. $0^{m}66$. — Pr. $1^{m}20$.

Presque nu, il est assis sur une pierre, la jambe gauche en avant, la tête un peu tournée à gauche. Il s'appuie de la main droite sur un bâton. Il porte un caleçon à la ceinture, et une bandelette autour du front.

JOUANDOT (AMÉDÉE), né à Bordeaux, élève de Duret et Jouffroy. — Rue de Vaugirard, 108.

N° 3801. *Victor Louis, architecte.*

Statue. Marbre.

H. 2^m20. — L. 1^m20. — Pr. 0^m90.

Debout, la tête nue, en culottes courtes et habit à la française, coiffé d'une perruque à marteau, il tient sa main droite passée dans l'ouverture de son gilet, et montre de la gauche le plan du théâtre de Bordeaux posé sur un fût de colonne. A ses pieds, des branches de laurier.

Pour le vestibule du grand théâtre de Bordeaux.

PEYROL (F.-A.-HIPPOLYTE), né à Paris, élève de M. J. Bonheur. — Rue Crussol, 14.

N° 4072. *Vercingétorix devant César.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2^m05. — L. 0^m65. — Pr. 1^m00.

Il se tient debout, la tête nue, les bras croisés, la jambe gauche en avant, son casque et son épée à ses pieds. Longs cheveux, longues moustaches. Il est vêtu d'un surcot de cuir à clous saillants et porte encore le fourreau de l'épée suspendu à son baudrier.

DELATTRE (Mlle THÉRÈSE), née à Paris, élève de Mme Bertaux et de M. de Vasselot. — Rue Guichard, 10.

N° 3541. *Sophocle.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m60. — L. 0m85. — Pr. 0m90.

Il est assis dans un large siège à dossier, et tient le bras droit levé.

PAUCHARD (Constant-Démétrius), né à Château-Chinon (Nièvre), élève de M. Valée. — Rue de Belleville, 255.

N° 4344. 1. *Le Génie des Arts, d'après M. Mercié.* 2. *Portraits de M. et de Mme C...*

Camées sur onyx.

LANCELOT (Mlle Marcelle-Renée), né à Paris, élève de son père et de M. Ponscarme. — A Malakoff, avenue Sainte-Sophie.

N° 3827. *Portrait de M. Français.*

Buste. Bronze. Fig. grandeur naturelle.

H. 0m70. — L. 0m55. — Pr. 0m38.

Le peintre est représenté la tête nue, jusqu'aux épaules. Front large et découvert, cheveux longs sur la nuque, barbe entière et fournie.

STEUER (Bernard-Adrien), né à Paris, élève de Jouffroy et de MM. Lequesne et A. Millet. — Rue de Verneuil, 20.

N° 4209. *Bacchante menaçant un faune.*

Groupe. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m40. — L. 0m90. — Pr. 0m90.

Elle est nue et se penche vers un faune enfant qu'elle tient par l'oreille en le menaçant d'une paire de ciseaux. A terre, des débris de poterie.

RAMBAUD (Pierre), né à Allevard (Isère), élève de Jouffroy et de MM. Irvoy et Chapu. — Rue de Vaugirard, 108.

N° 4110. — *L'Aurore.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 0m45. — L. 1m20. — Pr. 0m35.

Elle est nue, les cheveux flottants, assise sur un rocher, les jambes inclinées à droite, et soulève, de ses deux bras dressés au-dessus de sa tête, un grand voile qui lui traîne derrière le dos.

LEROUX (Gaston), né à Paris, élève de Jouffroy et de MM. Hiolle et Falguière. — Impasse du Maine, 18 *bis.*

N° 3883. *Buste.*

Terre cuite. Fig. grandeur naturelle.

Jeune homme, aux longs cheveux, en costume Louis XIII, justaucorps brodé et large collerette. Il porte au cou une chaîne d'orfèvrerie à laquelle est suspendue une médaille. Sur le socle un écusson.

FERVILLE-SUAN (Charles-Georges), né au Mans (Sarthe), élève de M. Jouffroy. — Avenue Parmentier, 47.

N° 3631. *La Captive.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m90. — L. 0m60. — Pr. 0m60.

Jeune femme debout, la tête penchée à gauche, les cheveux pendants, le bras droit lié derrière le dos par une corde. De la main droite elle retient sur sa cuisse une draperie qui lui enveloppe la jambe gauche.

AUBERT (Pierre), né à Lyon, élève de MM. Dumont et de Bonnassieux. — A Lyon, rue de la Charité, 58, et à Paris, avenue du Maine, 55.

N° 3300. *L'Ensevelissement.*

Bas-relief. Marbre.

N° 3301. *La Folie de Marguerite.*

Statue. Bronze.

DESCAT (Mme Henriette), né à Carnières (Nord), élève de M. Frère. — Rue Saint-Vincent-de-Paul, 18.

N° 3554. *L'Innocence.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m35. — L. 0m56. — Pr. 0m80.

Jeune fille, tête nue et poitrine nue, les jambes drapées, assise dans une chaise antique. Elle tient de la main gauche, sur son genou, une coupe dont elle approche un serpent enroulé autour de son bras droit.

MILLET DE MARCILLY (Édouard), né à Paris, élève de son père et de M. Carolus-Duran. — Rue Washington, 13.

N° 3979. *Portrait de Madame E. B.*

Buste. Marbre. Grandeur naturelle.

H. 0m85. — L. 0m60. — Pr. 0m35.

Jeune femme, en robe décolletée, la tête un peu tournée à gauche. Elle porte un cercle d'orfèvrerie dans ses cheveux relevés. Les épaules sont enveloppées d'un manteau attaché sur la poitrine par une broche.

TERRIER (Jules-Laurent), né à Paris, élève de M. Frémiet. Rue de Buffon, 73.

N° 4225. *Éléphant de l'Inde.*

Statuette. Bronze.

H. $0^{m}45$. — L. $0^{m}22$. — Pr. $0^{m}55$.

FERRIÈRES (Louis-François-Georges, comte de), né à Paris, élève de M. Le Bourg. — Avenue Marceau, 33.

N° 3630. *Un mort peu respecté.*

Groupe. Plâtre. Animaux de grandeur naturelle.

H. $0^{m}90$. — L. $1^{m}20$. — Pr. $0^{m}35$.

Deux chiens de chasse se disputant un perdreau.

JOHMANN (Eugène-Félix), né à Nancy. — A Nancy, rue de la Pépinière, 17.

N° 3798. *La Siesta.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

L. $0^{m}90$. — L. $0^{m}60$. — Pr. $0^{m}60$.

Un enfant, en chemise, bras nus et jambes nues, endormi dans un fauteuil. Sur ses genoux, une assiette de soupe inachevée, avec une cuiller dedans. Au pied du fauteuil, un polichinelle.

ALDEBERT (Emile), né à Millau (Aveyron), élève de Loubon. — A Marseille, rue de l'Obélisque, 11, et à Paris, chez M. Autin, rue Mazet, 7.

N° 3271. *Bateleur.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 1m85. — L. 0m75. — Pr. 0m80.

Il est debout, nu, ceint d'un caleçon, et regarde dans sa main droite la monnaie qu'il vient de recevoir. Il tient de l'autre un tambour de basque.

PROUHA (Pierre-Bernard), né au Born (Haute-Garonne), élève de MM. Dumont, Ramé et Toussaint. — Rue Fontaine-Saint-Georges, 42.

N° 4092. — *Le Passage de Vénus.*

Bas-relief. Plâtre.

H. 3m20. — L. 2m50. — Pr. 0m30.

Nue, la tête de face, le corps de profil, la déesse traverse, en volant, de droite à gauche, un large disque rayonnant. De la main droite elle tient une étoile sur son front, de la main gauche elle tire en arrière sa longue chevelure. En bas, des nuages.

MADRASSI (Luca), né à Tricesimo (Italie), élève de M. Cavelier. — Boulevard du Mont-Parnasse, 49.

N° 3916. *Titania, reine des fées.*

(Shakespeare, *le Songe d'une Nuit d'été.*)

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

Nue, couronnée de feuillage, elle se tient près d'une touffe de fou-

gères dans laquelle s'ébat une troupe de petits nains tout nus. Elle en tient un assis sur son pouce et le touche du bout de sa baguette.

HALLER (Gustave), né à Paris, élève de M. Mathieu Meusnier. — A Asnières, square de la Mairie, 2.

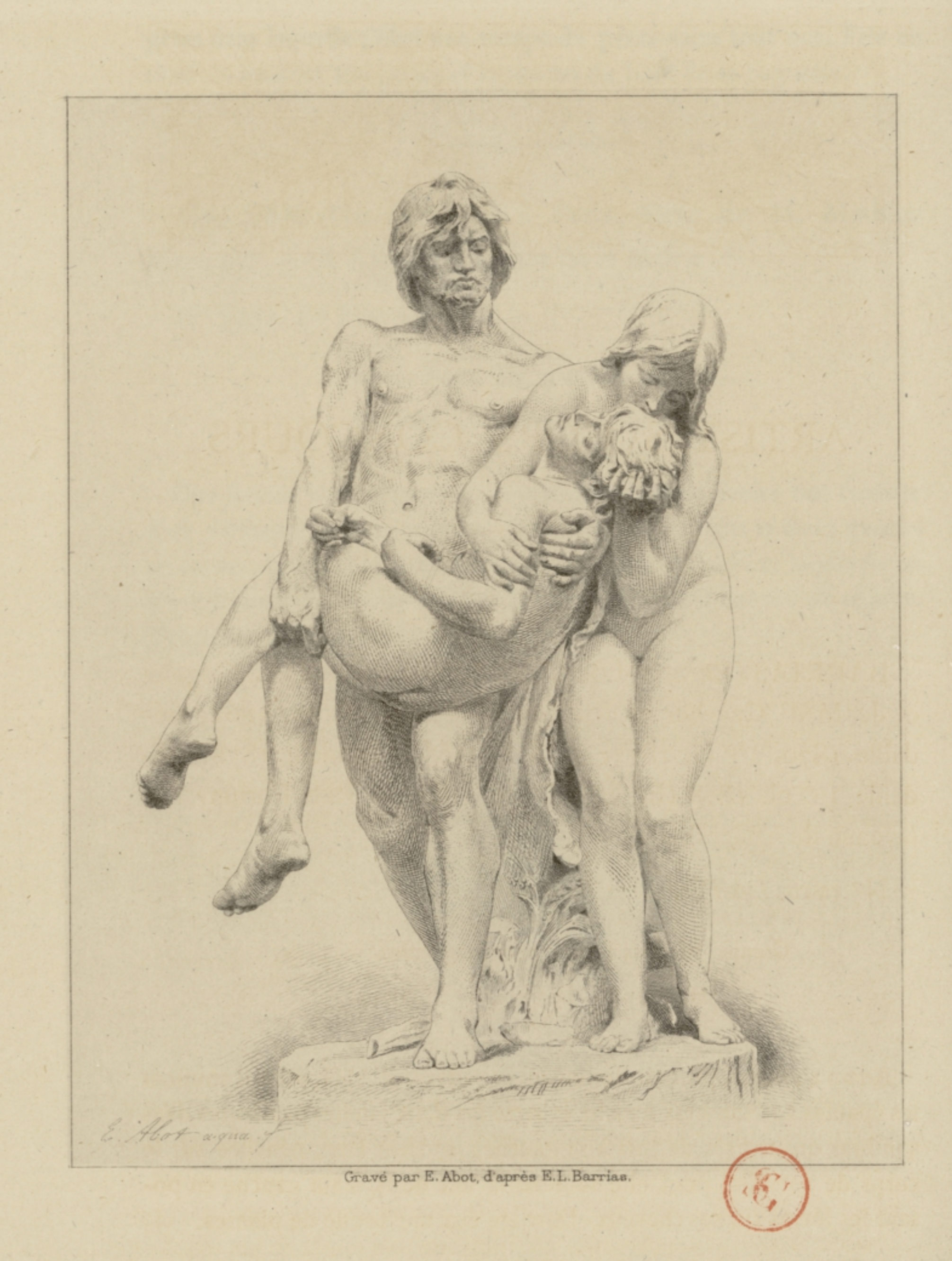
N° 3744. *Le Vice renversé.*

Statue. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 0^m85. — L. 1^m10. — Pr. 0^m75.

Une femme nue, accroupie, tenant dans la main droite une cassette d'où s'échappent des joyaux et des monnaies, et dans la main gauche un collier, dressant sa tête effrayée. Sur le rocher : *Le Vice, sous la forme d'une femme, tombe renversé par la Conscience, qu'il essayait de séduire.* (Fragment d'un monument.)





Gravé par E. Abot, d'après E.L. Barrias.

LES PREMIÈRES FUNÉRAILLES.



ARTISTES HORS CONCOURS

BARRIAS (ERNEST-LOUIS), né à Paris, élève de L. Cogniet et de MM. Cavelier et Jouffroy. — Prix de Rome 1865, médaille 1870, 1re cl. 1872, ✱ 1878, méd. d'honneur 1878, médaille 1re cl. 1878 (E. U.), O. ✱ 1881. — Rue Fortuny, 40 (avenue de Villiers).

N° 3316. *Les Premières Funérailles.*

Groupe. Marbre. Figures nues de grandeur naturelle.

H. 2m50. — L. 1m10. — Pr. 1m10.

Adam s'avance, portant devant lui le cadavre d'Abel, dont il soutient les épaules sur son bras gauche et serre les deux jambes pendantes dans son bras droit. Près de lui, à sa gauche, se tient Ève, penchée sur le corps de son fils, dont elle soulève la tête de la main gauche en posant les lèvres sur ses cheveux. Derrière eux une touffe de plantes.

Signé, sur la plinthe, à droite : *E. Barrias.*

Appartient à la Ville de Paris.

BARRAU (Théophile), né à Carcassonne, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Rue Notre-Dame-des-Champs, 28.

N° 3313. *Poésie française.*

Groupe. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m00. — L. 1m00. — Pr. 1m00.

Le modèle en plâtre de ce groupe, ayant obtenu une première médaille au Salon de 1880, est décrit dans le *Livre d'or* de la même année, page 74.

FRÉMIET (Emmanuel), né à Paris, élève de Rude. — Méd. 3e cl. 1849, 2e cl. 1851, 3e cl. 1855 (E. U.), ✻ 1860, médaille 2e cl. 1867 (E. U.), O. ✻ 1878.

N° 3652. *Porte-falot à cheval (XVe siècle).*

Statue équestre. Plâtre. Fig. grandeur naturelle.

H. 3m60. — L. 2m00. — Pr. 0m65.

Le cavalier, jeune homme aux longs cheveux, coiffé d'une toque, vêtu d'un justaucorps, avec un mantelet pendant sur les épaules, chaussé de bottes molles, se tient droit sur sa selle, tenant de la main droite levée le bois d'un long falot dont le bout pose sur le sol. Le cheval, reposant sur les quatre pieds, tient la tête baissée. Il porte une couronne de fleurs sur l'oreille droite et un collier à grelots.

Pour le péristyle de la Salle des fêtes à l'Hôtel de ville.

GUILLAUME (Claude-Jean-Baptiste-Eugène), membre de l'Institut. — Boulevard Saint-Germain, 238. (Voir le *Livre d'or* de 1879.)

N° 3731. *Castalie.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 2m00. — L. 1m15. — Pr. 0m75.



Gravé par Em. Salmon, d'après Guillaume.

CASTALIE
(Marbre)

Nue jusqu'à la ceinture, la tête dressée, des lauriers dans les cheveux, les jambes enveloppées d'une draperie, la nymphe est assise sur la cime d'un rocher. Elle s'accoude à gauche sur une urne penchée d'où tombe une nappe d'eau à laquelle vient boire un petit génie ailé, et tient, de la main droite, une grande lyre posée sur ses genoux. A droite, au bas de la chute, deux petits pèlerins se tiennent assis l'un près de l'autre, recueillant l'eau dans un vase, un autre, sur le devant, est allongé à terre, ayant près de lui son manteau et son bourdon ; un quatrième, avec un livre, se tient caché sous le rocher.

APPARTIENT A L'ÉTAT.

MARQUESTE (LAURENT-HONORÉ), né à Toulouse, élève de Jouffroy et de M. Falguière. — Prix de Rome, 1871, méd. de 3e cl. 1874, 1re cl. 1876, 2e cl. 1878 (E. U.).

N° 3934. *Cupidon.*

Statue. Marbre. Figure nue de grandeur naturelle.

H. 1m20. — L. 0m70. — Pr. 0m70.

L'adolescent, le genou gauche en terre, appuyé sur le pied droit, la tête baissée, vient de décocher une flèche. De son bras gauche, tendu en bas, il tient encore son arc, et les doigts de sa main droite, restée en l'air, sont pliés. Il porte des ailes aux épaules.

APPARTIENT A L'ÉTAT.

SUCHETET (AUGUSTE), né à Vendeuvre-sur-Barse (Aube), élève de MM. Cavelier et Paul Dubois. — Prix du Salon, 1880, méd. 2e cl. 1881. — Boulevard du Mont-Parnasse, 81.

N° 4213. *Biblis changée en source.*

Statue. Marbre. Fig. grandeur naturelle.

H. 0m65. — L. 1m72. — Pr. 0m70.

Le modèle en plâtre de cette statue, ayant obtenu le prix du Salon et une médaille de 2e classe au Salon de 1880, a été décrit et gravé dans le *Livre d'or* de cette année, page 2.





APPENDICE

ASSOCIATION DES ARTISTES FRANÇAIS

STATUTS

Par-devant Me Jules-Émile Delapalme et son collègue, notaires à Paris, soussignés,

Ont comparu :

1. MM. Bailly (Antoine-Nicolas), architecte, membre de l'Institut, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur. — 2. Guillaume (Claude-Jean-Baptiste-Eugène), statuaire, membre de l'Institut, professeur d'esthétique au Collège de France, inspecteur général de l'enseignement du dessin, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur. — 3. Bouguereau (William-Adolphe), peintre, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 4. Garnier (Jean-Louis-Charles), architecte, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 5. Thomas (Gabriel-Jules), statuaire, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur. — 6. De Vuillefroy-Cassini (Dominique-Félix), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 7. Yon (Edmond-Charles), peintre et gra-

veur. — 8. BONNAT (Léon-Joseph-Florentin), peintre, membre de l'Institut, commandeur de la Légion d'honneur. — 9. LAURENS (Jean-Paul), peintre d'histoire, officier de la Légion d'honneur. — 10. LEFEBVRE (Jules-Joseph), peintre, officier de la Légion d'honneur. — 11. HARPIGNIES (Henri-Joseph), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 12. BRETON (Jules-Adolphe-Aimé-Louis), peintre, officier de la Légion d'honneur. — 13. FRANÇAIS (François-Louis), peintre paysagiste, officier de la Légion d'honneur. — 14. BOULANGER (Rodolphe-Clarence, dit Gustave), artiste peintre, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur. — 15. HENNER (Jean-Jacques), peintre, officier de la Légion d'honneur. — 16. HUMBERT (Jacques-Charles-Ferdinand), peintre d'histoire, chevalier de la Légion d'honneur. — 17. DE NEUVILLE (Alphonse-Marie), peintre, officier de la Légion d'honneur. — 18. ROBERT-FLEURY (Tony), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 19. DETAILLE (Jean-Baptiste-Edouard), peintre d'histoire, officier de la Légion d'honneur. — 20. BUSSON (Charles-Louis-Guillaume), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 21. CABANEL (Alexandre), peintre, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 22. LALANNE (François-Maxime), artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 23. PILLE (Charles-Henri), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 24. BUTIN (Ulysse-Louis-Auguste), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 25. DUEZ (Ange-Ernest), artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 26. PELOUSE (Léon-Germain), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 27. LAVIEILLE (Eugène-Antoine-Samuel), peintre paysagiste, chevalier de la Légion d'honneur. — 28. GUILLAUMET (Auguste-Achille), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 29. LUMINAIS (Evariste-Vital), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 30. COT (Pierre-Auguste), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 31. PUVIS DE CHAVANNES (Pierre-Cécile), artiste peintre, officier de la Légion d'honneur. — 32. HANOTEAU (Charles-Auguste-Octave-Hector-Constance), peintre, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'académie. — 33. LE ROUX (Hector), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 34. CAZIN (Jean-Charles), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 35. RAPIN (Alexandre-Pierre-Étienne), peintre. — 36. BIN (Jean-Baptiste-Émile-Philippe), peintre d'histoire, chevalier de la Légion d'honneur. — 37. CAROLUS-DURAN (Émile-Auguste), peintre, officier de la Légion d'honneur. — 38. GERVEX (Henri), peintre d'histoire, chevalier de la Légion d'honneur. — 39. ROLL (Alfred-Philippe, peintre. — 40. BARRIAS (Félix-Joseph), peintre d'histoire, chevalier de la Légion d'honneur. — 41. LÉVY (Émile), artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 42. GUILLEMET (Jean-Baptiste-Antoine), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 43. FEYEN-PERRIN (François-Nicolas-Augustin), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 44. PROTAIS (Paul-Alexandre), artiste peintre, officier de la Légion d'honneur. — 45. HÉBERT (Ernest-Antoine-Auguste), peintre, membre de l'Institut, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur. — 46. BAUDRY (Paul-Jacques-Aimé), peintre d'histoire, membre de l'Institut, commandeur de l'ordre de la Légion d'honneur. — 47. MAIGNAN (Albert-Pierre-René), peintre. — 48. SAUTAI (Paul-Émile), peintre. — 49. BERNIER (Camille), peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 50. PARIS (Camille), peintre. — 51. DUPRÉ (Jules), artiste peintre, officier de la Légion d'honneur. — 52. CONSTANT (Benjamin), artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 53. VAN MARCKE DE LUMMEN (Émile), artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 54. BASTIEN-LE-

PAGE (Jules), artiste peintre, chevalier de la Légion d'honneur. — 55. POINTELIN (Auguste-Emmanuel), peintre — 56. DUBOIS (Paul), statuaire, officier de la Légion d'honneur, membre de l'Institut, directeur de l'École nationale des Beaux-Arts. — 57. MERCIÉ (Marius-Jean-Antonin), statuaire, officier de la Légion d'honneur. — 58. MOREAU (Mathurin), sculpteur, chevalier de la Légion d'honneur, officier d'académie, maire du dix-neuvième arrondissement de Paris. — 59. CHAPU (Henri-Michel-Antoine), statuaire, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 60. BARRIAS (Louis-Ernest), statuaire, officier de la Légion d'honneur. — 61. FALGUIÈRE (Jean-Joseph), statuaire, officier de la Légion d'honneur. — 62. SCHŒNEWERK (Pierre-Alexandre), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur. — 63. CAVELIER (Pierre-Jules), statuaire, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 64. CAPTIER (Étienne-François), statuaire et peintre. — 65. HIOLLE (Ernest-Eugène), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur, professeur à l'École des Beaux-Arts. — 66. DELAPLANCHE (Eugène), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre de Léopold. — 67. DUBOIS (Alphée), graveur en médailles. — 68. MARCELLIN (Jean-Esprit), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur. — 69. DAVID (Adolphe), statuaire et graveur. — 70. LEROUX (Étienne-Frédéric), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur. — 71. GAUTHERIN (Jean), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur. — 72. ALLAR (André-Joseph), statuaire, chevalier de la Légion d'honneur. — 73. FREMIET (Emmanuel), statuaire, officier de la Légion d'honneur. — 74. VAUDREMER (Joseph-Auguste-Émile), architecte, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 75. BALLU (Théodore), architecte, commandeur de la Légion d'honneur, membre de l'Institut. — 76. QUESTEL (Charles-Auguste), architecte, membre de l'Institut, officier de la Légion d'honneur. — 77. BRUNE (Emmanuel), architecte, chevalier de la Légion d'honneur. — 78. GINAIN (Paul-René-Léon), architecte, membre de l'Institut, chevalier de la Légion d'honneur. — 79. COQUART (Ernest-Georges), architecte, chevalier de la Légion d'honneur. — 80. BŒSWILWALD (Émile), architecte, inspecteur général des monuments historiques, commandeur de la Légion d'honneur. — 81. ANDRÉ (Louis-Jules), architecte, officier de la Légion d'honneur, professeur à l'École des Beaux-Arts, inspecteur général des bâtiments civils. — 82. CHAUVEL (Théophile-Narcisse), graveur et lithographe, chevalier de la Légion d'honneur. — 83. DIDIER (Adrien), graveur, chevalier de la Légion d'honneur. — 84. LAGUILLERMIE (Frédéric-Auguste), peintre et graveur, chevalier de la Légion d'honneur. — 85. BRACQUEMOND (Félix), peintre et graveur, chevalier de la Légion d'honneur. — 86. GAILLARD (Claude-Ferdinand), peintre et graveur, chevalier de la Légion d'honneur. — 87. ROUSSEAU (Léon), graveur sur bois. — 88. FLAMENG (Léopold-Joseph), peintre et graveur, chevalier de la Légion d'honneur, membre de la Commission supérieure des Beaux-Arts. — 89. WALTNER (Charles-Albert), graveur, chevalier de la Légion d'honneur. — 90. PISAN (Héliodore-Joseph), graveur.

M. Bailly, président; MM. Guillaume et Bouguereau, vice-présidents; MM. Garnier, Thomas, de Vuillefroy et Yon, secrétaires, et tous les autres susnommés, membres du Comité nommé le 3 novembre 1881, par les artistes français;

Lesquels ont établi, de la manière suivante, les statuts de l'Association des Artistes français :

DÉNOMINATION ET OBJET DE L'ASSOCIATION.

ARTICLE PREMIER. — Il est fondé, à partir d'aujourd'hui, entre les artistes français, une association qui a pour objet :

1° De représenter et défendre les intérêts généraux des artistes français par tous les moyens, et notamment par l'organisation des Expositions annuelles des beaux-arts;

2° De prêter aide et assistance à ses membres dans toutes les occasions où cela pourrait leur être utile.

Elle prend le titre de : *Association des Artistes français.*

ART. 2. — Cette Association est purement civile. — Elle est administrée par le Comité qui sera ci-après créé.

La durée en est illimitée.

ART. 3. — Son siège est établi à Paris, au palais de l'Industrie; il est transférable partout ailleurs, mais à Paris seulement, par simple décision du Comité.

COMPOSITION DE L'ASSOCIATION.

ART. 4. — L'Association existe entre les signataires du présent acte et tous ceux qui, remplissant les conditions d'admissibilité ci-après prévues, signeront, suivant les formules arrêtées par le Comité, leur adhésion aux présents statuts.

Elle est ouverte à tous les artistes français qui ont été admis par un jury au moins une fois à l'Exposition annuelle des artistes vivants dite : le *Salon*, ou aux Expositions universelles françaises (classe des beaux-arts), ainsi qu'à tous ceux qui y auront été admis au moins une fois dans l'avenir.

ART. 5. — Les Associés sont répartis, suivant leur spécialité, en quatre sections qui comprennent :

La première : la peinture;

La deuxième : la sculpture, la gravure en médailles et la gravure sur pierres fines;

La troisième : l'architecture;

Et la quatrième : la gravure et la lithographie.

ART. 6. — Le titre de Sociétaire ne confère pas le droit d'être admis aux Expositions annuelles des beaux-arts sans être soumis à l'examen du Jury.

ART. 7. — Le titre de membre d'honneur peut être conféré par le Comité aux personnes qui auront rendu d'importants services à l'art ou à l'Association.

Ce titre ne confère pas le droit de prendre part aux assemblées générales.

RESSOURCES DE L'ASSOCIATION.

ART. 8. — Les ressources de l'Association consistent en :

1° Une cotisation annuelle de douze francs, exigible en une seule fois, de chaque Associé, à l'époque qui est déterminée par le Comité;

2° Les bénéfices des Expositions des beaux-arts;

3° Les dons et legs qui seront offerts à l'Association,

4° Et ses revenus.

L'Associé n'encourt de responsabilité que jusqu'à concurrence des cotisations par lui dues.

Et il peut s'exonérer de la cotisation annuelle moyennant un versement de deux cents francs une fois payés.

Art. 9. — Les ressources de l'Association sont affectées :

1° A l'organisation et au fonctionnement des Expositions annuelles. A cet effet, un fonds spécial de deux cent mille francs sera tout d'abord constitué sur les premières ressources de l'Association, et si ce fonds vient à être entamé, la somme distraite sera rétablie aussitôt que possible;

2° Aux acquisitions et dépenses pour objets mobiliers ou immobiliers votées soit par le Comité, soit par l'Assemblée générale des Associés;

3° Aux secours, dons, encouragements et récompenses accordés, au nom de l'Association, par le Comité;

4° Enfin, à la création et à l'accroissement d'un fonds de réserve qui sera toujours disponible pour les besoins de l'Association.

Le tout suivant les règles et dans les proportions fixées chaque année lors de l'établissement du budget, en répartissant les dépenses à faire dans l'intérêt de chaque section, proportionnellement au nombre de ses adhérents.

Le Comité détermine le mode d'emploi du fonds de réserve, sans qu'aucun des Sociétaires puisse réclamer une part des bénéfices de l'Association, dont le but n'est pas la recherche de gains particuliers, mais la défense d'intérêts collectifs et le développement des œuvres d'aide et de protection mutuelles.

ADMINISTRATION.

Art. 10. — Il est pourvu à l'administration de l'Association au moyen d'un Comité composé de quatre-vingt-dix membres pris parmi les Associés et dont le mandat est gratuit.

Les membres du Comité n'encourent aucune responsabilité à raison de leurs fonctions.

Art. 11. — Le premier Comité se compose des 90 membres susnommés, élus le 3 novembre 1881 par les artistes français.

Il restera en fonction pendant trois ans, à partir du jour de son élection.

Le Comité est intégralement renouvelé tous les trois ans; les membres sortants sont rééligibles.

Chaque membre du Comité est élu par les Associés de sa section et non par l'ensemble des Associés, et chaque section des artistes associés sera représentée dans la proportion suivante, savoir :

La section de peinture, par cinquante membres, ci.	50
Celle de sculpture, par vingt membres, ci.	20
Celle d'architecture, par dix membres, ci.	10
Et celle de gravure, par dix membres, ci.	10
Total égal : quatre-vingt-dix membres.	90

Les membres du Comité représentant une de ces sections pourront se réunir pour discuter les affaires qui lui sont propres et régler l'emploi des fonds qui proviendront de la répartition qui sera faite conformément à l'article 9 ci-dessus.

Les décisions qui en résulteront seront portées à la connaissance du Comité,

qui ne pourra s'y opposer qu'autant qu'elles lui sembleraient empiéter sur les droits d'une autre section ou porter atteinte aux intérêts généraux de l'Association.

Art. 12. — En cas de vacance par décès, démission ou autre empêchement, le Comité pourvoit aux remplacements en prenant à la suite les artistes qui ont obtenu le plus de voix lors de l'élection précédente.

Art. 13. — Chaque année, le Comité nomme, parmi ses membres, un Président, deux Vice-Présidents, quatre Secrétaires, dont un par section, et un Trésorier, qui sont rééligibles.

En cas d'absence des Président et Vice-Présidents, il nomme, parmi ses membres, celui qui doit remplir les fonctions de Président.

Art. 14. — Le Comité se réunit au siège social une fois tous les trois mois. Il peut être réuni extraordinairement, sur la demande du sous-comité qui sera ci-après créé.

La présence de vingt-cinq membres au moins est nécessaire pour la validité des délibérations, qui sont prises à la majorité des voix, sauf dans le cas ci-après, prévu en l'article 16.

En cas de partage, la voix du Président est prépondérante.

Nul ne peut voter par procuration dans le sein du Comité.

Art. 15. — Le procès-verbal de chaque séance est transcrit sur un registre spécial, signé du Président et du Secrétaire.

Les extraits ou copies à produire sont signés par le Président ou l'un des Vice-Présidents.

Art. 16. — Le Comité est investi des pouvoirs les plus étendus pour la gestion et l'administration de toutes les affaires sociales,

La nomenclature suivante n'est qu'indicative et non limitative de ses droits et pouvoirs :

Il représente l'Association dans toutes les circonstances, et agit en son nom.

Il exerce, tant en demandant qu'en défendant, toutes actions judiciaires et administratives.

Il fait tout règlement pour le régime intérieur ou extérieur de l'Association, et pourvoit à tous les besoins de l'administration de l'Association.

Il propose à l'Assemblée générale toute modification aux Statuts.

Il a la complète organisation des Expositions.

Il statue sur la répartition des locaux des Expositions entre les différents arts, suivant le sectionnement ci-dessus indiqué. Cette répartition devra, pour être définitive, être approuvée par les deux tiers des membres du Comité.

Il arrête le budget annuel des recettes et dépenses de l'Association.

Il donne et prend à bail les locaux nécessaires à l'Association.

Il achète et vend tous immeubles, il contracte toutes obligations et confère toutes hypothèques, il achète et vend toutes valeurs mobilières et consent à cet effet tous transferts; il paye et reçoit toutes sommes, il donne toutes quittances et consent tous désistements.

Il conclut tous marchés.

Il nomme ou révoque tous employés, agents ou mandataires, détermine leurs attributions, et fixe leurs traitements.

Il admet les nouveaux adhérents et les membres d'honneur, et propose à l'Assemblée générale les radiations s'il y a lieu.

Il statue sur les demandes d'aide et assistance.

Il décide s'il y a lieu, pour l'Association, de prendre en mains les intérêts privés se rattachant à une question artistique et concernant un Sociétaire.

Il traite, transige et compromet sur tous les intérêts de l'Association.

Il accepte les dons et legs faits à l'Association.

Il arrête les comptes qui doivent être soumis à l'Assemblée générale.

Il convoque l'Assemblée générale des Sociétaires au moins une fois chaque année et, en outre, chaque fois qu'il le juge nécessaire.

Il convoque également les sections des Sociétaires pour les élections nécessitées par le renouvellement triennal du Comité.

En cas de non-payement par un Sociétaire de la cotisation annuelle, le Comité décide si le recouvrement doit en être exigé, ou s'il y a lieu de provoquer la radiation de ce Sociétaire.

Art. 17. — Le Comité constitue chaque année un Sous-Comité composé de vingt-six de ses membres.

Ce Sous-Comité est chargé d'expédier les affaires courantes, sous la condition expresse de rendre compte de sa gestion, tous les trois mois, au Comité.

Le Président, les Vice-Présidents du Comité, ainsi que les Secrétaires et le Trésorier, font partie de droit de ce Sous-Comité avec leurs mêmes qualités.

Les dix-huit membres sont nommés au scrutin par chacun des groupes du Comité représentant une section. Ils se composent de :

Dix membres pour la section de peinture ;

Quatre membres pour la section de sculpture;

Deux membres pour la section d'architecture,

Et deux membres pour la section de gravure.

La présence de neuf membres du Sous-Comité est nécessaire pour la validité des délibérations.

Le procès-verbal des délibérations prises par le Sous-Comité est transcrit sur un registre spécial.

Les extraits à en produire sont signés par le Président ou l'un des Vice-Présidents.

Art. 18.— L'Association est valablement représentée en justice par les membres du Comité, en la personne du Président ou d'un membre délégué par le Sous-Comité.

Tous traités, engagements et actes quelconques, autorisés par le Comité ou le Sous-Comité, sont valables s'ils sont revêtus de la signature du Président ou d'un seul membre délégué.

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES.

Art. 19. — Une Assemblée générale a lieu au moins une fois par an.

Elle est composée de tous les Sociétaires convoqués par lettre. Une insertion faite au moins quinze jours à l'avance, dans quatre journaux, indiquera également le lieu, le jour et l'heure de la convocation.

Pour que ses délibérations soient valables, l'Assemblée générale doit réunir le vingtième des membres de l'Association. Si cette condition n'est pas remplie sur une première convocation, l'Assemblée générale convoquée une seconde fois, à quinze jours d'intervalle au moins, délibère valablement, quel que soit le nombre des membres qui la composent.

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents.

Art. 20. — En cas de modifications à apporter aux Statuts, l'Assemblée générale devra être composée du quart au moins des Sociétaires, et la délibération sera valable quel que soit le nombre des membres présents, mais elle devra toujours être prise à la majorité des deux tiers.

Art. 21. — Les Assemblées générales sont présidées par le Président du Comité ou l'un des Vice-Présidents. Il est assisté par les Secrétaires qui rédigent le procès-verbal et font l'office de scrutateurs.

Nul ne peut se faire représenter aux Assemblées générales par un mandataire, ce mandataire fût-il Sociétaire lui-même.

Art. 22. — L'ordre du jour est arrêté par le Comité.

Il n'y est porté que les propositions émanant de lui ou celles qui lui ont été communiquées huit jours au moins avant la réunion par un groupe représentant au moins cent associés.

Il ne peut être mis en délibération que les objets portés à l'ordre du jour.

Art. 23. — L'Assemblée générale entend le rapport du Comité sur l'état des travaux de l'Association et sur la situation financière.

Elle discute, s'il y a lieu, et approuve les comptes.

Elle statue sur les radiations des Sociétaires, mais seulement sur la proposition du Comité.

Elle délibère et statue souverainement sur tous les intérêts de l'Association et confère au Comité les pouvoirs supplémentaires qui seraient reconnus utiles.

Art. 24. — Les délibérations de l'Assemblée générale sont constatées sur un registre spécial par des procès-verbaux signés des membres du bureau. La feuille de présence certifiée par les membres du bureau est annexée au procès-verbal.

Les copies ou extraits à produire des délibérations de l'Assemblée sont signés par le Président du Comité et un Secrétaire.

DISSOLUTION.

Art. 25. — L'Assemblée générale, à la majorité des trois quarts des membres présents, pourra prononcer la dissolution de l'Association et nommer un ou plusieurs liquidateurs avec les pouvoirs les plus étendus.

Les membres qui auraient cessé de faire partie de l'Association au jour de la dissolution, ainsi que les héritiers des membres décédés avant le prononcé légal de cette dissolution, n'auraient dans ce cas ni droit à exercer ni réclamation à produire dans l'actif.

Cet actif sera remis à une œuvre analogue à celle qui fait l'objet des présents Statuts, sinon à une œuvre de bienfaisance.

DISPOSITION TRANSITOIRE.

Art. 26. — Le Comité devra poursuivre, auprès du Ministre de l'Intérieur, l'approbation de l'Association comme établissement reconnu d'utilité publique.

Il est autorisé à consentir toutes modifications des présents Statuts qui seraient demandées par le Gouvernement.

Dont acte,

Fait et passé à Paris, au palais de l'Industrie et en l'étude de Me Jules-Émile Delapalme, l'un des notaires soussignés;

L'an 1882, les 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 28 juin, 1er, 4 et 10 juillet;

En présence de 1° Me Chaix d'Est-Ange, avocat près la Cour d'appel de Paris; 2° Me Engrand, avoué près le Tribunal civil de la Seine, et 3° M. Eugène Lecomte, agent de change près la Bourse de Paris;

Composant avec Me Jules-Émile Delapalme, notaire, le Conseil judiciaire de l'Association des Artistes français;

Et, après lecture faite, les comparants ont signé avec MM. Chaix d'Est-Ange, Engrand, Lecomte et les notaires.

ASSOCIATION DES ARTISTES FRANÇAIS

EXPOSITION PUBLIQUE

DES

OUVRAGES DES ARTISTES VIVANTS

POUR L'ANNÉE 1883

RÈGLEMENT

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

CHAPITRE Ier. — *Du Dépôt des ouvrages.*

Article premier. — L'Exposition annuelle des ouvrages des artistes vivants aura lieu au palais des Champs-Élysées, du mardi 1er mai au mercredi 20 juin 1883.

Elle sera ouverte aux productions des artistes français et étrangers.

Les ouvrages devront être déposés au palais des Champs-Élysées conformément au règlement particulier de chaque section. Aucun sursis ne sera accordé pour quelque motif que ce soit ; en conséquence, l'administration du Salon considérera toute nouvelle demande de sursis comme nulle et non avenue.

Art. 2. — Sont admises au Salon les œuvres des six genres ci-après désignés :

1° Peinture ;

2° Dessins, aquarelles, pastels, miniatures, émaux, faïences, porcelaines, cartons de vitraux et vitraux, à l'exception toutefois des cartons de vitraux et vitraux qui ne représenteraient que des sujets d'ornementation ;

3° Sculpture ;

4° Gravure en médailles et gravure sur pierres fines ;

5° Architecture ;

6° Gravure et lithographie.

Art. 3. — Ne pourront être présentés :

Les copies, sauf celles qui reproduiraient un ouvrage par un procédé différent ;

Les ouvrages qui ont figuré aux Expositions précédentes de Paris ;

Les tableaux et autres objets sans cadre ;

Les ouvrages d'un artiste décédé, à moins que le décès ne soit postérieur à l'ouverture du dernier Salon ;

Les ouvrages anonymes ;

Les sculptures en terre non cuite et les réductions d'ouvrages de sculpture déjà exposés.

Art. 4. — Les ouvrages envoyés à l'Exposition devront être expédiés francs de port à M. le Président du Conseil d'administration du Salon, au palais des Champs-Élysées.

Chaque ouvrage pourra être muni d'un cartel portant le nom de l'auteur et l'indication du sujet.

Art. 5. — Chaque artiste, en déposant ou faisant déposer ses œuvres, devra en même temps donner une notice signée de lui, contenant ses nom et prénoms, *sa nationalité,* le lieu et la date de sa naissance, le nom de ses maîtres, la mention des récompenses obtenues par lui aux expositions de Paris, sa qualité de prix de Rome ou de prix du Salon, son adresse, le sujet et les dimensions de ses ouvrages.

Ceux qui ne pourraient accompagner leurs œuvres devront les faire déposer par une personne munie de leur autorisation écrite.

Art. 6. — Les ouvrages des six genres désignés ci-dessus devront être inscrits sur une notice séparée.

Art. 7. — Un appendice du catalogue sera consacré aux édifices publics ou privés construits par les architectes, ainsi qu'aux ouvrages de peinture et de sculpture exécutés pour la décoration de ces monuments, et qui, par la place fixe qu'ils occupent, ne sont pas susceptibles de figurer au Salon.

Art. 8. — Dès que les ouvrages auront été enregistrés, nul ne sera admis à les retoucher.

Art. 9. — Aucun ouvrage ne pourra être reproduit sans une autorisation écrite de l'auteur.

Art. 10. — L'administration du Salon mettra tous ses soins pour assurer la bonne conservation des objets d'art qui lui seront confiés par les artistes, mais elle décline d'avance toute responsabilité pécuniaire dans le cas où ils se trouveraient endommagés ou perdus pour quelque cause que ce soit. Elle fait les mêmes réserves en ce qui concerne les erreurs ou les omissions qui pourraient être commises au catalogue.

Nul objet ne pourra être retiré avant la clôture de l'exposition, à moins de circonstances exceptionnelles dont le Conseil d'administration sera seul juge.

Les ouvrages admis au Salon devront être retirés avant le 10 juillet. Ils ne seront rendus que sur la présentation du récépissé. Après le délai précité, les ouvrages cesseront d'être sous la surveillance de l'administration du Salon.

CHAPITRE II. — *De l'Admission.*

Art. 11. — L'admission des ouvrages présentés par les artistes sera prononcée par un jury élu à la majorité relative. Il n'y a pas d'incompatibilité entre les fonctions de juré et celles de membre du comité des 90, ou celles de membre du Conseil d'administration de l'Association.

Le jury sera divisé en quatre sections :

La première comprendra la peinture, les dessins, pastels, aquarelles, miniatures, porcelaines, faïences, émaux, cartons de vitraux et vitraux.

La deuxième comprendra la sculpture, la gravure en médailles et la gravure sur pierres fines;

La troisième, l'architecture;

La quatrième, la gravure et la lithographie.

Art. 12. — Sont électeurs, dans la section où ils envoient leurs œuvres, tous les artistes français ayant déjà été admis au moins une fois au Salon dans ladite section ou aux Expositions universelles de Paris.

Les artistes électeurs seront admis à voter après avoir apposé leur signature sur un registre spécial. Chacun d'eux déposera dans l'urne de la section où il a droit de vote un bulletin plié, portant les noms des jurés choisis par lui.

Les électeurs qui ne pourraient venir voter en personne, au jour indiqué pour le vote de chaque section, pourront envoyer leur bulletin à M. le Président du Conseil d'administration, au palais des Champs-Élysées, sous un pli cacheté signé de leurs nom et prénoms, et *portant la date de leur dernier Salon*. Ces votes seront consignés sur le registre des électeurs.

Art. 13. — Le dépouillement de chaque scrutin sera fait avec toutes les garanties nécessaires pour en assurer la sincérité, aussitôt après la clôture des urnes et en présence de M. le Président du Conseil d'administration ou de ses délégués et des artistes qui voudront assister à cette opération.

S'il y a lieu de pourvoir au remplacement d'un ou de plusieurs jurés élus, il y sera pourvu en prenant à la suite dans l'ordre du scrutin.

Art. 14. — Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité des membres présents est indispensable.

En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Le placement des ouvrages sera fait conformément aux indications données par le jury.

Jusqu'à l'ouverture de l'Exposition, les portes du Salon seront rigoureusement fermées à toutes les personnes qui n'y seraient pas appelées par suite de leurs fonctions ou d'une convocation spéciale. Cette disposition ne s'applique ni au Ministre des Beaux-Arts, ni au Directeur général des Beaux-Arts, ni au Commissaire général des Expositions des Beaux-Arts.

CHAPITRE III. — *Des Récompenses.*

Art. 15. — Toutes les récompenses seront votées conformément au règlement particulier de chacune des sections.

Une médaille d'honneur pourra être décernée dans chaque section.

Les autres médailles seront de trois classes.

Nul artiste ne pourra obtenir une médaille d'un ordre inférieur ou égal aux médailles qu'il a déjà obtenues. La médaille d'honneur seule est exceptée de cette disposition.

Les médailles et rappels de médailles antérieurs à 1864 ont la valeur des médailles actuellement décernées. La médaille unique établie par le règlement de 1864 a la valeur d'une troisième médaille si elle n'a été obtenue qu'une fois, d'une deuxième si elle a été obtenue deux fois, d'une première si elle a été obtenue trois fois.

Des mentions honorables pourront être décernées par le jury à la suite des médailles.

ART. 16. — Les œuvres récompensées seront, lors du remaniement du Salon, désignées au public par des cartels.

ART. 17. — Les récompenses seront distribuées par le Comité et les quatre sections du jury, en séance solennelle, dans l'ordre même où elles auront été votées.

CHAPITRE IV. — *Des Entrées.*

ART. 18. — L'Exposition sera ouverte tous les jours de la semaine, de huit heures du matin à six heures du soir, sauf le lundi, jour où les portes n'ouvriront qu'à midi.

Le droit d'entrée est fixé à deux francs avant midi et à un franc dans la journée. Par exception, le jour de l'ouverture et le vendredi de chaque semaine, le droit d'entrée est fixé à cinq francs toute la journée. Le dimanche, les portes ouvriront à huit heures; le prix d'entrée sera de un franc; à partir de dix heures, l'entrée sera gratuite.

ART. 19. — Des cartes d'entrée rigoureusement personnelles seront mises à la disposition des artistes exposants. Ces cartes seront distribuées aux ayants droit dans les bureaux du secrétariat de l'administration du Salon, au palais des Champs-Élysées. Les artistes, pour s'en servir, devront y apposer leur signature.

ART. 20. — Il sera fait un service de cartes d'entrée à la presse.

ART. 21. — Il y aura des cartes d'abonnement pour la durée de l'Exposition.

DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A CHAQUE SECTION

PEINTURE, DESSINS, AQUARELLES, PASTELS, ETC.

ARTICLE PREMIER. — Les ouvrages de peinture, dessins, aquarelles, pastels, miniatures, porcelaines, faïences, émaux, cartons de vitraux et vitraux devront être déposés au palais de l'Industrie, *du lundi* 5 *mars au jeudi* 15 *mars* inclusivement, de onze heures à six heures.

Les artistes ne pourront envoyer que deux ouvrages pour la section de peinture à l'huile, et deux ouvrages pour celle des dessins, aquarelles, pastels, etc.

Sera considéré comme ne faisant qu'une seule œuvre tout assemblage d'ouvrages appartenant à cette seconde section (dessins, aquarelles, etc.), placés dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas $1^{m}20$.

ART. 2. — Le maximum pour la dimension des bordures sera de $0^{m}30$ en largeur et de $0^{m}20$ en épaisseur.

Les ouvrages ayant des cadres de forme ronde ou ovale, ou à pans coupés, devront être ajustés sur des planches dorées et de forme rectangulaire.

ART. 3. — Le vote pour le jury de la section de peinture, dessins, etc., aura lieu au palais des Champs-Élysées le samedi 17 mars, de neuf heures du matin à quatre heures du soir.

Ce jury sera composé de quarante membres, sans distinction de genres.

Tout artiste nommé membre du jury devra, par une lettre adressée au président, faire connaître immédiatement s'il accepte ou refuse les fonctions de juré.

Tout juré qui, sans s'être fait excuser, n'aura pas assisté à trois séances consécutives, sera considéré comme démissionnaire.

ART. 4. — Les opérations du jury ne seront valables que lorsque la moitié plus un des membres du jury sera présente devant l'œuvre jugée.

Pour l'admission de toute œuvre soumise au jury, la majorité absolue des membres présents est indispensable. En cas de partage, l'admission sera prononcée.

Tout artiste hors concours ou médaillé sera admis sans examen.

Le jury ne pourra recevoir plus de 2,500 tableaux et plus de 800 dessins, vu l'impossibilité absolue d'en placer convenablement un plus grand nombre.

Lors de la réception des œuvres, on prendra, chaque jour, en suivant la liste des jurés élus, trois membres du jury, qui seront chargés de présider à tour de rôle.

ART. 5. — Le jury, en recevant chaque œuvre, lui donnera un numéro de placement. Il y aura trois numéros. Ces numéros, consignés au procès-verbal, où chaque artiste pourra vérifier celui qu'il aura obtenu, seront collés sur les cadres jusqu'à la fin du placement.

Cet article s'applique également aux exempts de l'examen du jury.

ART. 6. — Le jury de la section de peinture, dessins, etc., disposera de quarante médailles qu'il répartira à son gré dans les trois classes, suivant les besoins du Salon.

Le chiffre de quarante médailles ne pourra pas être dépassé.

L'artiste qui aura déjà obtenu une première ou une seconde médaille, qu'elle ait été précédée ou non d'une troisième, sera hors concours et ne pourra plus obtenir d'autre distinction que la médaille d'honneur.

Toutes les médailles, à l'exception de la médaille d'honneur, seront votées par le jury, devant les œuvres mêmes. Le vote aura lieu à la majorité absolue et secra secret.

Le nombre des tours de scrutin n'est pas limité.

Art. 7. — La médaille d'honneur sera votée par tous les exposants français et le jury de la section. Elle ne donnera lieu qu'à un seul tour de scrutin et ne sera décernée qu'à un artiste qui aura réuni un nombre de voix égal au tiers plus un des votants. Le vote aura lieu au palais de l'Industrie, le 20 mai, de neuf heures du matin à quatres heures du soir. Les artistes qui auront retiré eux-mêmes leurs cartes d'exposant en en donnant un récépissé sur un registre spécial, pourront envoyer, sous pli cacheté, leur vote signé de leurs noms.

SCULPTURE,

GRAVURE EN MÉDAILLES ET GRAVURE SUR PIERRES FINES.

Article premier. — Les ouvrages de sculpture, gravure en médailles et gravure sur pierres fines, devront être déposés au palais de l'Industrie, du mercredi 21 mars au mardi 10 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Passé ce délai, aucun ouvrage ne sera accepté.

Art. 2. — Les artistes pourront envoyer deux ouvrages pour la sculpture, deux pour la gravure en médailles ou sur pierres fines. Tout assemblage d'ouvrages dans un même cadre sera considéré comme une seule œuvre.

Toutes les œuvres, sans exception, seront soumises au jury.

Art. 3. — Le jury sera composé de 30 membres nommés au scrutin de liste; il comprendra 24 statuaires, 2 sculpteurs d'animaux, 3 graveurs en médailles, 1 graveur sur pierres fines. Le nombre des jurés suppléants sera de 5, dont 1 graveur sur pierres fines.

A la suite de deux absences non motivées d'un juré titulaire, celui-ci sera considéré comme démissionnaire et sera remplacé par un juré supplémentaire.

Art. 4. — Le vote pour la formation du jury aura lieu au palais de l'Industrie le mercredi 11 avril, de dix heures à quatre heures. Il sera immédiatement procédé au dépouillement du scrutin.

Art. 5. — Le jury disposera de vingt médailles, qu'il répartira en trois classes, suivant l'appréciation faite par lui de la valeur des ouvrages exposés.

Deux de ces vingt médailles devront être attribuées à la gravure en médailles et sur pierres fines.

Art. 6. — Une médaille d'honneur pourra être décernée. Elle sera votée par tous les artistes sculpteurs et graveurs hors concours, exposants ou non exposants, et le jury de la section, y compris les jurés suppléants, réunis en assemblée sous la présidence du président du jury.

Elle ne donnera lieu qu'à trois tours de scrutin, et sera décernée à la majorité absolue des suffrages exprimés.

Les artistes ne seront pas admis à voter par correspondance.

ARCHITECTURE.

Article premier. — Les ouvrages d'architecture devront être déposés au palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement, de dix à cinq heures.

Art. 2. — Les architectes pourront envoyer deux ouvrages. Chaque ouvrage pourra se composer de plusieurs châssis ; toutefois, dans le but de répartir l'emplacement disponible d'une façon équitable, le jury aura la faculté d'écarter les dessins qu'il ne jugerait pas indispensables à l'intelligence de l'œuvre présentée.

Art. 3. — La copie d'un dessin ou d'un relevé ne pourra être acceptée. Des photographies ou des monographies pourront être exposées, mais seulement à titre de renseignements complémentaires, dont le jury appréciera l'opportunité.

Art. 4. — Les architectes pourront exposer des modèles en relief.

Un modèle en relief présenté par un architecte comptera pour l'un des ouvrages qu'il a le droit de présenter, à moins que ce modèle ne soit le complément d'un de ces ouvrages.

Art. 5. — Le vote pour le jury d'architecture aura lieu au palais de l'Industrie, le vendredi 6 avril, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Le jury se composera de 14 membres, dont 2 supplémentaires.

Art. 6. — Le jury d'architecture pourra disposer de douze médailles, ainsi réparties :

1 médaille d'honneur ;
2 médailles de première classe ;
4 médailles de deuxième classe ;
5 médailles de troisième classe.

La médaille d'honneur ne donnera lieu qu'à un tour de scrutin. Elle sera décernée à l'artiste qui aura obtenu le plus grand nombre de voix, pourvu que ce nombre de voix représente au moins les deux tiers plus un de l'effectif du jury.

Les autres médailles pourront donner lieu à deux tours de scrutin, le premier à la majorité absolue, le second à la majorité relative.

Les médailles de première classe ne pourront être décernées qu'à des compositions ou des projets de restauration d'une importance capitale.

GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

Article premier. — Les ouvrages de gravure et de lithographie devront être déposés au palais de l'Industrie, du 2 au 5 avril inclusivement, de dix heures à cinq heures.

Toutefois, les graveurs pourront, jusqu'au 27 avril inclusivement, substituer une nouvelle épreuve à celle qui aura été déposée en temps utile.

Art. 2. — La section de gravure et lithographie sera divisée en quatre sous-sections : la gravure au burin, la gravure à l'eau-forte, la gravure sur bois et la lithographie. — Chaque artiste pourra envoyer deux ouvrages dans chacune de ces quatre sous-sections.

Sera considéré comme ne formant qu'une seule œuvre tout assemblage de gravures ou lithographies placées dans un cadre dont chaque côté, mesuré extérieurement, n'excédera pas 1m20.

Art. 3. — Le maximum des marges des gravures ou lithographies sera de 0^m20.

Art. 4. — Le vote pour le jury de la section de gravure et lithographie aura lieu au palais de l'Industrie, le vendredi 6 avril, de dix heures du matin à quatre heures du soir.

Art. 5. — Le jury de gravure et lithographie sera composé de douze membres, mais le vote aura lieu par sous-sections, de façon que chaque exposant aura le droit de voter pour trois noms dans chacune des sous-sections où il sera tout à la fois électeur et exposant.

Les artistes hors concours ou exempts, non exposants, sont électeurs dans leurs sous-sections.

Les voix données à un juré dans une sous-section ne pourront être ajoutées à celles qu'il aura obtenues dans une autre.

Le juré nommé dans deux sous-sections devra opter pour l'une des deux.

Une fois nommés, les douze jurés opéreront ensemble.

Art. 6. — Les artistes médaillés dans la section sont exempts de l'examen du jury d'admission.

Art. 7. — Le nombre de médailles à décerner dans la section de gravure et lithographie est fixé de la manière suivante :

2 premières médailles ;
3 secondes médailles ;
8 troisièmes médailles.

Avant les opérations concernant le vote des médailles, la première médaille, ainsi que les secondes, pourront, sur l'avis du jury, être divisées en médailles d'un ordre inférieur.

Réciproquement, les médailles d'un ordre inférieur pourront être réunies pour former des premières ou des deuxièmes médailles.

Les médailles de chaque classe ne pourront donner lieu à plus de deux tours de scrutin *à la majorité absolue.*

Cependant une médaille ne sera annulée qu'après la présentation de trois noms.

En cas de partage, la voix du Président n'est pas prépondérante.

Art. 8. — Nul artiste ne pourra obtenir une médaille d'un ordre inférieur ou égal aux médailles déjà obtenues.

Celui qui aura obtenu, soit une seconde médaille, soit deux troisièmes médailles, sera considéré comme hors concours, mais le jury pourra toujours décerner une première médaille à l'artiste qui n'en a pas encore obtenu une.

Art. 9. — La médaille d'honneur sera votée par tous les artistes exposants français et le jury de la section. Elle ne donnera lieu qu'à un seul tour de scrutin et sera décernée à l'artiste qui aura obtenu la majorité absolue du nombre total des votants. Le vote par correspondance est interdit.

Le Président,
BAILLY,
Membre de l'Institut.

L'un des Secrétaires,
G.-J. THOMAS,
Membre de l'Institut.

JURY

D'ADMISSION ET DE RÉCOMPENSES

SECTION DE PEINTURE.

40 *jurés à élire.*

Le samedi 17 mars 1883, sous la présidence de M. Bouguereau, assisté de MM. Bonnat, J. Lefebvre, Busson, Tony Robert-Fleury, Humbert, Guillemet, H. Leroux, Maignan, de Vuillefroy et Yon, et de MM. les sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de peinture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

MM. Bouguereau, 990 voix; — Harpignies, 980; — Henner, 966; — J.-P. Laurens, 958; — Humbert, 930; — Busson, 924; — Jules Lefebvre, 924; — Tony Robert-Fleury, 907; — Pille, 891; — Benjamin-Constant, 876; — Guillemet, 861; — Puvis de Chavannes, 847; — Lalanne, 834; — de Vuillefroy, 826; — Français, 820; — Luminais, 819; — Butin, 772; — Cot, 770; — Bonnat, 756; — Duez, 732; — Hector Le Roux, 730; — Rapin, 720; — Lavieille, 715; — Hanoteau, 710; — Protais, 690; — Guillaumet, 690; — Baudry, 684; — Lansyer, 669; — Barrias, 656; — Boulanger, 643; — Feyen-Perrin, 634; — Vollon, 634; — Detaille, 621; — Bernier, 603; — Roll, 593; — Ribot, 585; — Cabanel, 560; — Maignan, 560; — de Neuville, 547; — Van Marcke, 547.

MM. Butin, Bonnat, Baudry, Ribot, de Neuville et Van Marcke, ayant donné leur démission, ont été remplacés par :

MM. Bonvin, 483 voix; — Carolus-Duran, 474; — Gervex, 438; — J. Breton, 423; — Bin, 417; — Renouf, 416.

M. Jules Breton, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. Gérome, 412 voix.

M. Gérome, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. Yon, 401 voix.

SECTION DE SCULPTURE, GRAVURE EN MÉDAILLES ET PIERRES FINES.

30 *jurés à élire.*

Le mercredi 11 avril, sous la présidence de M. Guillaume, assisté de MM. Thomas, Cavelier, Étienne Leroux, Mathurin Moreau, Allar, Frémiet, Schœnewerk et Gautherin, de MM. les sous-commissaires et des artistes qui ont bien voulu

prêter leur concours, il a été procédé à l'élection des membres du jury de sculpture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

Statuaires : MM. Paul Dubois, 266 voix; — Chapu, 243; — Schœnewerk, 233; — Mathurin Moreau, 231; — Falguière, 231; — Mercié, 225; — Guillaume, 213; — Barrias, 211; — Millet, 183; — Thomas, 183; — Captier, 182; — Hiolle, 176; — Gautherin, 156; — Idrac, 156; — Gauthier, 143; — Allasseur, 141; — Marcellin, 138; — Étienne Leroux, 138; — Allar, 133; — Aubé, 133; — Saint-Marceaux, 133; — Cavelier, 132; — Doublemard, 120; — Blanchard, 120. — *Sculpteurs d'animaux :* Cain, 278; — Frémiet, 239. — *Graveurs en médailles :* Alphée Dubois, 170; — Chaplain, 145; — Levillain, 119. — *Graveurs sur pierres fines :* Galbrunner, 171.

Jurés supplémentaires : MM. Thabard, 115 voix; — Delaplanche, 115; — Aizelin, 110; — Tony Noel, 107; — David, *graveur sur pierres fines*, 135.

M. Saint-Marceaux, ayant donné sa démission, a été remplacé par M. Thabard; — M. Degeorge, 105 voix, est nommé juré supplémentaire.

SECTION D'ARCHITECTURE.

14 *jurés à élire.*

Le vendredi 6 avril, sous la présidence de M. Bailly, assisté de MM. Brune, Questel et Ballu, et de MM. les sous-commissaires, il a été procédé à l'élection des membres du jury d'architecture.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants :

MM. Vaudremer, 61 voix; — Bailly, 59; — Brune, 59; — Questel, 58; — Raulin, 56; — Ballu, 51; — Bœswilwald, 50; — Ch. Garnier, 42; — André, 40; — Hénard, 34; — Mayeux, 32; — Daumet, 29.

Jurés supplémentaires : MM. Diet, 27 voix; — Corroyer, 27.

M. Mayeux, ayant donné sa démission, est remplacé par M. Diet; — M. Julien, 27 voix, est nommé juré supplémentaire.

SECTION DE GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

12 *jurés à élire.*

Le vendredi 6 avril, sous la présidence de M. Bailly, assisté de MM. Didier et Bracquemond, et de MM. les sous-commissaires, il a été procédé à l'élection des membres du jury de gravure.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants:

Gravure au burin : MM. Didier, 28 voix; — Blanchard, 28; Gaillard, 26.

Eau-forte : MM. Bracquemond, 52 voix; — Waltner, 52; — Chauvel, 34.

Gravure sur bois : MM. Huyot, 45 voix; — Pannemaker, 40; — Thiriat, 40.

Lithographie : MM. Vernier, 17 voix; — Cicéri, 16; — Sirouy, 10.

COMPOSITION DES BUREAUX

SECTION DE PEINTURE, DESSINS, ETC.

Président : M. Bouguereau, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Cabanel, membre de l'Institut, Busson. — *Secrétaires :* MM. Humbert, T. Robert-Fleury, Guillemet, de Vuillefroy.

SECTION DE SCULPTURE ET GRAVURE EN MÉDAILLES.

Président : M. Guillaume, membre de l'Institut. — *Vice-Président :* M. Mathurin Moreau. — *Secrétaires :* MM. A. Millet, Étienne Leroux.

SECTION D'ARCHITECTURE ET GRAVURE.

Président d'honneur : M. Bailly, membre de l'Institut. — *Président :* M. Questel, membre de l'Institut. — *Vice-Présidents :* MM. Ballu, membre de l'Institut, Ch. Garnier, membre de l'Institut. — *Secrétaires :* MM. Brune et Raulin.

SECTION DE GRAVURE.

Président : M. Bracquemond. — *Vice-Président :* M. Vernier. — *Secrétaire :* M. Thiriat.

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES

Le 21 juin, a eu lieu, au palais de l'Industrie, la distribution solennelle des récompenses du Salon. La cérémonie était présidée par M. Jules Ferry, président du conseil, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui avait à ses côtés : M. Durand, sous-secrétaire d'État au ministère de l'Instruction publique; M. Kaempfen, directeur des Beaux-Arts; M. Poulin, directeur des Bâtiments civils; M. Bailly, président de la Société des artistes français; MM. Guillaume et Bouguereau, vice-présidents; M. Étienne Arago, conservateur du Musée du Luxembourg.

Avaient également pris place sur l'estrade : M. Antonin Proust, député, président de l'Union centrale des Arts décoratifs; M. Morel, chef du cabinet du président du conseil; M. Lafenestre, commissaire général des Expositions; des membres de l'Institut, de la Société des artistes, des divers jurys du Salon, et un grand nombre de notabilités artistiques.

M. Bailly a ouvert la séance par l'allocution suivante :

Monsieur le président du conseil,

Lorsque vous avez bien voulu présider la distribution des récompenses du Salon de 1882, à cette même place, vous nous disiez : « C'est avec une grande satisfaction que je m'associe au fait considérable que cette solennité consacre. Ce fait, c'est la constitution de l'Association des artistes français. »

En effet, Monsieur le président du conseil, Mesdames et Messieurs, la Société des artistes français est constituée et bien constituée; elle repose sur des assises durables, et c'est grâce au bienveillant patronage que le Gouvernement n'a cessé de lui accorder, nous ne saurions le dire trop haut, que notre association vient de recevoir par décret de M. le président de la République, du 11 mai dernier, sur l'avis du conseil d'État, la reconnaissance comme établissement d'utilité publique. Cette sanction, de la part du chef de l'État, donne à notre société des droits qu'elle ne pouvait avoir et en fait une personne civile capable d'acquérir et de recevoir.

C'est donc avec une véritable satisfaction que nous avons vu approuver les statuts de notre société par le conseil d'État. La section de l'intérieur n'a eu à y

apporter que des modifications de bien peu d'importance. Le seul changement ayant une certaine valeur a été celui du titre que nous pensions devoir donner à notre compagnie, qui était : « Association des artistes français. »

Le conseil d'État, par l'organe de son rapporteur, nous a fait remarquer que déjà une association, que vous connaissez tous, due à l'initiative du baron Taylor et présidée en ce moment avec tant de dévouement, d'autorité et de savoir par mon honorable confrère et ami, M. Du Sommerard, portait le nom « d'Assotion des Artistes », et qu'il serait préférable que nous prissions la dénomination de « Société des artistes français », au lieu « d'Association des artistes français ».

D'accord avec le conseil d'État, nous avons adopté cette manière de voir, et les deux réunions dont il s'agit, appelées sans aucun esprit de concurrence à s'entr'aider pour soulager les infortunes de la grande famille des artistes, auront chacune leur qualification distincte, notre devancière conservant avec raison son titre de : « Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs »; la nôtre : « Société des artistes français. »

Le conseil d'État a donc approuvé presque sans restrictions le texte proposé par nous à la section compétente; ce résultat fait grand honneur à la commission déléguée par le comité pour en faire l'étude, ainsi qu'aux éminents jurisconsultes qui ont accepté de faire partie de notre conseil judiciaire et qui, dans tant d'occasions déjà, nous ont donné des preuves évidentes de leur haute compétence, de leur affection et de leur dévouement.

L'importance de la reconnaissance de notre société comme établissement d'utilité publique n'échappera à personne. Nous remplissons des fonctions publiques, nous organisons et administrons le Salon annuel dont l'État avait seul autrefois la charge. Nous ne nous séparons pas de l'État, et nous comptons, comme par le passé, sur son bienveillant appui, sur sa haute protection, sur sa libéralité.

Il nous reste maintenant, en dehors de l'organisation matérielle et artistique des expositions annuelles des beaux-arts, une noble mission, c'est celle qui est stipulée dans nos statuts, et que je me plais à rappeler parce qu'elle est absolument philanthropique, désintéressée et confraternelle.

Vous n'ignorez pas, Monsieur le président du conseil, ni vous, Mesdames et Messieurs, que le but que nous poursuivons est de prêter aide et assistance aux membres faisant partie de notre société, dans toutes les occasions où cela pourrait leur être utile. Pour parvenir à remplir cette tâche, toute de dévouement, nous avons institué des commissions chargées d'étudier les diverses questions pouvant aider le comité dans l'œuvre qu'il doit accomplir. La première de ces commissions, dite de l'emploi ou du mouvement des fonds, est chargée de se rendre un compte exact des revenus annuels de la société, d'étudier les moyens de faire fructifier ces revenus, et enfin de les répartir avec prudence et sagesse entre les différentes œuvres d'aide et de protection qui pourront être créées pour répondre à l'esprit des statuts.

Nous ne pouvons aujourd'hui entrer dans le détail des projets qui sont à l'étude, mais nous pouvons affirmer que le plus ardent désir du comité est d'assurer une retraite digne et honorable à ceux de nos associés que la vieillesse ou l'infirmité mettrait hors d'état de suffire aux nécessités de la vie.

Une autre délégation du comité aura à défendre les intérêts de la propriété artistique ainsi que les intérêts généraux des sociétaires, se rapportant à ce droit

primordial que tout créateur possède sur son œuvre. Je ne m'étendrai pas davantage sur les obligations que le comité s'est imposées, afin de donner satisfaction aux conditions statutaires, et terminerai cet exposé en résumant les mérites du Salon de 1883.

En visitant l'exposition de cette année avec tout l'intérêt que vous portez aux choses de l'art, vous avez pu constater, Monsieur le président du conseil, que nos peintres sont restés à la hauteur qu'ils ont atteinte dans les expositions précédentes; que, soutenus par les fortes études qu'ils font dans les écoles du Gouvernement, par leur amour et leur recherche de la vérité, ils ne laissent pas péricliter la réputation que s'est acquise à tant de titres l'école française, l'une des gloires de notre cher pays.

Si nous en croyons le sentiment des artistes, d'accord avec la presse et l'opinion publique, l'exposition de sculpture a été des plus remarquables : elle semble devoir laisser d'elle un honorable souvenir, grâce au grand nombre de beaux ouvrages qu'elle nous a offerts et dont quelques-uns sont d'une haute valeur. La gravure en médailles ainsi que la gravure sur pierres fines se sont montrées cette année avec beaucoup de distinction.

La section d'architecture renferme des travaux d'un ordre supérieur, tant pour les ouvrages de restitution d'édifices de l'antiquité que dans les restaurations des monuments historiques.

Les projets d'édifices publics et ceux d'architecture privée dénotent, de la part de leurs auteurs, de sérieux efforts d'études, d'imagination et de science, et la plupart sont rendus avec un véritable talent.

Les œuvres de cette section, dessins ou projets, font certainement honneur aux architectes qui les ont exposées.

L'exposition de gravure et lithographie nous offre à son tour la preuve que les artistes de cette section, composée de branches diverses, font de constants efforts pour maintenir leur juste réputation; leurs œuvres affirment que nous sommes certainement en progrès, aussi bien pour cet art intéressant que pour les autres, et qu'enfin notre art contemporain marche toujours sérieusement en avant.

En terminant, nous ne saurions trop rappeler que c'est à vous, Monsieur le président du conseil, qu'appartient l'initiative de la fondation de notre société dans l'esprit du Message du 17 janvier 1881; que c'est vous encore, parlant au nom du Gouvernement, ici même, l'an dernier, qui avez applaudi avec tant d'autorité au résultat de nos efforts. Permettez-moi donc de vous témoigner hautement, une fois de plus, notre respectueuse gratitude pour les encouragements de toutes sortes que vous n'avez cessé de nous donner.

Je vous laisse, Monsieur le président du conseil, le plaisir de remettre aux artistes récompensés les médailles et diplômes accordés par les différents jurys. Ils seront heureux de les recevoir de votre main, et ces récompenses n'en auront que plus de prix pour eux.

Après l'allocution de M. Bailly, M. le ministre prend la parole en ces termes :

Monsieur le président,

Je ne puis être que très reconnaissant à la Société des artistes du prix qu'elle veut bien attacher à ma présence et à mon concours. Cependant je ne crois pas,

je n'ai pas la prétention de croire, qu'en venant ici, comme je le fais depuis plusieurs années, distribuer les récompenses décernées par vos jurys, j'aie le privilège de les rendre plus précieuses. Leur valeur tient essentiellement à la liberté, à la spontanéité, à l'universalité des suffrages qui les décernent; ce sont des rivaux, des égaux, des pairs qui récompensent leurs pairs, leurs égaux et leurs rivaux; la marque officielle n'y ajoute rien. Je viens ici pour constater une fois de plus que nous sommes unis par des liens qui, je l'espère, n'ont plus besoin d'être resserrés.

Vous l'avez rappelé avec raison, Monsieur le président, entre la Société des artistes et moi, il existe une affection déjà ancienne et éprouvée : je ne l'ai pas mise au monde, non, certes! — elle est bien l'œuvre de votre initiative à tous, Mesdames et Messieurs; — elle est l'œuvre des efforts d'un comité, d'un conseil d'administration dont on ne louera jamais assez la persévérance, l'intelligence et le dévouement. Pour nous, nous n'avons fait qu'une chose, nous avons coupé le câble! Nous avons forcé l'équipage inexpérimenté à se lancer sur des flots inconnus; nous vous avons forcés à être libres... (Sourires), et vous avez appris bien vite à manier ce merveilleux instrument de la liberté! (Applaudissements.)

Aujourd'hui, vous voilà constitués, et constitués d'une manière définitive; vous n'êtes plus une société d'essai, une société provisoire, vous êtes une institution reconnue, vous avez vos parchemins officiels, vous prenez place à côté des associations privilégiées, de celles qui, à raison des services considérables qu'elles rendent à la chose publique, ont reçu de l'État le droit exceptionnel de s'enrichir par des donations, par des legs, et d'être ce que l'on appelle une personne morale. Vous allez pouvoir recevoir par donation, par testament, et, je vous le prédis, vous recevrez beaucoup, car le goût des choses de l'art, la haute estime où l'on tient dans ce pays la noble carrière d'artiste, tout cela vous assure le milieu le plus favorable à votre développement.

On donne déjà beaucoup à nos musées de l'État; on donnera beucoup aussi à votre société.

Oui, Mesdames et Messieurs, je vous le redis, vous serez riches un jour, et l'État ne vous enviera ni votre richesse, ni votre liberté, car l'État qui, autrefois, était tout dans les choses de l'art, s'étudie maintenant à y tenir le moins de place possible, et ne veut retenir de ses anciennes attributions que celles qui lui appartiennent naturellement, c'est-à-dire ce qui se rattache à l'éducation, à l'enseignement artistique.

Parmi ces attributions de l'État je range le droit d'ouvrir un genre d'expositions conçues à un autre point de vue que le Salon annuel, et dont nous espérons donner, l'automne prochain, un premier, mais excellent modèle. Je veux parler de l'exposition nationale, triennale ou quaternale, comme on voudra l'appeler. J'en veux parler ici même, Messieurs, parce que, d'abord, elle n'a pas été comprise. Elle a excité parmi vous quelques craintes et quelques défiances, qui sont venues jusqu'à moi. Je crois qu'elles se sont déjà singulièrement dissipées, et que les préventions sont tombées. Vous redoutiez, je crois, dans l'exposition triennale, une concurrence pour le Salon, mais, en vérité, vous n'avez qu'à ouvrir les yeux pour vous rassurer.

On ne s'est pas aperçu de cette concurrence, ce me semble, ni par la rareté des œuvres exposées, ni par la solitude de vos salles. Jamais les envois n'ont été plus nombreux, ni l'affluence du public plus empressée et plus fidèle!

C'est plutôt l'exposition de l'État, Messieurs les artistes, qui devrait craindre votre concurrence, car nous vous avons laissé la meilleure part; nous vous avons cédé le pas; nous vous avons abandonné les beaux mois de mai et de juin; nous n'avons gardé pour nous que le brumeux automne. J'ai tenu, Messieurs, à vous faire ce sacrifice, pour bien marquer qu'il n'entrait pas dans la pensée du Gouvernement, ni directement ni indirectement, de vous retirer d'une main ce qu'il vous donnait de l'autre. Nous avons fait preuve de confiance en nous-mêmes et de force en vous donnant la plus favorable époque de l'année; mais nous avons aussi fait preuve d'abnégation, et nous vous demandons d'en tenir quelque compte. (Très bien! très bien! — Applaudissements.)

Messieurs, pourquoi cette exposition? C'est qu'en vérité il y a un besoin et comme un vœu public que le Salon annuel ne saurait satisfaire. Le Salon, c'est l'art français sous un de ses aspects les plus intéressants : je veux dire sa constante et étonnante fécondité. Il n'y a pas de pays au monde, il n'y a pas de période artistique, on peut le dire, dans l'histoire, qui égale cette production merveilleuse.

Quelle vie! quelle abondance! quelle curiosité de recherche! quelle intensité de mouvement! quel individualisme débordant et triomphant! que d'efforts! quelle hardiesse! quel succès!

Et, parmi tant de talents si divers, comme on est heureux de constater que le niveau va toujours s'élevant, que la moyenne de l'art, loin de s'abaisser par la multitude des produits, tend plutôt à monter, et que, dans cette école française, l'exécution, le métier, comme on dit, — et, en vérité, ici, le métier, c'est au moins la moitié de l'art, — se propage, se perfectionne, s'affine de jour en jour! C'est là un beau et imposant spectacle, le spectacle de la vie, ou, comme disent les naturalistes, de la lutte pour la vie!

Oui, l'on pourrait critiquer un certain nombre d'œuvres faciles, trop faciles quelquefois, peut-être un peu frivoles; mais en revanche que d'efforts sérieux, que de nobles obstinés, que d'hommes restant dans leurs sillons alors même qu'ils sont improductifs! Que de dévouements, que de sacrifices personnels! Tel beau tableau de marine que vous avez admiré a coûté à son auteur deux ans de travail, de solitude et d'abnégation. Tel jeune sculpteur a mis dans son œuvre son avoir tout entier, et plus que son avoir! (Vifs applaudissements.)

Messieurs, voilà l'œuvre quotidienne de nos artistes; mais cela ne donne pas une idée complète et synthétique de l'art français. Cela fait admirer notre puissance de production, mais peut faire croire en même temps à une dispersion absolue d'efforts, à une sorte d'anarchie picturale, à un désordre de tendances, de caprices, d'aspirations confuses. On pourrait s'imaginer que l'école française de peinture se développe dans tous ces sens, mais sans plan, sans règle, sans perspective; et c'est le cas de dire qu'ici les arbres empêcheraient parfois de voir la forêt.

Eh bien, nous voudrions maintenant présenter l'école française au public, au monde, sous son jour véritable; nous voudrions faire considérer au public cette grande forêt de l'art par les hauts sommets. Pour y réussir, que faisons-nous? Nous avons pris un moyen très simple : nous avons reculé les distances et décidé qu'on choisirait, non plus dans l'œuvre de l'année, mais dans l'œuvre des cinq années précédentes; et puis nous avons réduit et limité résolument, héroïquement, le nombre des œuvres admises. Nous sommes assurés, de la sorte, de grouper dans notre exposition l'élite de l'art français.

Il nous fallait aussi, Messieurs, résoudre un grand problème : il nous fallait constituer un jury assez nombreux pour se mettre au-dessus de toute apparence, de tout soupçon de coterie, assez autorisé pour imposer à tous ses sentences.

Nous l'avons composé d'abord avec l'Institut, qui n'est plus le vieil Institut fermé aux nouveautés, mais qui, vous le savez, a ouvert ses portes toutes grandes aux plus glorieux représentants de l'art moderne. (Applaudissements.)

Et puis, nous y avons adjoint ceux d'entre vous, Messieurs, qui ont été honorés du plus grand nombre de vos suffrages, et nous leur avons donné la mission de choisir ces 800 tableaux. Grave et redoutable mission, lourde responsabilité! Ils ont eu le courage de l'accepter; je les en remercie, et le public bientôt les en remerciera. Oui, Messieurs, si nous réussissons dans cette œuvre, nous pourrons dire aux jeunes générations de ce temps qu'elles sont des générations bienheureuses, car il leur aura été donné de voir, à côté du Salon annuel, des expositions limitées et rares, qu'on va visiter comme ces temples de l'art où l'on est tenté de parler bas, en quelque sorte, tant les chefs-d'œuvre y sont exquis! Je puis faire allusion à celle qui s'est ouverte non loin d'ici, à ces cent chefs-d'œuvre qui font revivre devant vous toute la belle époque de l'école française moderne, et où brillent d'un si pur éclat ces grands noms de Rousseau, de Millet, de Corot, les véritables maîtres de la vérité et de la poésie, parce qu'ils n'ont jamais séparé ni la poésie de la vérité, ni la vérité de la poésie. (Vifs applaudissements.)

Dans notre exposition triennale, nous vous présenterons ceux qui continuent si honorablement, si glorieusement la tradition de ces illustres maîtres. Nous allons montrer fièrement à tous, compatriotes ou étrangers, comme une autre face de l'art national, et nous aurons ainsi donné satisfaction à la double tendance de l'esprit français, qui, en toutes choses, Messieurs, vous le savez, ne sépare jamais la liberté de l'unité. (Applaudissements prolongés.)

En remettant la médaille d'honneur à M. Dalou, le ministre s'est exprimé en ces termes :

Monsieur Dalou, vous avez grandement honoré l'art français. Vous avez pris, du premier coup, rang parmi les maîtres; votre ciseau, qui fait penser en même temps à Puget et à Rubens, tant il a à la fois la puissance et la couleur, a laissé sur le marbre des traces ineffaçables. Vous êtes un maître dès aujourd'hui consacré et, de plus, vous avez montré, au service d'une noble idée, des qualités d'exécution incomparables.

Je suis heureux de vous remettre la médaille que le suffrage de vos rivaux, de vos égaux, vous a si justement décernée. (Salves d'applaudissements.)

M. le ministre a ensuite proclamé les noms des lauréats du prix du Salon et des bourses de voyage, ainsi que les noms des artistes récompensés par le jury.

LISTE DES LAURÉATS

PRIX DU SALON

M. ROCHEGROSSE (Georges), peintre.

BOURSES DE VOYAGE

Section de sculpture.

MM. MICHEL (Gustave), — DESCA (Edmond),
CARLÈS (Antonin), — PALLEZ (Lucien), — LOMBARD (Henri).

Section de peinture.

MM. BÉROUD (Louis), — MENGIN (Gustave).

Section d'architecture.

MM. COURTOIS-SUFFIT, — LARCHE, — RUY.

SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS

POUR LE SALON DE 1883

LISTE DES RÉCOMPENSES

DÉCERNÉES PAR LE JURY

Médaille d'honneur décernée par le jury et les artistes hors concours de la section de sculpture.

M. Dalou (Jules).

SECTION DE PEINTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Martin (Henri-Guillaume).

Médailles de 2e classe.

MM. Giron (Charles).
Gélibert (Jules-Bertrand).
Marais (Adolphe).
Sauzay (Adrien-Jacques).
Mme Demont-Breton (Virginie-Elodie).
MM. Béroud (Louis).
Tattegrain (Francis).
Nozal (Alexandre).
Penne (Charles-Olivier de).
Rochegrosse (Georges).
Boudin (Eugène).
Béraud (Jean).

Médailles de 3e classe.

MM. Geoffroy (Jean).
Lalaing (Comte Jacques de).
Outin (Pierre).
Princeteau (René-Pierre).
Laynaud (Ernest).
Mercié (Antonin).
Robert (Paul).
MM. Berteaux (Hippolyte).
Berg (Richard).
Burnand (Eugène).
Baillet (Ernest).
Roy (Marius).
Montenard (Frédéric).
Le Sénéchal de Kerdréoret (Gaston-Édouard).
Maincent (Gustave).
Dannat (William).
Zacharie (Philippe-Ernest).
Demarest (Albert-Guillaume).
Jacomin (Marie-Ferdinand).
Jean (Aman-Edmond).
Jenoudet (Paul-Louis-Séraphin).
Péarce (Charles-Sprague).
Whistler (James-Mac-Neil).
Larson (Carl).
Lœwe-Marchand (Frédéric)
Frère (Charles).
Tavernier (Paul).

Mentions honorables.

MM. Salzédo (P.).
Sain (Paul).
Lacroix (Tristan-Louis-Justin).
Uhde (Frédéric-Charles).

MM. Fourié (Albert).
Bretégnier (Georges).
Lignier (James-Camille).
Vanaise (Gustave).
Gagliardini (Julien-Gustave).
Rivoire (François).
Guignard (Gaston).
Barau (Émile).
Echtler (Adolphe).
Galerne (Prosper).
Allongé (Auguste).
Mme Luminais (Hélène).
MM. Clermont (Auguste-Henri-Louis)
Allègre (Raymond).
Abraham (Tancrède).
Clary (Eugène).
Morlon (Antoine-Paul-Émile).
Le Poittevin (Louis).
Lemaire (Louis).
Le Camus (Louis).
Sevestre (Jules-Marie).
Villebesseyx (Gustave).
Pezant (Aymar).
Merlot (Émile-Justin).
M. Flandrin (Paul-Hippolyte).
Mlle Bashkirseff (Marie).
MM. Coosemans (Joseph-Théodore).
Dinet (Alphonse-Étienne).
Dieterle (Pierre-Georges).
Desboutin (Marcellin-Gilbert).
Renouard (Paul).
Hellquist (Carl-Gustave).
Biessy (Gabriel).
Liphart (Ernest de).
Lopisgisch (Georges-Antonio).
Porcher (Charles-Albert).
Pinchart (Émile).
Rousselin (Joseph-Auguste).
Schmitt (Léon-Félix-Paul).
Thévenot (François).
Mme Lavieille (Marie-Ferville-Suan).
MM. Laurent (Ernest-Joseph).
Laroche (Amand).
Souza-Pinto (José-Julio de).
Mlle Blau (Fina).
M. Degrave (J.-Alexandre-Patrouillard).
Mme Dieterle (Marie).

SECTION DE SCULPTURE.

Médailles de 1re classe.

MM. Turcan (Jean).
Carlier (Émile-Joseph).
Cordonnier (Alphonse-Amédée).
Boisseau (E.-A.).
François (Henri-Louis).

Médailles de 2e classe.

MM. Etcheto (François).
Vauréal (Henri de).
Desca (Edmond).
Fagel (Léon).
Frère (Jean-Jules).

Médailles de 3e classe.

MM. Baffier (Jean-Eugène).
Germain (Jean-Baptiste).
Peynot (Émile-Edmond).
Lormier (Édouard).
MM. Béguine (Michel).
Marioton (Claudius).
Hainglaise (Jean-Fleury).
Hasselberg (Pierre).
Briden (Désiré).
Tasset (Ernest-Paulin).

Mentions honorables.

MM. Laporte (Émile).
Saint-Vidal (Francis de).
Ogé (Pierre-Marie-François).
Truffot (Émile-Louis).
Carriès (Joseph).
Pech (Gabriel-Édouard-Baptiste).
Mombur (Jean-Ossaye).
Houssin (Édouard-Charles).
Bélard (Gustave).
Hercule (Benoît-Lucien).
Charpentier (Alexandre-Louis-Marie).

MM. Picault (Émile).
Mouly (Jean-Francisque).
Tourgueneff (Pierre-Nicolas).
Charpentier (Félix-Maurice).
Gilbert (Alfred).
Pilet (Léon).
Goelzer (Albert).
Guibé (Paul).
Lapayre (Eugène).
Mme Signoret (L.).
M. Gravillon (Arthur de).
Mme Besnard (Charlotte-Gabrielle).
MM. Chéret (Joseph).
Ruffier (Noël).
Dubois (Henri). — Gr. en M.
Darbefeuille (Paul).
Lambert (Émile-Placide).
Bogino (Émile-Louis).
Kossowski Henri).
Masson (Jean-Augustin-Alfred).
Astruc (Zacharie).
Klein (Max).

MM. Fouques (Henri-Amédée).
Jouandot (Amédée).
Peyrol (F.-A.-Hippolyte).
Mlle Delattre (Thérèse).
M. Pauchard (Constant-Démétrius) G. P. F.
Mlle Lancelot (Marcelle-Renée).
MM. Steuer (Bernard-Adrien).
Rambaud (Pierre).
Leroux (Gaston).
Ferville-Suan (Charles-Georges).
Aubert (Pierre).
Mme Descat (Henriette).
MM. Millet de Marcilly (Édouard).
Terrier (Jules-Laurent).
Ferrière (Louis-François-Georges).
Johmann (Eugène-Félix).
Aldebert (Émile).
Prouha (Pierre-Bernard).
Madrassi (Luca).
Haller (Gustave).

SECTION D'ARCHITECTURE.

Médaille de 1re classe.

M. Laloux (Victor-Alexandre-Frédéric).

Médailles de 2e classe.

MM. Auburtin (Émile).
Aubry (Gaston).
Blavette (Victor).
Lefol (Joseph-Casimir).
Mayeux (Pierre-Henri).

Médailles de 3e classe.

MM. Aurenque (Aimé-Jean-Baptiste).
Monnier (Jules-Eugène).
Ruy (Alphonse).
Masqueray (Louis-Emmanuel).
MM. Moyneau (Alban-Jean).
Marcel (Alexandre-Louis-Auguste).

Mentions honorables.

MM. Bir (Alphonse).
Chabat (Pierre).
Chancel (Abel).
Cléret (Ernest).
Courtois-Suffit (Octave-Louis-Albert).
Galeron (Albert).
Hardion (Jean).
Juvet (Henri-Édouard-Lucien).
D'Orbigny (Henri).
Redon (Gaston).
Rogniat (Étienne).

SECTION DE GRAVURE ET DE LITHOGRAPHIE.

Médailles de 1re classe.

MM. Lamotte (Alphonse).
Champollion (Eugène-André).

Médaille de 2e classe.

M. Damman (Benjamin-Aug.-Louis).

Médailles de 3e classe.

M. Boisson (Léon).
Mlle Contour (Lucy-Madeleine).
MM. Lauwers (François).
Kœpping (Charles).
Mordant (Daniel).
Mathey-Dorel (Armand).
Mlle Valmont (Léonie).
MM. Baude (Charles).
Hoskin (Robert).
Dharlingue (Gustave).
Lunois (Alexandre).

—

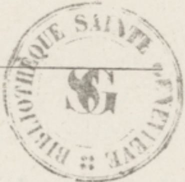
Mentions honorables.

MM. Muzelle (Raphaël).
Garen (Georges-Félix).
Hecht (Guillaume).
Forberg (Ernest).
Ruet (Louis).
Billy (Charles-Bernard de).
Beauverie (Charles-Joseph).
Rivoalen (Émile).
Mathé (Basile). — (E.-F.)
Brulé (Pascal).
Beltrand (Tony).
Barbant (Charles).
Martin (Alfred-Louis).
Mme Prunaire (Fanny).
M. Guillon (Pierre-Ernest).





TABLE DES MATIÈRES



IMPRIMÉ A PARIS

PAR LES PRESSES DE JOUAUST ET SIGAUX

AVEC

ORNEMENTS DE CL. POPELIN

—

TIRAGE DES PLANCHES PAR A. SALMON

—

M DCCC LXXXIII